

# **Le monde doit changer de base**

## *Manifeste de la Ligue Communiste Révolutionnaire*

Edition mars 2005

Conformément au mandat reçu de la DN, la commission transmet au BP et à la DN les nouvelles rédactions (voir ci-dessous). Conformément à ces mêmes mandats, le BP aura à charge, en s'entourant des compétences nécessaires, de proposer un document lors d'un débat spécial (date et modalités à fixer ultérieurement), laquelle décidera de ce qui sera soumis au vote de l'organisation.

Un travail important a été accompli pour rendre le plan plus cohérent (le chapitre « alternatives internationalistes » passe de 8 en 2, soit juste après l'analyse générale de la situation mondiale), et pour gommer ce qui a nous été signalé comme difficilement compréhensible. Nous avons aussi essayé de tenir compte des principales critiques de fond apparues à la DN et dans les premiers débats dans l'organisation. En particulier, nous avons clarifié le mélange qui se manifestait trop souvent entre les revendications transitoires et le fonctionnement socialiste. Toutes ces nombreuses modifications sont signalées dans le texte, ainsi que les parties supprimées ou déplacées.

Le document de la commission en est à 208000 signes (une fois enlevées les parties supprimées), et fera moins de 220000 avec les rédactions à venir. Les encarts feront moins de 55000.

Il demeure certainement un problème d'accessibilité, de nettoyage et de synthèse qu'il faudra travailler d'ici juin. La commission va proposer une courte introduction générale précisant les buts et contenus principaux du manifeste.

La commission n'a pas pu se mettre d'accord sur le paragraphe « laïcité ». Le BP et la DN devront trancher entre les propositions jointes.

## MODE D'EMPLOI

Cette édition, mars 2005, annule et remplace l'édition décembre 2004. On n'a donc besoin de se replonger dans cette ancienne édition que pour consulter ses notes personnelles.

Les réécritures ou ajouts sont en caractères soulignés. Les suppressions figurent en caractères barrés sauf :

- + le chapitre 1 qui a été globalement revu
- + le chapitre 2 est une nouvelle rédaction
- + le chapitre 7 "Une alternative européenne" est une version substantiellement raccourcie par rapport à l'ancienne, sans modification de fond

Les encarts : le sommaire des encarts est P 52 avec leur emplacement par chapitre. Il manque toujours celui sur le droit au logement.

Liste des quelques rédactions manquantes, qui parviendront ultérieurement à la DN : une introduction générale, une synthèse des potentialités et limites de l'altermondialisme (chapitre 1), un développement sur les institutions internationales (nouveau chapitre 2), la question de l'homoparentalité et la critique des positions essentialistes à ce sujet (nouveau chapitre 5 ou, de préférence, la même question traitée dans une rédaction spécifique sur les homosexualités).

Les amendements non intégrés par la commission (Stéphanie dans le chapitre 2, amdtsSteph2 ; Catherine dans le chapitre 5, amdtsCath5). Il s'agit uniquement des amendements issus du travail de la commission.

# Sommaire

## UN AUTRE MONDE EST NECESSAIRE

<u>Chapitre 1</u>	
<b>Une crise de civilisation et ses enjeux</b> .....	<b>P 04</b>
<u>Chapitre 2</u>	
<b>Une alternative internationaliste</b> .....	<b>P 08</b>
<u>Chapitre 3</u>	
<b>Lutter pour l'émancipation !</b> .....	<b>P 11</b>

## QUEL AUTRE MONDE ?

<u>Chapitre 4</u>	
<b>Changer radicalement de logique</b> .....	<b>P 15</b>
<u>Chapitre 5</u>	
<b>Une alternative féministe</b> .....	<b>P 20</b>
<u>Chapitre 6</u>	
<b>Une alternative écologiste</b> .....	<b>P 21</b>
<u>Chapitre 7</u>	
<b>Défendre les libertés pour une rupture démocratique</b> .....	<b>P 22</b>
<u>Chapitre 8</u>	
<b>Une alternative européenne</b> .....	<b>P 28</b>

## OUI, LE SOCIALISME !

<u>Chapitre 9</u>	
<b>Pour l'autogestion socialiste</b> .....	<b>P 30</b>
<u>Chapitre 10</u>	
<b>Pour une nouvelle force anticapitaliste</b> .....	<b>P 35</b>

### ANNEXES :

+ <i>Rédactions alternatives sur la "laïcité" : Catherine, Robert, Samy, Yvan</i> ..	<i>P 38</i>
+ <i>Amendements non intégrés par la Commission</i> .....	<i>P 40</i>
+ <i>Liste des encarts</i> .....	<i>P 41</i>
+ <i>"Encarts"</i> .....	<i>P 42</i>
+ <i>Les "fenêtres" de Tony-Eli, Catherine S, Ollivier</i> .....	<i>P 50</i>

# UN AUTRE MONDE EST NECESSAIRE

## Chapitre 1

### Une crise de civilisation et ses enjeux

#### Introduction

Depuis le milieu des années 90, l'offensive des bourgeoisies pour imposer au monde un nouvel ordre libéral se heurte à des résistances croissantes. Le soulèvement zapatiste du 1 janvier 1994, jour d'entrée en vigueur de la zone de libre commerce nord-américaine, apparaît comme leur coup d'envoi symbolique. La mise en échec de l'Accord multilatéral d'investissement, les grèves de l'hiver 1995 en France en défense du service public et de la protection sociale, les manifestations de Seattle contre l'Organisation mondiale du commerce en 1999, celles de Gênes, de Montréal, de Washington, la multiplication des forums sociaux mondiaux, la journée historique de manifestations internationales contre la guerre le 15 février 2003, ont été les principaux jalons d'une rébellion contre les dégâts sociaux et écologiques de la contre-réforme libérale et contre le nouveau militarisme impérial.

Au fil des mobilisations, le grand refus du despotisme du capital et des marchés s'est cristallisé autour de mots d'ordre tels que « le monde n'est pas une marchandise », un autre monde est possible ! Cet autre monde est certainement nécessaire si nous voulons conjurer les catastrophes qui menacent l'avenir même de l'humanité. Etre révolutionnaire, aujourd'hui, c'est agir pour que ce nécessaire devienne possible en changeant radicalement la logique des rapports sociaux. C'est inventer une démocratie à la mesure des aspirations et des moyens qui se manifestent de plus en plus dans les luttes contre la confiscation de la politique et la privatisation généralisée du monde au profit d'une minorité de possédants.

#### Planète en danger, humanité en péril

Au début des années 90, après un demi-siècle de guerre froide ou tiède, les idéologues du libéralisme triomphant promettaient un nouvel ordre mondial de paix et de prospérité. Une décennie a suffi pour démentir ces promesses. Les violences sociales, les guerres civiles endémiques, les génocides se multiplient. Le choc des barbaries menace l'avenir de l'espèce humaine. Ces dérèglements du monde ne relèvent pas d'une péripétie passagère, mais d'une véritable crise de civilisation. Le capitalisme cherche un nouveau souffle sur le dos des opprimés et au prix d'une irrationalité sociale croissante. Il devient de plus en plus difficile de mesurer les ressources effectives de la connaissance et la répartition des richesses selon le critère du profit, de plus en plus absurde de soumettre la production socialisée des savoirs à la propriété privée (brevets) et au critère dominant de la rentabilité financière.

Cette crise historique se traduit sur le plan social : alors que les formidables gains de productivité du travail devraient permettre un épanouissement de la participation démocratique et de la créativité de tous, elle se traduit par davantage de misère et d'exclusion pour le plus grand nombre.

Elle se traduit aussi sur le plan écologique : il apparaît de plus en plus impossible de confier la gestion durable

des forêts, aux caprices à court terme de la Bourse, alors que sont en jeu les conditions de reproduction de l'espèce sur des siècles et des millénaires.

Enfin, le développement des biotechnologies met à l'ordre du jour des possibilités de modification des structures même du vivant ; il apparaît d'autant plus effrayant de confier ces nouveaux pouvoirs aux intérêts privés et aux noces barbares de la technique et du marché: seule une démocratie qualitativement élargie et renforcée permettrait de définir collectivement l'humanité que nous voulons devenir.

#### Démolition et guerres sociales.

La crise des années 70, faute de déboucher sur une issue socialiste aux conflits sociaux a permis au capitalisme d'initier une nouvelle phase de son histoire. A partir de la contre-offensive libérale des années 80, il s'est agi pour les possédants et les dominants de revenir sur tout ce qui leur avait été imposé par les luttes populaires et les révolutions au cours du siècle.

Pour le capital, la mondialisation vise à surmonter ses propres contradictions en élargissant son action à l'échelle planétaire, en intégrant à sa logique de nouvelles sources de profit (services, travail intellectuel), en accélérant sans cesse son mouvement d'accumulation. Elle combine deux éléments essentiels : la construction d'un marché mondial massivement déréglementé et la marchandisation généralisée de la force de travail.

La construction du marché mondial implique en effet que tout travailleur, de n'importe quelle partie du monde, doit être mis en concurrence directe sur ce marché avec les travailleurs des autres parties du monde. Il faut pour cela éliminer les obstacles à la circulation des biens et des capitaux. L'objectif des institutions comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est ainsi, par le biais d'accords comme l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), d'établir la liberté totale pour le capital de s'installer où bon lui semble en échappant aux contraintes des Etats et du droit du travail. Toute tentative visant à réglementer ses mouvements doit être mise hors la loi. Cette jungle de la concurrence mondialisée va cependant de pair avec une segmentation du marché du travail et d'un contrôle policier des flux migratoires, afin de tirer le meilleur profit des différences de coûts de production et d'exploiter au mieux la concurrence entre travailleurs.

La réduction généralisée de la force de travail au rang de marchandise implique d'autre part d'éradiquer les droits sociaux dans l'entreprise, de démanteler les protections légales du travailleur, de réduire les dépenses de l'Etat, de réduire les charges de l'entreprise, de ramener le contrat de travail à la nudité d'un contrat en trompe l'œil, au strict avantage du détenteur des moyens de production.

Le principe d'efficacité auquel prétendent les politiques néo-libérales est celui d'une concurrence débridée, censée aboutir toujours et partout à la meilleure utilisation des ressources dans le meilleur de mondes possibles. La réalité est bien différente. Cette concurrence sans limites se révèle être une formidable machine à exclure les hommes et les femmes jugés non rentables par rapport à la norme. Des couches entières de population sont marginalisées parce qu'elles ne disposeraient pas des ressources suffisantes pour s'intégrer à la nouvelle division du travail. Le développement mutilé des pays du Sud et l'exclusion sociale au Nord sont ainsi les deux faces d'un même

processus.

Le sort infligé aux plus défavorisés pèse sur la situation du plus grand nombre. Partout, la majorité de la population se trouve prise entre le marteau du pouvoir des multinationales et l'enclume de la misère sociale. Pour échapper à la mise au rebut et répondre aux diktats des grands groupes industriels et financiers, les salariés sont ainsi condamnés à subir une dégradation générale de leur situation. La base sur laquelle repose le pouvoir du capital tend à rétrécir comme peau de chagrin : la grande majorité des salariés, y compris les « classes moyennes » que le patronat voulait enrôler sous sa bannière, rejette un système basé sur la précarisation chaque jour accrue de leurs conditions de vie et de travail.

De même, face aux menaces de catastrophes écologiques, le capitalisme contemporain ne propose que des solutions marchandes et monétaires, comme l'écotaxe ou le marché des droits à polluer, pour atténuer les ravages écologiques de l'exploitation sans frein d'une nature corvéable à merci. Les problèmes globaux de l'écologie mondiale ne peuvent pourtant être résolus durablement que par une politique énergétique planifiée à l'échelle mondiale. En la matière (comme l'illustre l'affaire des médicaments anti-sida pour le tiers-monde) l'alternative passe par des transferts gratuits de technologie et par un partage des connaissances en faveur des pays du Sud, incompatibles avec la logique impitoyable de la rentabilité marchande.

### **L'état de guerre permanent**

La concurrence de tous contre tous porte en elle le germe de la guerre de tous contre tous. Inhérente à la logique expansive du capital, cette logique n'est pas nouvelle. Les conflits armés ne sont pas des dérapages ou des accidents du système, déclenchés par l'attentat de Sarajevo ou l'attentat de Manhattan, mais bien une conséquence du système capitaliste.

Après les guerres dynastiques du Moyen-Age, les guerres nationales de l'époque moderne, la guerre totale théorisée par les stratèges du XX<sup>ème</sup> siècle, nous voici entrés dans l'ère de la guerre globale, illimitée dans le temps et dans l'espace, comme le déclarait G.W. Bush dès le lendemain du 11 septembre. Cette guerre « hors limites » plonge le monde dans un état d'exception permanente sous prétexte de ne plus opposer des États, mais des « valeurs » : une croisade du Bien contre le Mal, autrement dit une guerre sainte ou une guerre de religion. L'ennemi n'est plus alors un interlocuteur avec lequel il faudra finir par négocier, mais un monstre mis au ban de l'humanité ainsi que l'illustre le traitement des prisonniers de Guantanamo ou de la prison d'Abou Ghraïb en Irak, hors de toute convention internationale.

Les armes de destruction massive dont disposent les puissances impérialistes sont des armes terroristes par excellence dans la mesure où elles tendent à abolir la distinction entre militaires et populations civiles (90% des victimes de guerre sont désormais civiles). La guerre globale rompt ainsi la réciprocité des risques encourus. Elle permet au plus fort de dicter sa loi au mépris de toute règle du droit international existant, si discutable soit-elle.

La privatisation de l'usage des armes se traduit par une remise en cause du « monopole de la violence légitime », dont étaient censés disposer les États, au profit d'une prolifération de la violence privée et des acteurs « irréguliers », supplétifs et mercenaires d'un côté, réseaux terro-

ristes de l'autre. La « guerre hors limites » contre un terrorisme insaisissable sert enfin de prétexte à la multiplication de législations d'exception (dont le Patriot Act étatsunien offre l'exemple le plus spectaculaire), à la criminalisation des mouvements sociaux, au recul des droits démocratiques au profit d'une fuite en avant dans l'arbitraire d'Etat. L'escalade de la guerre globale a bien pour horizon le choc des barbaries.

Bien avant le 11 septembre, les cerveaux fertiles du Pentagone et de la Maison Blanche avaient commencé à chercher un substitut au « péril communiste », afin de justifier la relance des budgets militaires et du militarisme impérial. Ils ont alors agité le spectre d'un « terrorisme international » permettant de stigmatiser pêle-mêle les résistances légitimes au pillage et à l'occupation (à commencer par celle des palestiniens) et les réseaux mafieux bénéficiant par ailleurs de bienveillances complices au plus haut niveau. L'histoire abonde pourtant en exemples de terroristes d'hier (ceux de l'Affiche rouge aux yeux des autorités allemandes ou des combattants de la libération algérienne) célébrés après leur victoire comme des héros.

Pour autant, la fin ne justifie pas tous les moyens, puisque la fin elle-même doit être justifiée et que certains moyens corrompent jusqu'au but poursuivi. Si une définition plus précise du terrorisme réside dans l'abolition de la distinction entre civils et belligérants, celui, injustifiable, des attentats de Manhattan ou de Madrid, apparaît comme le fidèle reflet des terrorismes d'Etat. Il est moralement et politiquement inacceptable dans la mesure où il « terrorise » indistinctement dominés et dominants, exploités et exploités, au mépris des solidarités de classe seules à même d'opposer une logique internationaliste aux intégrismes religieux, aux croisades impériales du Bien contre le mal, et autres purifications ethniques.

Ainsi, guerre impériale et guerre sociale apparaissent comme les conséquences jumelles de la mondialisation libérale, les deux aspects indissociables d'un état d'exception permanent qui va marquer durablement la situation mondiale, dans un enchevêtrement de guerres impériales et de guerres civiles.

### **Nouveaux partages impérialistes**

Bien loin de générer un espace économique mondial harmonieux et homogène, la mondialisation capitaliste est profondément inégalitaire sous la houlette des grands groupes internationaux qui organisent la compétition asymétrique entre pays du Nord et du Sud à bas salaires, mais aussi entre pays du Sud eux-mêmes.

Le libéralisme combine ainsi une coopération institutionnelle entre classes dominantes et une concurrence acharnée entre capitaux. Les institutions internationales comme l'OMC ont pour fonction d'organiser la coopération entre États pour façonner le monde conformément aux intérêts des entreprises. Pendant ce temps, la concurrence entre capitaux suit son cours. Chaque groupe multinational utilise son Etat comme point d'appui. Les sommets et conférences internationales illustrent cette tension entre, d'un côté, ce qu'on pourrait appeler une coopération bourgeoise visant à organiser le monde au bénéfice du capital, de l'autre les contradictions maintenues entre grandes puissances. Ce fut le cas à Seattle entre les États-Unis et l'Europe sur les questions agricoles. C'est pourquoi le mirage d'un gouvernement mondial homogène est bien loin de la réalité.

La tendance dominante actuelle va plutôt dans le sens d'une aggravation des rivalités entre impérialismes, notamment entre les Etats-Unis et l'Europe. Pour en comprendre les raisons, il faut partir de la structure actuelle de l'économie mondiale caractérisée par un déséquilibre entre les Etats-Unis d'un côté, l'Europe et le Japon de l'autre. Il y a une quinzaine d'années l'idée d'un ordre mondial équilibré, fondé avant tout sur la coopération entre trois grands pôles (Etats Unis, Europe occidentale, Japon), a été à la base d'une redéfinition des institutions internationales : création de l'OMC, accroissement des interventions de la Banque mondiale et du FMI et lancement d'un cycle de conférence des Nations Unies, Rio, Beijing, etc. Nous sommes aujourd'hui dans une tout autre situation caractérisée par l'hégémonie musclée des Etats-Unis. Cette hégémonie repose en effet principalement sur la suprématie militaire mais demeure fragile sur un plan plus général], de sorte que les profits disponibles se trouvent principalement en Europe et au Japon, voire en Chine, alors que l'accumulation a lieu aux Etats-Unis. Le moteur principal de ce que les idéologues ont appelé « nouvelle économie » aura été ce mouvement massif de capitaux allant du reste du monde vers les Etats-Unis. Il leur a permis de consolider leur statut de puissance dominante, d'accroître leur supériorité militaire, et de vivre à crédit.

Cette situation bancal ne peut fonder une coopération réciproque durable. Pour rétablir de façon urgente le dynamisme de leur économie, les Etats-Unis, contribuent de plus en plus à la construction d'un monde où l'exercice de la force nue devient la source prioritaire de toute légitimité. Cette tendance favorise les crises et tensions internationales et est la source de nouvelles fractures. Le nationalisme y trouve une nouvelle jeunesse, de nouvelles alliances se structurent et chacun des grands blocs cherche à élargir ses zones d'influences. Cette montée des rivalités fragilise le processus de mondialisation et peut ouvrir des marges de manœuvre aux mobilisations altermondialistes et aux pays du Sud, comme l'a montré l'échec des négociations de l'OMC à Cancun. Les divisions entre grandes puissances renvoient également à une divergence, au sein des classes dominantes, sur les moyens de leur domination. L'administration américaine a choisi de privilégier les interventions militaires pour remodeler au plus vite les rapports de force pendant que d'autres, en particulier en Europe, voudraient s'appuyer sur les institutions internationales pour contrebalancer la toute puissance américaine.

Les Etats-nations, en tant que cadres dans lesquels se sont organisés les marchés du travail et les rapports juridiques entre travail salarié et capital, sont percutés par la mondialisation capitaliste. D'une part, la liberté nouvelle accordée aux capitaux met en concurrence les différents acquis et systèmes sociaux ; les protections sociales sont ainsi frappées de plein fouet. D'autre part, le choc de la mondialisation fragmente les sociétés, notamment entre des secteurs qui peuvent se constituer une niche sur le marché mondial et ceux trop éloignés des normes d'hypercompétitivité pour pouvoir rêver tirer leur épingle du jeu. Cette fragmentation sociale tend à réduire le champ de l'intervention des Etats. Cependant, les gouvernements (socio-libéraux notamment), ne sont pas les victimes impuissantes de la mondialisation capitaliste, ainsi qu'ils  
6 le prétendent en feignant de se plier à de prétendues «

contraintes naturelles » de l'économie. Ils en sont au contraire les alliés complaisants, et le plus souvent y contribuent directement. Plutôt que de réduction (a fortiori de disparition) du rôle des Etats, il vaudrait mieux parler d'un redéploiement de leurs fonctions et de transferts partiels et inégaux de souveraineté (par exemple au niveau européen). Ils se recentrent en effet sur leurs fonctions répressives et régaliennes, elles-mêmes écornées par la privatisation partielle de la justice, de la police (à travers la prolifération des sociétés de gardiennage), des prisons dans un certain nombre de pays. Mais les Etats ne se dispensent pas de toute intervention économique. Celle-ci prend de nouvelles formes : la libéralisation, les privatisations suscitent une pléthore de réglementations, on le voit dans le cas de l'OMC et de l'Union européenne. Le « marché libre » ne fonctionne pas tout seul ! Enfin, l'affaiblissement relatif du rôle des Etats nationaux n'a pas pour corollaire une montée en puissance d'un « gouvernement mondial » qui organiserait à une échelle élargie la cohérence entre intérêts sociaux opposés. L'économie-monde est d'abord régie par les rapports de forces.

### **La démocratie confisquée**

Ce que le jargon médiatique décrit comme un déficit démocratique, comme une crise de la politique et de la représentation, etc., est la conséquence de cette privatisation de l'espace public et de la confiscation de la politique par les pouvoirs privés et les « élites » qui leur sont de plus en plus organiquement liées. Cette privatisation du monde et la soumission volontaire des dirigeants politiques au despotisme anonyme des marchés se traduisent par une remise en cause de droits démocratiques et par une atrophie de la politique au profit d'un fatalisme économique.

En conséquence, jamais la démocratie bourgeoise parlementaire n'est apparue aussi limitée, estropiée, formelle. Le suffrage apparaît de moins en moins comme un moyen efficace de peser sur les grands choix de société. La montée de l'indifférence, de l'abstention, de l'incivilité sont l'expression de cette régression. Il en résulte une confiscation du pouvoir par une nouvelle oligarchie, une fusion croissante des sommets technocratiques de l'Etat et du grand patronat, un développement vertigineux des pratiques mafieuses au détriment de la confrontation des programmes et des projets, une personnalisation accrue des institutions, une collusion croissante des pouvoirs de l'argent, de l'entreprise et des médias, un essor des diverses formes de corruption matérielle et morale, une dérive du suffrage universel vers un suffrage censitaire de fait, dont des couches populaires de plus en plus larges sont exclues ou marginalisées. L'anémie des partis politiques n'est qu'une illustration de cette dégénérescence plébiscitaire de la vie publique, dont peuvent profiter toutes les variantes de la démagogie populiste réactionnaire.

Le revers de cette triste médaille, c'est le renforcement des appareils répressifs, de l'arsenal judiciaire, et des tendances autoritaires de l'Etat : Patriot Act aux Etats-Unis, lois Perben et Sarkozy en France, mesures d'exception « anti-terroriste » avalisées par le Parlement européen, lois des suspects, prolifération des dispositifs de contrôle et de surveillance, délation institutionnalisée, essor des pratiques pénales censées compenser le vide laissé par le recul des services publics et des fonctions sociales de l'Etat.

Notre réponse à cette régression ne réside pas dans une

crispation sur un « âge d'or » démocratique imaginaire, mais dans l'invention d'une démocratie politique et sociale sans précédent, à la mesure de ce que permettraient les moyens d'information et de communication, le niveau culturel des citoyens, et l'aspiration qu'ils manifestent au quotidien et dans leurs luttes à contrôler tous les aspects de leurs conditions de vie. Il s'agit pour cela de défendre pied à pied les droits acquis, si imparfaits et limités soient-ils, mais aussi et surtout d'étendre le domaine de la démocratie à de nouveaux droits aux moyens d'existence fondamentaux, à la santé, à l'éducation, aux biens communs de l'humanité. Sur cette voie, l'affrontement avec le pouvoir absolu de la propriété privée est inévitable.

### **Un autre monde est nécessaire**

Chaque victoire remportée par les politiques néo-libérales, chaque recul imposé aux travailleurs, aux femmes, aux opprimés, signifient un encouragement pour les classes dominantes à pousser plus loin l'avantage. En France, le patronat entend non seulement remettre en cause les lois sur la réduction du temps de travail, mais il rêve de supprimer purement et simplement la notion même de durée légale du temps de travail. Il s'agit ni plus ni moins que de revenir au capitalisme ensauvagé du XIX<sup>ème</sup> siècle : tout ce qui peut être transformé en marchandise et en source de profit doit l'être. C'est le sens des négociations dans le cadre de l'AGCS. Dans tous les secteurs où peut exister l'initiative privée, la mise en concurrence avec les services publics ouvre la voie à leur privatisation. Pourtant, l'expérience désastreuse de la privatisation des transports en Grande Bretagne, de l'électricité en Californie, des services des eaux introduisant partout des inégalités tarifaires et des inégalités d'accès, ne confirment pas leur prétention à une efficacité supérieure.

L'appétit du capital, en quête de nouvelles sources de profit laisse peu d'espace aux compromis sociaux. Dans ces conditions, le réformisme de la gauche traditionnelle apparaît de plus en plus comme un réformisme sans réforme, une variante tempérée des politiques libérales, tandis que le drapeau de la réforme est récupéré par les libéraux eux-mêmes. Quand on parle de « réforme » des retraites ou du marché du travail, il faut ainsi comprendre baisse des pensions ou flexibilisation de la force de travail. En dépit des injustices et des inégalités, le mouvement général de la société semblait, hier encore, pouvoir garantir à chaque génération nouvelle un sort meilleur qu'à la précédente. Pour la première fois depuis longtemps, les perspectives d'avenir pour les jeunes en Europe sont aujourd'hui plus sombres que pour leurs aînés. Le mythe d'un progrès automatique et indéfini est mis à mal.

L'histoire est le résultat une lutte dont l'issue n'est pas écrite d'avance. Le capital peut prendre de nouvelles formes et puiser de nouvelles forces dans l'exploitation de ses victimes. Mais sa survie coûte de plus en plus cher à l'écrasante majorité de l'humanité. Les dégâts infligés à la planète peuvent devenir irréparables. L'avenir lui-même est menacé. Un état d'urgence sociale et écologique s'imposerait pour changer de cap. La vieille alternative énoncée par les pionniers de l'émancipation – socialisme ou barbarie – est en effet plus actuelle que jamais, à ceci près que cette barbarie s'énonce désormais au pluriel : Socialisme ou barbaries !

### **Un nouvel internationalisme**

Un spectre hante la mondialisation, celui d'un nouvel internationalisme. Depuis les manifestations de Seattle son esprit souffle sur les forums sociaux, les résistances à la globalisation marchande et au militarisme impérial. En 2000, le premier Forum social mondial de Porto Alegre a rassemblé pour la première fois un vaste front d'opposition aux contre-réformes libérales, aux diktats du Fonds monétaire international, au pillage écologique des pays pauvres. Il se présentait comme une alternative militante au forum des dominants réunis tous les ans dans les salons de Davos : un rassemblement des multitudes victimes du capital face au club fermé des « décideurs ».

Entre l'esprit de Davos et celui de Porto Alegre, la confrontation est inévitable. L'esprit rebelle et solidaire du second et l'égoïsme glacé du premier sont rigoureusement incompatibles. Entre Capital et Travail, possédants et possédés, oppresseurs et opprimés, il n'y a pas de « troisième voie », ni de juste milieu. La lutte est inévitable. La mondialisation capitaliste et l'exploitation « sans frontières » écrasent les cultures, brisent les solidarités, uniformisent les modes de vie. Face à cette brutalité, deux voies s'opposent. Celle, régressive des nationalismes rances, des paniques identitaires et xénophobes, des fanatismes religieux, et celle d'un nouvel internationalisme capable d'inventer un autre monde, égalitaire et solidaire. C'est cette seconde voie qu'ont commencé à explorer les participants des forums, les manifestants de Gênes ou de Washington, les protestations contre la guerre du 15 février 2003. En quelques années, le chemin parcouru est déjà important. Ce mouvement parvient aujourd'hui à un nouveau tournant.

Les échecs des politiques libérales et les inquiétudes devant les convulsions du monde aboutissent à une remise en cause du « consensus de Washington » qui résumait les grandes lignes du consensus libéral des années 80 et 90 entre gouvernants. Réciproquement le consensus anti-libéral autour de mesures élémentaires telles que la taxation des mouvements de capitaux ou la lutte contre les paradis fiscaux devient insuffisant. Un autre monde est possible a-t-on crié dans les rues des capitales du monde. Le temps est venu de dire lequel : un autre monde solidaire et démocratique, un autre monde socialiste.

Nul ne peut prédire ce qui s'annonce et s'invente dans ce bouillonnement. Un nouveau monde ? Une nouvelle façon commune – communiste – de l'habiter sans le détruire et sans compromettre l'existence même de l'espèce humaine ? Après les désillusions du XX<sup>ème</sup> siècle, après l'effondrement des caricatures de socialisme qu'ont représenté les dictatures bureaucratiques, nous devons remettre l'avenir sur le métier. Du passé on ne fait jamais complètement table rase : on recommence toujours « par le milieu ». Des expériences négatives d'hier, nous avons des leçons à tirer. Mais, ayant appris ce qu'il ne faut pas faire, nous avons aussi gagné le droit et le devoir de tracer notre propre chemin.

## Chapitre 2

### Une alternative internationaliste

#### 1 Contre le militarisme et les guerres impériales

La guerre impériale et la guerre sociale apparaissent comme les conséquences jumelles de la mondialisation libérale, comme deux aspects indissociables d'un état d'exception permanent qui va marquer durablement la situation mondiale, dans un enchevêtrement de guerres impériales et de guerres civiles. Il en découle que la lutte contre la guerre, contre les budgets d'armement, contre les armes de destruction massive (qu'on n'a pas trouvées en Irak mais qui existent bel et bien aux Etats-Unis, en France, en GB, en Israël ou au Pakistan) doit constituer une dimension centrale et durable des mobilisations altermondialistes.

L'occupation de l'Irak s'inscrit pleinement dans la « grande stratégie » expansionniste inaugurée par les États-Unis au moment où s'achevait la Guerre froide. Cette guerre s'inscrit dans un projet stratégique de « reformatage du monde ». Elle a fait la démonstration éclatante de la supériorité écrasante des systèmes d'armement états-uniens face aux risques nouveaux pesant sur l'ordre capitaliste mondial. Elle a ainsi contribué à convaincre les puissances européennes et le Japon de reconduire le rapport de vassalité établi au lendemain de la Seconde Guerre mondiale envers une Amérique devenue suzeraine. La mutation de l'Otan en « organisation de sécurité » planétaire confirme ce rapport hiérarchique. Le retour des Etats-Unis au Moyen-Orient a ainsi inauguré une nouvelle phase historique d'expansion de l'empire mondial régi par Washington : son réseau de bases et d'alliances militaires enserme désormais le monde entier.

L'invasion de l'Afghanistan et la guerre contre le réseau Al-Qaïda furent, en même temps, le prétexte idéal pour l'extension de la présence militaire états-unienne au cœur de l'Asie centrale ex-soviétique (Ouzbékistan, Kirghizstan, Tadjikistan) et jusqu'au Caucase (Géorgie). Outre la richesse en hydrocarbures (gaz et pétrole) du bassin de la Caspienne, l'Asie centrale présente l'intérêt stratégique inestimable d'être située au cœur de la masse continentale eurasiatique, entre la Russie et la Chine, les deux principales adversaires potentielles de l'hégémonie politico-militaire des USA. Avec l'occupation de l'Irak qui s'ajoute à leur tutelle sur le royaume saoudien et leur implantation militaire dans les autres émirats de la région du Golfe, les Etats-Unis exercent à présent un contrôle direct sur plus de la moitié des réserves mondiales de pétrole. Washington cherche activement à compléter cette mainmise planétaire sur le pétrole en étendant son hégémonie à l'Iran et au Venezuela, ses deux cibles prioritaires après l'Irak.

Washington a ainsi choisi de faire des Etats-Unis « la nation indispensable » du système mondial : le fossé militaire entre eux et le reste du monde ne cesse de se creuser. Pour soutenir une croissance anémiée, les budgets militaires sont repartis à la hausse depuis 1998. Aux Etats-Unis, ils flirtent avec les 500 milliards de dollars annuels, soit 40 % des dépenses militaires mondiales et plus du **8** double des dépenses de toute l'Union européenne.

Cette relance du militarisme impérial ne date pas du 11 sept. Dès le lendemain de l'unification allemande et de la désintégration de l'empire soviétique, la « révolution des affaires militaires » concoctée par les stratèges du Pentagone amorçait la mise en œuvre d'une stratégie visant à tirer le meilleur parti des nouveaux rapports de forces, à redistribuer les cartes, à opérer un nouveau partage des territoires, à redéfinir les hiérarchies de domination et les zones d'influence dans le monde. La première guerre du Golfe, les opérations de l'Otan dans les Balkans, l'élargissement de ses missions à l'échelle planétaire, les bombardements quotidiens sur l'Irak s'inscrivaient dans cette dynamique. Cette formidable supériorité militaire relève de ce « militarisme » inhérent au concept d'impérialisme.

L'évolution des rapports de force militaires mondiaux depuis la fin de l'URSS a ouvert la voie à un interventionnisme impérialiste sans retenue. La seule grande puissance capable de bloquer la machine de guerre impériale est l'opinion publique et son aile marchante: le mouvement anti-guerre. C'est, en toute logique, la population états-unienne qui a le poids décisif à cet égard. Les attentats du 11 septembre 2001 ont donné à l'administration Bush l'illusion d'une adhésion massive et inconditionnelle des opinions publiques occidentales à ses desseins expansionnistes déguisés en « guerre contre le terrorisme ». L'illusion fut de courte durée. L'embourbement irakien est le plus important auquel se trouvent confrontés les USA depuis 1973. Son effet est amplifié par la mémoire même du Vietnam. Il y a là la possibilité construire un mouvement anti-guerre de longue haleine. Une telle perspective, combinée avec la progression de la mobilisation mondiale contre le néolibéralisme, permettrait d'ouvrir la voie aux changements sociaux et politiques que requiert un monde d'injustice et de violence.

La construction de ce mouvement contre le militarisme et la guerre implique notamment :

- le retrait des forces d'occupation américaines d'Irak et le démantèlement des bases, américaines ou de l'Otan, qui quadrillent la planète ;
- la destruction inconditionnelle et unilatérale des armes de destruction massive (nucléaire, chimiques, biologiques)
- le démantèlement des pactes militaires impérialistes à commencer par l'Otan
- la lutte pour la réduction drastique des budgets militaires
- l'arrêt du blocus contre Cuba
- la défense des droits civiques et démocratiques contre l'état de siège et les lois d'exception promulguées au titre de la lutte anti-terroriste
- contre l'embrigadement et la militarisation de l'aide humanitaire
- (encart Palestine)

#### 2. Pour un co-développement internationaliste

La mondialisation réellement existante est tout entière au service du capital. Tous les sommets contre lesquels nous nous sommes mobilisés, toutes les institutions que nous combattons - de l'OMC à la Commission européenne - n'ont finalement qu'un seul objectif : lever toutes les barrières qui empêchent le capital de circuler librement, de s'investir là où il le veut, de s'en aller quand il le veut.



Les quelques réussites éphémères et locales d'industrialisation montées en épingle ne compensent pas la longue succession de crises qui sont venues frapper depuis dix ans les pays qui se montraient les meilleurs élèves, du Mexique à l'Argentine en passant par la Corée, la Russie et tant d'autres. Derrière ces crises, on assiste à une formidable montée des inégalités, ainsi qu'au maintien ou à l'augmentation de la dépendance des systèmes productifs. Les pays qui peuvent s'insérer dans le secteur mondialisé ne peuvent le faire durablement qu'à la condition que soit maintenu un bas niveau de salaires. Les autres sont mis à l'écart, faute de pouvoir se hisser aux niveaux de rentabilité exigés par les capitaux : ils perdent leurs emplois, leurs revenus et sont privés des moyens de satisfaire les besoins élémentaires de leurs populations.

La mondialisation capitaliste, c'est avant tout la mise en concurrence des travailleurs du monde entier. Cela permet de jouer les uns contre les autres. Aux travailleurs-ses des pays du Nord, on fait croire que la cause du chômage n'est pas la répartition des richesses, mais la concurrence « déloyale » des pays du Sud, accusés de dumping salarial, social, environnemental. L'OMC veut en conséquence leur imposer de prétendues « clauses sociales » qui ne sont que des barrières aux exportations.

Cette mondialisation n'est pas la nôtre. Pour rendre la planète vivable, il faut inverser les priorités.

#### Une nouvelle logique de développement

Le développement n'a de sens que s'il est orienté vers la satisfaction des besoins. Cela suppose d'abord de mettre fin aux politiques dictées par les plans d'ajustement structurel qui imposent une priorité absolue aux exportations. Une telle orientation profite aux classes possédantes locales, mais elle tourne le dos aux intérêts de la majorité des populations.

Accorder la priorité à la sécurité alimentaire et sanitaire, cela suppose aussi que les économies du Sud se réorientent vers le renforcement des cultures vivrières en préservant les ressources naturelles et les sols, vers le développement d'un marché intérieur (par des réformes agraires et des politiques fiscales redistributives, par des modèles partiellement autocentrés protégés des fluctuations des marchés financiers et des diktats des institutions financières internationales et des firmes multinationales), vers la recherche de complémentarités régionales ou continentales, vers la hausse concertée du prix des matières premières, vers le retour dans le secteur public des secteurs stratégiques privatisés : en effet les infrastructures et les services publics sont de puissants leviers de développement endogène.

De manière générale, les règles du commerce mondial doivent être subordonnées à des critères environnementaux, sociaux et culturels stricts. La santé, l'éducation, l'eau ou la culture doivent être considérés des biens publics échappant à une pure logique commerciale. Ils doivent donc être exclus, ainsi que les services publics, de tout projet de libéralisation, comme l'AGCS aujourd'hui. De même, il faut remettre en cause le brevetage systématique qui permet au Nord de marchandiser et de s'approprier

les ressources des pays du Sud, et empêche ceux-ci de produire librement des biens, comme les médicaments.

#### Annuler la dette et financer autrement

La dette est un scandale tant sur le plan politique, moral que juridique. Elle est souvent contractée par et pour des dictateurs et non pour leur peuple. Elle a été depuis longtemps plusieurs fois remboursée. En moyenne sur 1 dollar emprunté, les pays du Sud en ont déjà remboursé 8, et pourtant, il leur en reste encore 4 à payer !

Le cycle infernal de la dette est organisé pour n'avoir jamais de fin. Subordonnés à l'acceptation de nouvelles politiques libérales, et accompagnés de nouveaux prêts, les allègements se limitent en fait aux créances définitivement impayables. Il s'agit d'assurer pour les créanciers la pérennité des remboursements en faisant payer les pays au maximum de leurs capacités. Ceci tout en dissimulant le renforcement des politiques dites d'ajustement structurel, imposées par Le Fonds Monétaire International, qui se traduisent par l'abandon des subventions publiques aux produits de première nécessité, l'austérité budgétaire et la réduction des dépenses non rentables, les dévaluations, la spécialisation dans les monocultures d'exportations, la suppression des barrières douanières et des contrôles de capitaux, une fiscalité avantageant les classes possédantes, des privatisations massives des entreprises publiques et des richesses naturelles qui passent sous contrôle de capitaux étrangers.

Il faut annuler la dette et verser les sommes consacrées à son remboursement à un fonds de développement contrôlé démocratiquement par les populations. Pour briser le cycle infernal de l'impunité des classes dirigeantes locales et de la corruption qui remonte dans les pays du Nord, les richesses spoliées doivent être rendues aux populations. Dans le même temps, des mesures de contrôle et de rétorsion devraient être appliquées à l'encontre de la finance internationale, en imposant la « traçabilité » de toutes les opérations financières, en contrôlant les mouvements de capitaux et en supprimant les paradis fiscaux.

Ce sont en réalité les classes dominantes du Nord qui, depuis plusieurs siècles, ont une dette historique, humaine, culturelle, sociale, morale et écologique à l'égard des peuples du Sud. Des versements de réparation seraient parfaitement légitimes. Au minimum, cela pourrait consister à porter l'aide publique au développement à 1% du PIB des pays riches, là encore sous contrôle démocratique. On peut également mettre en place un impôt exceptionnel sur le patrimoine des plus grosses fortunes et taxer les transactions financières. Des transferts planifiés de technologies permettraient alors de promouvoir des biens publics à l'échelle mondiale (eau, recherche, médecine...) tout en assurant la soutenabilité écologique du développement. Tout cela suppose une autre logique que la privatisation tous azimuts et le brevetage du vivant.

## Rompre avec l'ordre mondial capitaliste

Les expériences du Brésil et du Venezuela montrent que l'on ne peut concilier les exigences du FMI et une véritable réforme agraire, et que toute velléité d'inverser le cours des choses se heurtera à une double résistance, celle des institutions internationales et des classes possédantes : d'où la nécessité d'une double rupture.

Les institutions actuelles sont au service de l'organisation capitaliste du monde : la seule fonction de l'OMC est d'organiser la mise en concurrence des travailleurs, et l'Europe se construit selon la même logique. Nous combattons ces institutions au nom de celles dont un autre monde aurait besoin et qui auraient pour rôle de :

- garantir et organiser le droit des pays du Sud à prendre les mesures de protection nécessaires à leur insertion dans le marché mondial ;
- financer les projets les plus urgents et assurer les nécessaires transferts de technologie vers les pays du Sud, notamment en matière sanitaire et environnementale.
- favoriser la constitution de zones monétaires liées aux monnaies fortes par des taux de change raisonnablement flexibles.
- assurer une évolution équitable des termes de l'échange.

## Une autre mondialisation

La mondialisation capitaliste rend impossible une gestion planifiée des ressources en fonction des besoins à l'échelle mondiale. Pour ne prendre qu'un exemple, l'intensification des échanges est l'un des principaux moteurs de l'effet de serre. La satisfaction optimale des besoins rend donc nécessaire la mise en place d'écluses entre les différents espaces économiques, et le remplacement du principe de concurrence par celui de coopération. La libre circulation des marchandises, des capitaux et de la main-d'œuvre ne doit pas être pris comme un but en soi, mais comme un moyen de contribuer à un développement harmonieux et économe de la planète.

Il faut se garder d'une double tentation : la tentation libérale qui consiste à ne voir que des avantages à la libéralisation globale, mais aussi la tentation souverainiste qui s'y oppose au nom d'un point de vue rétrograde, voire réactionnaire, en oubliant l'asymétrie fondamentale entre le Nord et le Sud. L'instauration de quotas d'immigration, de clauses sociales ou de préférences nationales ne peut constituer une réponse progressiste. La tentation d'une « relocalisation » totale de l'activité dans les pays du Sud, passant par le repli sur des communautés « traditionnelles » idéalisées, non plus. Elle passe au contraire par la mise en œuvre d'un droit à la maîtrise de chaque pays ou groupe de pays à contrôler les conditions de son insertion dans l'économie mondiale. C'est la condition préalable à un développement coopératif passant par des contrats d'échange stabilisés et par des transferts technologiques. Pour avancer dans cette voie, il faut que se mettent en place des formes d'organisation internationale permettant aux peuples de contrôler les modalités de la mondialisation et de la soumettre à leurs priorités.

## **3. Changer les institutions internationales**

La relance de la course états-unienne au surarmement face au reste du monde, s'est accompagnée d'un changement d'attitude de Washington dans la gestion des relations internationales. L'idylle avec l'ONU, à partir de la « crise du Golfe » en 1990, ainsi que la croyance en la possibilité de déployer systématiquement le rôle impérial des USA dans le cadre d'une légalité internationale maîtrisée au gré de Washington (Irak, Somalie, Haïti), furent abandonnés, dans un premier temps, au profit de l'action unilatérale de l'OTAN dans les Balkans. Les droits de veto russe et chinois au Conseil de sécurité de l'ONU furent circonvenus ainsi par l'action unilatérale de la structure militaire collective dirigée par Washington, au nom de prétendus soucis « humanitaires ».

Le nouveau consensus créé par les mêmes attentats du 11 septembre autour des expéditions militaires de Washington, combinés avec l'inclination « unilatéraliste » propre à l'administration Bush ont encouragé cette dernière à s'affranchir de toute structure institutionnelle dans le parachèvement de son expansion impériale. Les coalitions à géométrie variable (*coalitions of the willing*), sous la houlette de Washington, remplacèrent l'OTAN elle-même, dont le principe d'unanimité constitue l'équivalent d'un droit de veto accordé à l'ensemble de ses États-membres. La guerre d'invasion de l'Irak fut l'occasion par excellence de la mise en œuvre du principe déjà énoncé par Madeleine Albright lors de l'intervention dans les Balkans : « Avec l'ONU quand c'est possible, sans l'ONU si nécessaire ».

Depuis le tournant de 1990-91, Washington considère que le rôle, joué par l'ONU au temps de la guerre froide, de gestion du consensus entre les grandes puissances, que l'ONU a joué du temps de la Guerre froide, est devenu obsolète. L'égalité en droit (de veto) des cinq membres permanents du Conseil de sécurité lui semble tout à fait surannée dans un monde, où seul les États-Unis sont en mesure de pratiquer un veto de fait en matière de « sécurité » internationale. La lettre et, plus encore, l'esprit de la Charte de l'ONU sont allègrement bafoués. Au regard de la Charte, les guerres d'invasion sont illégales à moins d'avoir été décidées par le Conseil de sécurité : en ce sens, les guerres de Washington, à défaut d'être justes ou légitimes, ne sont même plus « légales ».

( *Un paragraphe sur les institutions internationales - ONU, OMC, Cour Pénale Internationale, etc... sera rédigé ici.* )

## Chapitre 3

### LUTTER POUR L'EMANCIPATION !

#### A. Le combat anticapitaliste

Notre combat est celui de toutes les victimes de l'exploitation capitaliste et des diverses formes d'oppression. Il vise à en finir avec le capitalisme et l'ordre bourgeois. Cette exigence peut paraître utopique, compte tenu des défaites subies au cours du siècle passé, et de la monstruosité totalitaire qu'a représenté le stalinisme, perversion du socialisme. Mais l'écho actuel des rhétoriques de la résignation ne signifie pas qu'elles disent la vérité du monde. Le capitalisme n'a pas résolu ses contradictions, et rien n'indique qu'il serait désormais capable de maîtriser un développement socialement plus juste et écologiquement soutenable. Mais quelles sont les forces sociales aptes à dessiner une alternative ? Comment favoriser leur convergence ?

#### 1. La force sociale du prolétariat : des tendances contradictoires

##### 1-1 Extension de la prolétarisation

L'affaiblissement des organisations du mouvement ouvrier sous les coups des offensives néo-libérales s'est accompagné de nouvelles prophéties " de la fin " : " fin " du travail, " fin " du prolétariat, " fin " de la lutte des classes. Si, avec Marx, on considère qu'être prolétaire c'est tout simplement être contraint de vendre sa force de travail, alors le prolétariat a au contraire progressé à un rythme dépassant tout ce qui avait été imaginé par les pionniers du marxisme eux-mêmes. Certes, il faut se garder de confondre une définition sociologique avec la réalité de l'évolution de tel ou tel groupe. Le " salariat " comporte des couches élevées intégrées de fait à la bourgeoisie. Elles ont partie liée avec l'ordre existant et leurs " salaires " mirobolants correspondent à une part des profits. D'autres couches ont une position intermédiaires entre la bourgeoisie et le prolétariat. L'arithmétique seule ne suffit donc pas, mais nul ne peut considérer le nombre global de salariés comme de peu d'importance. D'après les classifications de l'INSEE, ceux et celles qui en France ne vivent que de la vente de leur force de travail, ceux et celles qui en ont vécu (les retraités), ceux et celles qui ont vocation à le faire (chômeurs, jeunes en formation, etc...), représentent près de 90% de la population adulte. Parmi ce nombre, on compte 27% d'ouvriers et 30% " d'employés ". Niveau de salaire, conditions de travail, précarisation, chômage : tout concourt à rapprocher de la " prolétarisation " une grande part des " employés ". Le phénomène majeur est donc bien la " prolétarisation " d'une partie grandissante du salariat, y compris des paysans formellement propriétaires de leur exploitation mais entièrement dépendants fait des trusts agroalimentaires et du crédit.

##### 1-2 Éclatement du prolétariat

En même temps, des processus profonds sont à l'œuvre qui émettent cette immense force sociale potentielle. On peut déjà noter l'écart entre les conditions de vie des couches supérieures et inférieures du prolétariat, conduisant à

des visions du monde social parfois fort éloignées, qui ne convergent pas spontanément. A ces différenciations sociologiques s'ajoutent les conséquences des politiques néo-libérales. Permanence d'un chômage de masse et précarisation de la condition salariale se traduisent par une concurrence (voulue et organisée d'en haut) de plus en plus acharnée au sein du prolétariat. De son côté, la crise du mouvement ouvrier - au niveau politique comme syndical ; au niveau idéologique comme organisationnel - se traduit par l'affaiblissement des solidarités, affecte la conscience des éléments d'unification au sein du prolétariat, accentue les divisions. Ceci dans le cadre d'une recomposition quantitative, avec le recul de la classe ouvrière d'usine dans le cadre d'une extraordinaire extension du salariat ; et aussi qualitative, avec une montée sans précédent du niveau d'éducation, mais accompagnée de la polarisation des qualifications, entre les deux extrêmes, emplois très qualifiés et, au contraire, " petits boulots " très déqualifiés. Ceci s'est accompagné d'un fort recul des grandes concentrations industrielles au profit d'unités de production plus petites. Cela ne donne pas une image exacte de la place des ouvriers dans la société - une grande partie d'entre eux est à temps partiel, en intérim, en CDD, au chômage, au RMI, au noir...-, mais permet de comprendre la dislocation à laquelle cette partie du prolétariat a été soumise.

##### 1-3 De plus grandes potentialités

Mais, en sens inverse, il faut insister sur l'expérience historique accumulée, l'habitude de la confrontation politique démocratique, comme sur l'importance considérable que représente la montée générale du niveau d'éducation dans le dernier demi-siècle, dans toutes les catégories de la société, et, d'une manière spectaculaire, dans les catégories les plus exploitées, ouvrières et employées. La conscience du prolétariat se modifie : l'horizon s'élargit, les préoccupations sont plus diversifiées, il y a davantage d'autonomie de jugement, les capacités de sa prise de responsabilité directe dans la vie sociale et économique n'ont jamais été aussi grande. Certes ces potentialités sont entravées par la marchandisation généralisée des rapports sociaux et par l'emprise de l'idéologie dominante. Mais chaque grand mouvement vient confirmer la puissance sociale du prolétariat, lorsque sont trouvés les moyens de l'unification de ses luttes. ~~Mais cette puissance reste entravée par le cercle vicieux de la domination, par l'emprise de l'idéologie dominante, et par le fétichisme accru de la marchandise.~~

##### 1-4 La question stratégique principale

La question centrale à résoudre devient alors celle des tendances contradictoires entre d'un côté le renouvellement et l'accentuation des contrastes au sein du prolétariat, et de l'autre l'unification des conditions de vie, d'éducation et de travail très largement à l'œuvre par ailleurs. D'un côté les déchirures de la société dans un individualisme non solidaire, l'emprise accrue du règne de la marchandise fétichisme marchand ; de l'autre la croissance numérique du prolétariat comme de son potentiel démocratique. Se trouve ainsi posée la question stratégique principale pour un changement révolutionnaire aujourd'hui. Un prolétariat largement majoritaire dans la population d'un pays, cela signifie en effet que les conditions stratégiques du combat contre le capitalisme sont bouleversées par rapport à la Russie de 1917 (avec un prolétariat peu éduqué et très minoritaire) ou la Chine de

1949 (où la révolution s'est principalement appuyée sur la paysannerie). La question centrale devient celle des voies de la jonction des combats au sein du prolétariat lui-même. Faire que les différences en son sein deviennent constructives et non destructrices nécessite un combat proprement politique multiforme, des convergences stratégiques à construire. Enfin, la lutte pour la démocratie "ouvrière" tend à exprimer l'aspiration à la démocratie de l'ensemble de la population.

## 2. Pluralité des dominations

Il faut rompre avec l'idée d'une classe prolétarienne homogène. Cette dernière est au contraire constituée de groupes divers, selon le sexe, les nationalités, les données régionales, les religions, les cultures. Ses membres (qui sont ceux de la majorité de la population) se distinguent encore par de puissantes divisions générationnelles ou encore par l'orientation des pratiques sexuelles. Qu'il existe au sein du prolétariat un facteur commun ancré dans les rapports de production capitalistes n'efface pas la pluralité concrète de ses membres. De plus, certaines de ces divisions sont bien plus anciennes que le capitalisme lui-même et lui survivront probablement, comme les divisions sociales liées au sexe.

La plupart du temps, ces divisions s'accompagnent de discriminations : celles liées à un handicap, ou les discriminations religieuses, l'oppression de nationalités, les racismes, les discriminations générationnelles (envers les jeunes ou les vieux), l'homophobie. Elles peuvent toucher des parties minoritaires de la population, mais parfois, ce sont des majorités qui sont concernées, comme c'est le cas pour l'oppression des femmes. Cette dernière exprime une grande division sociale qui se combine avec la division de classe, celle des rapports sociaux de sexe. Il ne s'agit pas là de la simple division liée au sexe biologique, mais bien de la construction (idéologique, familiale, scolaire, économique, politique) d'un grand partage inégalitaire de la société.

Ainsi, le rapport d'exploitation n'épuise pas les oppressions à combattre, ni ne les résume. L'émancipation humaine est un combat multiforme à long terme, comme ont contribué à le montrer les analyses féministes et les apports des sociologies critiques.

## 3. L'émancipation des individus

Le combat pour l'émancipation ne s'arrête pas à la lutte contre les oppressions de classes, de genre, de nation ou de catégorie. Il s'étend à la construction de la liberté maximale pour chaque individu. Certes, les défenseurs du libéralisme agitent le drapeau de la liberté individuelle. Mais il s'agit dans ce cas d'une fausse liberté en trompe-l'œil, limitée la plupart du temps à celle des plus puissants d'écraser celle des autres, la liberté d'une minorité, acquise dans la guerre de tous contre tous. Celle pour laquelle nous nous battons ne se conçoit qu'également partagée. Nous revendiquons pour cela la force des critiques libertaires et marxistes contre l'individualisme marchand. A ce dernier nous opposons la libération des capacités créatrices de chacun et chacune, entravées aujourd'hui tant par la seule mesure marchande des activités humaines que par leur uniformisation bureaucratique. Contre l'individualisme marchand, nous revendiquons l'inspiration des critiques marxistes et libertaires du capitalisme et de l'étatisme au nom des capacités créatrices de l'individualité

~~singulière de chacun, qu'écrasent tant l'hégémonie de la mesure marchande des activités humaines que l'uniformisation bureaucratique.~~

La nouvelle liberté que nous défendons comporte la possibilité de défendre les droits collectifs des groupes que l'individu se choisit, mais aussi le droit symétrique de ne jamais être assigné à une identité définitive, du seul fait par exemple de sa naissance, de la religion de ses parents, ou de son sexe. Chaque individu a une multiplicité d'appartenances, qui peuvent varier selon les moments de la vie et les choix proposés. Nous nous battons pour que chacune et chacun puisse vivre les vies qui lui paraissent souhaitables, dans le respect du droit des autres à en faire autant.

## 4. La force émancipatrice de la jeunesse

La jeunesse a ses propres divisions internes. Mais elle est aussi, collectivement, la cible principale de l'offensive sécuritaire, raciste, sexiste, moraliste et religieuse qui se développe. Et s'accroît sur toute la jeunesse travailleuse et scolarisée les effets de la massification de la précarisation. Laquelle donne la potentialité de luttes communes, même si l'expérience de la galère et de la précarité dessine des différences selon qu'elle n'est qu'un mauvais moment à passer – certes aujourd'hui de plus en plus long – ou un mode d'existence à temps complet.

C'est dans la jeunesse que les contradictions de l'individualisme contemporain sont maximales. D'un côté la fascination de la réussite personnelle gagnée contre tous les autres, et la tentation d'échapper aux désordres du monde par le repli sur soi. D'autant que le capitalisme a fait du mythe de la jeunesse un vecteur important de profits à travers des produits spécialement faits pour elle, engendrant une soif de consommation et d'aliénation inépuisable. Mais de l'autre côté, il y a aussi dans la jeunesse la potentialité et l'espoir d'inventer le monde nouveau et solidaire où chacun et chacune pourrait s'accomplir. C'est pourquoi, à travers toute l'Europe, elle est le fer de lance des mobilisations altermondialistes. C'est pourquoi aussi des mouvements de masse de la jeunesse surgissent souvent spontanément, sous l'effet d'une colère face à une situation inadmissible (catastrophes écologiques, guerre en Irak, lois sécuritaires, Le Pen au second tour en 2002...) ou un problème qui s'exacerbe (des réformes du système éducatif à la mondialisation capitaliste en passant par la généralisation de la précarité). C'est que la jeunesse est moins tributaire des échecs des luttes passées et des modes d'organisations souvent sclérosants et étouffants du vieux mouvement ouvrier, plus apte à inventer des pratiques sociales émancipatrices s'opposant à la marchandisation du monde. Elle peut être en conséquence une force sociale majeure pour tout projet de transformation révolutionnaire.

## 5. Pluralité et unité du combat anticapitaliste

Le capitalisme ne se réduit pas aux rapports entre le patronat et les exploités. Il est plus qu'un rapport économique. Il tend à modeler l'ensemble des rapports sociaux. Le rapport d'exploitation s'efforce de se subordonner toute la société. Il pénètre progressivement tous les aspects de la vie, imposant en même temps la marchandisation de toutes les activités humaines. Ayant comme

moteur la production sans fin du profit et la mise en valeur du capital, il englobe désormais dans sa phase globalisée la planète entière. C'est de son extension que procède la nécessité et la possibilité d'unifier les divers combats des exploités et des opprimés. C'est ce que montrent les grands rassemblements altermondialistes, qui brassent les idées, les luttes et les espoirs dans une volonté commune d'en finir avec la marchandisation du monde et de l'humain

Si le combat contre le capitalisme est une des conditions principales pour concevoir un monde de liberté, parmi l'ensemble des oppressions, celle liée à l'exploitation et à la reproduction sociale soumise à sa domination joue un rôle particulier. La grande division entre capital et travail, par son ampleur et sa généralité, influence massivement et modèle en partie l'ensemble des autres divisions, comme le fait aussi la division sexuelle. Cela ne garantit pas une identité commune du prolétariat, mais en détermine la potentialité. Les classes sociales ne sont pas, au sens strict, « de nature économique ». Elles s'enracinent au niveau des rapports de production et de reproduction dans leur ensemble, économiques, mais aussi sociaux, idéologiques, politiques. Plus généralement, c'est de la lutte des classes que naît le sentiment d'appartenance commune et non de simples données sociologiques. Comme lors de toutes les formes de mobilisation, de lutte, d'organisation par le biais desquelles les salarié-es montrent leur capacité à lutter collectivement, à se dresser contre l'ordre établi, à jouer ainsi un rôle d'entraînement pour le reste de la société. Ce fut et ce sera encore le cas lors des grandes confrontations sociales à venir : l'expérience historique montre qu'un grand mouvement prolétarien ouvre la voie à un soulèvement généralisé des opprimés.

## **B. L'auto-organisation, moteur de la transformation sociale**

### **1 L'action de masse et la démocratie sociale**

Dans leurs luttes, les mouvements sociaux sont souvent confrontés à des lois conçues contre eux, à commencer par le respect intangible de la propriété privée. Ils doivent alors avancer sur deux plans. Celui des lois, en n'hésitant pas à utiliser celles qui ont enregistré des rapports de force favorables dans le passé, et en agissant pour des lois nouvelles, plus progressistes. Ensuite, en trouvant des formes de lutte qui, en transgressant une légalité qui s'oppose à leurs aspirations, popularise la légitimité des revendications pour les imposer pratiquement.

Le but de la lutte révolutionnaire est de bien de mettre le pouvoir entre les mains des travailleurs associés, de développer une démocratie maximale. Il en découle des conséquences non seulement sur le type de société à bâtir, mais aussi et d'abord sur la manière d'envisager dès aujourd'hui le combat politique en général. Jamais un parti, même révolutionnaire, ne doit se substituer à un engagement conscient. L'émancipation est l'affaire de ceux et celles qui luttent pour s'émanciper, ou elle n'est pas. Seule une force mobilisée, organisée, prenant conscience de ses possibilités et de ses responsabilités peut y parvenir.

Sous le joug de la société capitaliste sourd la volonté de faire prévaloir d'autres rapports sociaux, d'autres valeurs que celles dictées par les rapports marchands et l'intérêt égoïste. L'engagement associatif, syndical, politique est

un antidote concret à la marchandisation du monde. Loin de se tarir, ces résistances se renouvellent et s'approfondissent. Ainsi, contre la toute puissance de Microsoft, des dizaines de milliers de citoyens imaginent, améliorent et mettent gratuitement à la disposition du public des logiciels libres. Des initiatives locales (culturelles, sportives, citoyennes, etc.) naissent et meurent, mais renaissent et renaîtront aussi longtemps qu'il y aura injustices et inégalités. L'élargissement du domaine de la lutte est incontestable. Hier, avec le féminisme qui a bouleversé la conception même de l'action politique, les rapports entre privé et public, et dont l'onde de choc se poursuit. Plus récemment avec les divers mouvements de "sans" (toit, papiers, emploi, revenu...). Mais aussi avec la lutte des intermittents, qui, à la jointure entre la culture et la politique, a su poser en termes inédits, bien au-delà du seul secteur de la culture, la question de la continuité de l'emploi et du revenu malgré les discontinuités de l'activité professionnelle.

### **2. La grève, ébauche d'un pouvoir nouveau**

« Tous ensemble, tous ensemble !... » : l'histoire du mouvement ouvrier est traversée de grandes expériences lumineuses qui virent la grève générale se dessiner, et même s'engager. De tels mouvements de mobilisation répondent à la nécessité pour l'immense masse des dominés de se soulever et de mettre à bas l'ordre injuste qui les écrase. Au cours de ces moments forts, on a pu mesurer la puissance que développe une telle dynamique de mobilisation, comment se noue alors un affrontement entre la force des salariés, et un pouvoir qui se rétracte sur quelques centres de décision. La grève organise sa propre information, ses réseaux financiers, ses consignes de sécurité, parfois la prise en charge des outillages. La grève est une contestation en actes de la propriété privée. Une grève interprofessionnelle prolongée peut fonctionner comme un contre-pouvoir global, devenir une expérience pour imaginer la possibilité d'un pouvoir démocratique nouveau. On voit alors les piliers du capitalisme se lézarder et se matérialiser le mot d'ordre ou l'espoir: « Tout est possible ! ».

### **3. Le mouvement altermondialiste**

Et, surtout, aujourd'hui, avec les mouvements altermondialistes. Avec ses contre-sommets et ses forums sociaux, son développement en réseaux, ils apparaissent porteurs d'un nouvel internationalisme, au niveau européen et mondial, exerçant une vigilance des citoyen-ne-s envers les différents rapports de pouvoir. Leurs manifestations les plus spectaculaires sont un signe de ce renouveau militant, correspondant à une nouvelle façon d'être ensemble, et cherchant le consensus plutôt que la division. Cela laisse cependant entière la question démocratique du règlement des différends quand ils se révèlent insurmontables.

### **4. Démocratie et révolution ont partie liée**

Après les reculs historiques subis, un autre avenir est-il ouvert à l'humanité que le capitalisme porteur de nouvelles barbaries ?

Si le socialisme et le communisme apparaissent comme des perspectives à réinventer, c'est fondamentalement qu'elles ont été discréditées par le phénomène du despotisme bureaucratique, en particulier stalinien. Il a constitué une trahison de la révolution, la perversion

la plus absolue de ses valeurs émancipatrices. La démocratie doit être au cœur du projet à refonder : démocratie et révolution ont partie liée ! Ceci a des conséquences sur la manière même d'envisager le combat révolutionnaire, et d'ériger en principes des exigences qui n'ont pas toujours été claires dans l'histoire du mouvement ouvrier dont nous nous réclamons.

## 5. Indépendance et démocratie du mouvement ouvrier et des mouvements sociaux

Pour qui lutte en faveur d'une société de liberté collective et individuelle, pour le pouvoir auto-organisé des travailleuses et des travailleurs, l'indépendance des syndicats et des organisations du mouvement social est une question de principe. Indépendance vis à vis de l'État, mais aussi indépendance organisationnelle vis à vis des partis politiques, y compris de ceux qui luttent pour les mêmes objectifs d'émancipation. Sans cette indépendance, la démocratie du fonctionnement au sein des mouvements sociaux serait un leurre. Or, elle est une nécessité absolue :

- pour des raisons d'efficacité de combat de chacun de ces mouvements, seule possible si la parole de toutes et tous est prise en compte à égalité ;

- parce que l'engagement militant dans la lutte contre l'exploitation et l'oppression peut être considéré comme un apprentissage d'une démocratie effective, où se prépare le pouvoir de demain.

- que cette école suppose le droit à conduire librement sa propre expérience.

La contribution des partis politiques, respectueuse de cette indépendance, est un apport à cette démocratie effective. Face aux carcans bureaucratiques celle des révolutionnaires en particulier en est une condition indispensable.

## 6. Mouvements sociaux et perspectives révolutionnaires

La vague altermondialiste peut nourrir l'espoir que le mouvement social pourrait, par son propre développement, favoriser un changement de société en faisant l'économie des affrontements politiques mettant en jeu le pouvoir d'État. Pourtant, dans la nouvelle phase du développement capitaliste, l'état des rapports de force dans le monde, le renforcement des appareils économiques, politiques, répressifs et militaires qui le rendent possible, on voit mal le mouvement social se suffire à lui-même. Ou alors – ce qui est souvent le cas – c'est l'acceptation résignée de le cantonner au rôle de groupe de pression, avec une stratégie de " lobbying " qui laisserait intacts les fondements du pouvoir capitaliste. Ce danger menace entre autres les ONG souvent réduites à ce rôle dans les coulisses des grandes conférences et institutions internationales et entretenant un rapport de transaction permanente avec ces institutions, du fait qu'il n'existe pas même un embryon de démocratie mondiale. Enfin l'illusion sociale, symétrique de " l'illusion politique " dénoncée par Marx, reconduit une division du travail, et pas seulement de fonction, entre social et politique qui revient finalement à abandonner la politique aux professionnels de la chose.

Du côté de la gauche révolutionnaire, la tentation a longtemps été de répondre à ce défi en limitant par principe la portée politique des mouvements sociaux, leur capacité propre d'analyse, de proposition, de mobilisation, d'initiatives d'ensemble. Avec en conséquence un autre partage strict des tâches : aux mouvements (aux syn-

dicats en particulier) les " luttes immédiates " ; aux partis radicaux les luttes globales au niveau politique. Grosse d'élitisme (avec des partis " en surplomb " par rapport aux mouvements) et de risques avant-gardistes, cette conception doit être définitivement rejetée. Elle est démentie par toute l'histoire des révolutions, où l'on voit que les partis radicaux peuvent dans la fureur révolutionnaire être en retard sur les masses. Elle est mise en défaut si l'on considère la capacité des mouvements à explorer de nouveaux champs, à inventer et à expérimenter de nouvelles formes de lutte et de nouvelles pratiques sociales, dont ils sont la source principale. Cette conception est enfin contradictoire avec la préparation d'une société où le pouvoir politique serait de plus en plus exercé par des structures auto-gérées, les propositions et programmes des partis constituant cependant une médiation nécessaire entre les intérêts sociaux ou locaux particuliers et un projet d'ensemble pour la société.

Dans les luttes récentes, on peut noter des aspects contradictoires concernant la place plus grande prise par l'autonomie de chaque mouvement, jusqu'à la manifestation nettement plus affirmée de l'autonomie individuelle elle-même. Des mouvements sociaux extrêmement variés sont en capacité de produire des dysfonctionnements réels et parfois inattendus dans les machineries automatiques sophistiquées mais fragiles des circuits capitalistes. Même si cela demeure parfois sans projet politique global, il y a là une large part de possibilités nouvelles, de force subversive précieuse dans des luttes auto-développées selon des logiques propres, sans plan préconçu et général, sans visée du pouvoir

Cependant tout mouvement social est confronté à la question des rapports de pouvoir élatés, diversifiés, croisant les dominations diverses qui traversent l'ensemble de la société. Cependant tout mouvement social est confronté à la question des dominations qui traversent la société, et des rapports de pouvoir qui les organisent. Ils sont en particulier confrontés à la question du pouvoir d'Etat qui articule ces différentes relations. Nous ne saurions donc souscrire à l'idée que le développement cumulatif d'une multitude de mouvements, même collaborant les uns avec les autres, suffirait à briser, ou à " dissoudre " petit à petit les mécanismes oppresseurs du capitalisme. Ces derniers sont aptes à gérer ces mises en cause (par l'absorption et la dénaturation du potentiel de contestation, par l'isolement, ou par la répression) tant que des incursions n'ont pas été introduites dans les organes vitaux de la machine étatique. Si prendre le pouvoir " en haut " ne suffit pas, si le pouvoir démocratique doit se diffuser et combiner le " haut " et le " bas ", il serait naïf et contraire à toutes les expériences historiques du siècle écoulé de croire à la possibilité d'esquiver la question, ou de se contenter d'assiéger le pouvoir central. L'affrontement est inévitable. Son refus finit par profiter au maintien de l'ordre existant. Les convergences vers une telle confrontation se manifestent au sein des mouvements sociaux eux-mêmes dans des moments de forte mobilisation. Mais le travail d'un parti révolutionnaire est d'y contribuer, non seulement aux moments paroxystiques, mais à chaque moment de la lutte.

# QUEL AUTRE MONDE ?

## Chapitre 4

### Changer radicalement de logique

Selon la logique de la mondialisation libérale, les « marchés » dictent leur volonté et décident de tout en fonction des critères exclusifs du profit et de la rentabilité financière, au mépris des besoins humains. Une autre logique doit l'emporter, celle des solidarités contre l'égoïsme débridé, des services publics et des biens communs contre la confiscation des richesses, de l'appropriation sociale et des besoins sociaux contre le pouvoir arbitraire de la propriété privée, de l'épanouissement individuel et des solidarités contre le repli individualiste et la loi de la jungle.

On nous demande souvent ce qu'être révolutionnaire au seuil du troisième millénaire veut dire. On ne peut prévoir que la lutte inévitable entre des forces sociales antagoniques, pas les formes, les moyens, ni le dénouement de cette lutte. En revanche, être révolutionnaire c'est engager cette lutte pour qu'une autre logique l'emporte sur celle impitoyable de la compétition généralisée et de la guerre de tous contre tous. C'est donc combattre pour la dignité d'une humanité dont on sacrifie les libertés sur l'autel des « lois naturelles de l'économie » et des fatalités historiques. C'est vouloir changer un monde qui vire au cauchemar.

Avant tout débat politique, toute réflexion sociale, il faudrait admettre que tout est marchandise, tout se vend, même les relations humaines. Ou alors, version social-libérale, il ne serait possible que de corriger à la marge les dégâts provoqués par la toute puissance du marché. En réalité, on veut nous faire croire que les faits économiques sont semblables aux phénomènes météorologiques. Il faut renverser la perspective, et mettre le choix politique, c'est-à-dire la délibération publique démocratique, au poste de commande. C'est le premier pas de l'alternative. Le présent et l'avenir imposé par la société capitaliste, c'est la privatisation généralisée : celle du droit, de la violence, de la guerre, de l'espace, du vivant lui-même. L'alternative que nous proposons consiste à défendre un projet de société socialiste, où la production, la distribution et l'usage des richesses seraient subordonnées aux choix démocratiques et aux droits humains, individuels et collectifs respectueux de l'environnement ; une société mettant fin aux rapports d'oppression et d'exploitation et où les conquêtes sociales du passé seraient redéployées sur des bases nouvelles, combattant le bureaucratisme et toutes les dictatures.

#### A) Contre le despotisme du marché, le droit à l'existence !

##### Décréter l'exception sociale !

Les conquêtes sociales que le mouvement ouvrier et populaire a pu imposer dans l'après-guerre permettaient une sécurité de l'existence mieux assurée. Ces conquêtes sont insupportables au capitalisme contemporain. Il tente de les démolir systématiquement et de faire du travail salarié une marchandise taillable et corvéable à merci. Le salaire ne correspondrait plus qu'au temps de travail effectif sans les faux frais du financement des retraites,

des maternités, du chômage, de l'éducation, de la culture, des soins de santé, assumés directement par une partie socialisée du salaire ou par la fiscalité et le budget de l'Etat. Le patronat cherche à installer pour la grande masse des salariés une insécurité sociale permanente, avec la menace constante de la chute dans la précarité. Avec, au bas de l'échelle, les salarié(e)s pauvres et précaires réduits à l'assistance publique.

Les effets de ces politiques menées depuis un quart de siècle atteignent les droits les plus fondamentaux à l'existence de parties massives de la population. Se loger, communiquer, se chauffer, s'éduquer, se cultiver, se soigner, voilà des droits élémentaires. Quelle est la valeur morale d'une société incapable d'assurer le droit à l'existence comme droit imprescriptible ? De même qu'il est question de protéger la création culturelle de la marchandisation et de la concurrence globalisées par « une exception culturelle », il faudrait décréter l'exception sociale généralisée, garantissant le « droit à l'existence ». Seuls des droits collectifs disponibles pour chacune et chacun peut nous faire exister plus librement comme individu autonome. Le capitalisme est incapable, par nature, d'admettre que cette logique du droit à l'existence est prioritaire par rapport à celle du droit de propriété. Nous voulons au contraire nous y appuyer, étendre et garantir *le principe de gratuité* de l'accès à ces besoins de base.

~~Cela ne peut être accompli sans remettre en cause la propriété capitaliste, le rapport d'exploitation qui est à la racine du système, sans remettre en cause la marchandisation de la force de travail elle-même.~~

*C'est déjà dit ci-dessus, « le présent et l'avenir... dictatures »*

#### 1. Droit à l'emploi

Certes, la société doit prendre en charge « le droit à l'existence » de ceux qui se trouvent accidentellement rejetés en situation précaire : par le relèvement des minima sociaux, le droit au logement, à la santé etc. Mais ce doit être une situation transitoire, qui devrait devenir exceptionnelle, sauf à admettre une société durablement clivée entre ceux qui assurent la production des richesses et d'autres qui en vivent sans y contribuer. Dans une société où près de 90% des actifs sont des salariés, le droit à l'existence c'est avant tout le droit à l'emploi.

#### *Interdiction des licenciements*

Nous dénonçons au patronat le droit de licencier quelle que soit la forme du licenciement (2/3 des licenciements sont des licenciements pour faute ou inaptitude). Il faut interdire, à l'échelle du pays et de l'Union européenne les licenciements boursiers de grandes entreprises bénéficiaires qui sont un scandale humain intolérable. De la même manière, les déficits éventuels des entreprises moyennes ou petites (prétextes à licenciements) doivent être mis en regard de la politique des vrais responsables, souvent de grandes multinationales donneurs d'ordre. Tout ceci doit pouvoir être vérifié publiquement par les organisations syndicales sur le plan de chaque entreprise comme à l'échelle des liens opaques que les réseaux de sous-traitance camouflent. Nous dénonçons tout chantage à la délocalisation, ainsi que toute subvention aux grandes entreprises qui empochent l'argent et licencient tout de même. Les subventions accordées doivent être restituées à la

puissance publique. Dans tous les cas, le contrat de travail et le revenu du salarié doit être garanti. Les patrons doivent assumer les coûts soit au niveau de l'entreprise, des groupes et multinationales dont dépend l'entreprise qui licencie directement, soit au niveau de la branche professionnelle. En fin de compte, contre les patrons licencieurs qui persistent à détruire l'emploi, les pouvoirs publics doivent décider la mise sous tutelle des biens pour protéger l'emploi et l'outil de travail, et favoriser la reprise de la gestion sous le contrôle des collectifs de travailleurs.

### *Contre l'emploi précaire et pour l'égalité entre hommes et femmes*

~~Mais le droit à l'emploi salarié, est le droit à un emploi à plein temps, non précaire, garanti par un contrat à durée indéterminée (CDI). Ce n'est pas non plus le temps partiel imposé, comme c'est le cas pour près des deux tiers des contrats de ce type, aux trois quarts occupés par des femmes. Le droit à l'emploi doit favoriser l'égalité entre hommes et femmes. L'égalité devant l'emploi suppose le développement massif d'équipements collectifs de qualité pour la petite enfance, notamment des crèches. Elle doit, par ailleurs, s'accompagner d'une remise en cause des rôles assignés aux sexes et déboucher sur un partage égalitaire des tâches domestiques.~~

L'emploi doit permettre de vivre décemment, avec une rémunération jamais en-dessous du SMIC, réévalué selon des critères collectivement et régulièrement débattus (1 500 mensuels début 2004 : peut-on vivre avec moins de l'équivalent de 10 000 francs ?). Aujourd'hui en France, les revenus d'un PDG d'une multinationale peuvent dépasser 500 fois celui d'un Smicard. Ne serait-il pas décent de fixer un revenu minimum à 1500 (10000 francs) et un revenu maximum ne dépassant pas le triple (4500, soit 30000 francs) ?

### *Sécurité des droits sociaux !*

Stabiliser l'emploi, interdire les licenciements, ce n'est pas refuser toute évolution, mais exiger un droit permanent à une sécurité individuelle et collective. Dans ce cadre, bien évidemment, il peut exister une évolution du poste de travail, de la production, et la reconnaissance d'un droit à changer d'emploi ; de même que des périodes de formation continue sur le temps de travail, rémunérées par l'employeur, en vue d'accroître la qualification et de mieux maîtriser les évolutions technologiques.

Il s'agit donc d'imposer pour les salariés du privé un droit stable, de type statutaire, aussi protecteur que celui des salariés de droit public. Tant que le patronat est l'employeur (branches économiques, donneurs d'ordre), c'est à lui de financer cette permanence du droit à l'emploi, au-delà des aléas de la vie de telle ou telle entreprise, à travers la création d'un fonds de mutualisation, alimenté par des cotisations patronales.

Ces exigences s'opposent à la concurrence acharnée qui règne sur le marché du travail capitaliste. Elles vont à l'encontre des thèses libérales ou social-libérales visant à laisser faire les patrons dans la gestion de l'emploi (licencier, délocaliser, fermer des sites...), en laissant à la société et aux finances publiques le coût d'un filet de protection individuelle. L'insécurité sociale grandissante, la peur de perdre son emploi, ne peuvent être combattue que par une limitation drastique du pouvoir patronal. La sécurité personnelle et l'autonomie individuelle vont de pair avec le renforcement des droits collectifs.

### *Éradiquer le chômage, vers les 30 heures hebdomadaires*

L'objectif du plein emploi débouche sur la lutte pour l'éradication totale du chômage. Cela passe par une forte réduction du temps de travail doublée de créations massives d'emplois. La Loi Aubry n'a pas été un point d'appui pour ce progrès social, parce qu'elle a autorisé l'offensive patronale et aggravé les conditions de travail. Elle a facilité la généralisation de la flexibilité qui permet au patronat non plus seulement de commander la force de travail pendant un temps donné, mais aussi partiellement sa disponibilité et son temps libre, dans une véritable féodalisation du rapport social. Mais elle est encore insupportable au Medef qui veut l'abroger. Notre point de vue est exactement inverse : nous rejetons la loi Aubry, et voulons une autre loi interdisant la flexibilité, l'annualisation, et favorisant les créations d'emplois sans baisser les salaires. Les 35 heures ne sont pas une butée, mais une étape vers la semaine de 30 heures avec création massive d'emplois, sous le contrôle des salariés. C'est là le cœur d'un autre partage des richesses. Et un moyen d'avoir du temps pour participer à la vie publique.

### *Vers un contrôle de la production*

Certaines productions sont polluantes, dangereuses pour l'environnement et les hommes, ou d'une utilité contestable. Elles doivent faire l'objet de débats publics et, si nécessaire, de plans de reconversion maîtrisés (industrie d'armement, certaines productions chimiques, énergie nucléaire, etc). C'est là une occasion de tisser des liens entre les salariés des entreprises et les populations concernées. Mais le droit à l'emploi sur place ne doit pas être remis en cause. Des évolutions des postes de travail, des restructurations techniques, des suppressions de postes dangereux peuvent être indispensables. La garantie du droit à l'emploi n'est pas synonyme de gel de toutes les situations. Au contraire c'est grâce à elle que des changements technologiques peuvent être mis en œuvre sous le contrôle des salariés, sans crainte de l'avenir.

### *Remettre en cause l'exploitation capitaliste*

Dans notre société, Le travail salarié est un asservissement. Il faudrait déjà modifier les horaires (notamment par une remise en cause radicale du travail de nuit à la fois pour les femmes et les hommes), et créer des emplois en nombre suffisant pour diminuer la contrainte physique et psychique. Plus largement, l'exigence du droit à l'emploi débouche ainsi sur une critique du travail contraint, capitaliste, exploité et dominé. En même temps, ceux qui en sont exclus le vivent avec souffrance, avec le sentiment d'être rejeté, « inutile au monde » ; c'est pourquoi le chômage est une catastrophe sociale coûteuse, tant par son financement direct que par ses effets dérivés (alcoolisme, maladies, pathologies psychiques).

Dans le système capitaliste, l'immense majorité de la population doit obtenir l'argent nécessaire à sa subsistance par un travail rémunéré. Le salarié se soumet durant son temps de travail à un employeur qui a toute autorité pour lui faire produire ce que bon lui semble dans des conditions de travail, dans le lieu et aux horaires qu'il souhaite. Le rapport d'exploitation implique un rapport de soumission, malgré le fait qu'une partie importante du salaire a été socialisée, puisqu'elle est versée de manière collective



dans les organismes de Sécurité sociale (santé, retraite,...). Aujourd'hui la multiplication des PME de sous-traitance, le développement de la précarité, des contrats à durée déterminée, de la succession pour beaucoup de périodes de travail, de chômage, de reconversion accentuent le rapport de dépendance vis à vis des employeurs. Tout cela exige non seulement la défense des droits et protections existant dans le code du travail, mais leur extension et leur généralisation à celles et ceux qui n'en bénéficient pas (jeunes précaires, en formation, immigrés sans papiers, femmes maintenus hors de l'activité professionnelle et désireuses de trouver un emploi).

Des exigences actuelles dessinent cette perspective :

- d'abord la garantie d'un emploi tout au long de la vie, enlevant aux patrons un des leviers essentiels de leur pouvoir, et d'ores et déjà le droit à un revenu garanti au niveau du salaire en cas de perte d'emploi ;

- pour les délégués des salariés (DP, CE, CHS-CT), ~~un rôle décisionnaire dans l'organisation du travail, les horaires et un droit de veto sur les choix économiques de l'entreprise~~ : un droit de veto en ce qui concerne l'organisation du travail et les horaires et un droit contrôle sur les choix économiques de l'entreprise.

- obtenir des systèmes de rémunération sous forme d'augmentation uniforme, bannissant les augmentations individuelles, les avancements et gratifications sur décision hiérarchique.

L'amélioration fondamentale du statut de l'emploi est en fait antagonique à la logique du marché de l'emploi et à l'organisation capitaliste du travail. Elle suppose de mettre fin à l'exploitation et au salariat capitaliste. Elle trace la perspective d'une société dans laquelle les individus s'émancipent du travail, par un développement du temps libre, mais dans laquelle le travail est également émancipé de la domination du capital.

~~remettre en cause le rapport salarial dans toutes ses dimensions : remise en cause du système boursier qui règle la vie d'un grand nombre de groupes capitalistes, remise en cause du droit d'un patron de décider de ce qui doit être produit, de la part de la valeur ajoutée revenant aux producteurs, remise en cause du rapport de soumission ; remise en cause a fortiori du droit régalién d'embauche, de licenciement, du rapport d'autorité qui s'exerce directement par le patron ou à travers d'une hiérarchie d'encadrement.~~

~~Dans une société socialiste, par delà les vicissitudes de santé, les changements d'emploi, les alternances entre formation et travail, chacun(e) aurait droit à une rémunération qui ne serait plus un salaire au sens où on l'entend aujourd'hui dans le contrat de travail inégal entre « travail salarié et capital », même s'il garde une forme monétaire.~~

*Il s'agit là clairement d'une phase socialiste. C'est reporté dans le chapitre 9.*

## 2. Droit à la retraite

De très fortes inégalités sociales persistent face à la retraite : entre hommes et femmes, pénalisées par des carrières incomplètes (temps partiel) ; entre salariés et chômeurs, Rmistes, ou jeunes, privés de droits ; entre espérances de vie : à 60 ans, elle est de 17 ans pour un ouvrier, 22 ans pour un cadre. La retraite peut être vécue comme un refuge, face aux souffrances du travail.

En obligeant tous les salariés à cotiser plus longtemps

(42 ans), et à subir une plus faible pension (décotes, pouvoir d'achat moins revalorisé), la contre-réforme Fillon venant après les mesures Balladur engage une baisse nette du niveau de vie des futurs retraités.

La société est pourtant assez riche pour payer les retraites pour tous, privé et public, à 60 ans, après 37,5 de cotisations et avec 75% du dernier salaire. Pendant les 45 dernières années de progrès de la protection sociale, la part des retraites dans la richesse a augmenté de 7 points. Le monde ne s'est pas écroulé. Or, c'est l'équivalent de la part d'augmentation nécessaire pour les 40 prochaines années, selon les calculs du Conseil d'orientation des retraites. Cela nécessite d'augmenter progressivement les cotisations patronales (l'équivalent de 0,37% par an jusqu'en 2040), et de réduire le chômage à zéro.

Mais ce qui gêne les capitalistes, c'est que les retraites ont pu être financées jusqu'ici sans recourir aux capitaux placés. Pas besoin de fonds de pension ! Voilà un vrai cauchemar pour le patronat, la finance mondialisée. Il n'y a pas d'autre explication à leur acharnement contre tout ce qui est social, public, solidaire.

L'augmentation de l'espérance de vie, les alternances entre période de travail et de formation, l'évolution rapide des techniques et de l'organisation du travail rendent cependant de plus en plus irrationnel le partage rigide entre une période de scolarité, une période de travail usant, et une retraite inactive. La coupure brutale entre vie active professionnelle et retraite est une protection aujourd'hui nécessaire contre la volonté du capital d'allonger la durée du travail et de pressurer au maximum la force de travail, mais elle est aussi génératrice de pathologies (sentiment pour beaucoup d'exclusion, d'inutilité, de solitude). Une société libérée des exigences du capital pourrait expérimenter une remise en cause volontaire de cette division de la vie en trois périodes pour éviter que la vieillesse soit vécue comme une mise au rebut. Cette question deviendra d'autant plus importante que l'apparition d'un « quatrième âge » exigera la mise en place de dispositifs sanitaires et culturels de solidarité auxquels nos sociétés marchandes ne sont guère préparées.

## 3. Droit à la santé gratuite

La médecine et la santé souffrent d'une contradiction insupportable entre une logique de marché pour une partie croissante de l'offre (secteur libéral, cliniques privées, industrie pharmaceutique, assurances privées) et une socialisation fragilisée des ressources par l'assurance maladie obligatoire, et très affaiblie par le chômage massif et les politiques libérales de baisse des cotisations patronales. La fiscalisation des ressources déresponsabilise les entreprises : près de 90 % de la CSG provient en réalité des revenus des ménages, donc des salariés et retraités.

L'ensemble des besoins de santé doit être pris en charge pour tous dans un système public de protection sociale, fondé sur le travail salarié et non salarié. Et comme les cotisations (salariales et patronales) sont un salaire mis dans un pot commun pour certaines dépenses, alors il faut mettre en place un gestion démocratique de la Sécurité sociale, avec élections régulières des représentants des salariés, sur la base d'un programme et de choix débattus publiquement.

Les usagers doivent définir les besoins en équipe-

ments hospitaliers et services de soins. Ceci permettrait déjà de permettre aux mutuelles d'aider les médecins à résister à la pression des industries pharmaceutiques (par exemple avec un réseau de visiteurs indépendants qui livreraient aux médecins des comparaisons systématiques sur l'efficacité des médicaments). Parallèlement, la publicité médicale de l'industrie pharmaceutique serait interdite. Enfin – comme l'a montré le cas des malades du sida – il faut s'appuyer sur l'expertise irremplaçable des patients pour favoriser le recueil des besoins et l'orientation de la recherche.

Il faut étendre le service public. Notre proposition est la suppression du paiement à l'acte pour les médecins au profit d'une rémunération assurée par les collectivités ; par exemple les maisons de santé communautaires de quartier. Il est également nécessaire de supprimer les lits privés dans les hôpitaux, d'intégrer les cliniques privées au service public et de mettre en place un service public de recherche. Les médicaments doivent sortir du secteur marchand.

La gratuité des soins (y compris dentaires et optiques) est tout de suite possible pour les personnes ayant des revenus inférieurs ou égaux au Smic, en généralisant le tiers payant en ville et à l'hôpital. Elle doit être l'objectif pour toute la population.

#### 4. Droit à l'éducation pour tous

L'offensive libérale sur l'éducation se traduit par la lutte pour imposer des systèmes éducatifs plus « conscients des contraintes de compétitivité » : baisse des budgets publics ; adaptation aux exigences étroites « d'employabilité » et liens encore plus étroits avec le patronat ; accroissement de la ségrégation scolaire en vue de « hiérarchiser les talents » et abandon de l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du Baccalauréat ; développement massif de la concurrence entre établissements sous couvert « d'autonomie » ; gestion « managériale » de ces établissements ; mise en cause des statuts des personnels avec le développement massif de la précarisation. Cela se traduit aussi, inévitablement, par la promotion d'une école de l'ordre moral et de l'apprentissage de la soumission.

Ceci serait encore aggravé par l'abandon du monopole d'Etat sur la délivrance des diplômes et la remise en cause de nombre de conventions collectives justement fondées sur la reconnaissance nationale des qualifications acquises.

Sous une façade unifiée, le système éducatif actuel est pourtant déjà très inégalitaire, ne parvenant que trop rarement à compenser les différences issues de la société. Ainsi on est loin de la « réussite pour tous » au collège. Celle-ci supposerait un effort massif - au niveau budgétaire, comme à celui des changements pédagogiques. Loin de s'attaquer à ce problème, la renonciation au principe du « collège unique » (avec progressivement une sélection définitive à 14 ans) au nom d'une prétendue « diversité des talents » est décidée par la droite, avec le soutien d'une partie importante de la gauche. Pour la première fois depuis des siècles en France, les générations futures seraient moins éduquées que les actuelles.

Nous proposons au contraire le développement du droit égalitaire à l'éducation. Cela suppose la fin des « deux écoles », avec les fonds publics réservés à l'enseignement public. La scolarisation précoce à l'école maternelle, particulièrement favorable aux couches populaires, doit être assurée. Alors que désormais 85 % d'une classe d'âge

est scolarisée à dix-huit ans, il est indispensable de se fixer comme objectif la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à cet âge. La gratuité doit être effective. La laïcité doit être garantie, avec la séparation stricte sur tout le territoire de l'institution scolaire et de toutes les institutions religieuses.

Enfin, un droit public à la formation, sanctionné par des diplômes nationaux, doit reconstruire tout au long de la vie. Mais le droit à la formation continuée ne se limite en aucun cas à la formation professionnelle. Il faut en même temps reconnaître un droit individuel d'accès à la connaissance, à la culture, à la reprise d'études, avec les moyens financiers qui le rendent effectif.

L'école ne vit pas en dehors de la société capitaliste, mais elle ne lui est pas entièrement soumise. Elle ne doit pas être d'abord la propriété de l'État, mais celle de la population toute entière : ouverte sur ses combats et ses espoirs. Les luttes massives des personnels de l'éducation, les liens tissés avec celles des élèves et des parents montrent la voie. Celle d'une éducation émancipatrice, qui permette de forger à la fois une conscience collective des enjeux humains et une autonomie personnelle de jugement. Qui s'appuie sur les valeurs et les acquis des luttes démocratiques : égalité des individus, des peuples et des nations, refus du racisme, de l'antisémitisme, refus du sexisme.

#### B) Les moyens d'une politique anticapitaliste

On nous demande souvent où prendre les moyens de financer une telle politique. Nous répondons que c'est d'abord une question de choix politique. Il faut redistribuer les richesses par une autre fiscalité. Et, plus globalement, il faut opposer à la logique de l'appropriation privée celle de l'appropriation sociale.

##### Par où commencer ?

Notre proposition alternative exige une double démarche immédiate : une autre répartition des richesses, une maîtrise collective de la production de celles-ci.

a) Elle implique d'une part de rattraper, récupérer, ce qui a été concédé au libéralisme depuis le tournant des années 1980, c'est-à-dire un partage des richesses au profit quasi exclusif du capital. Ceci par une réforme fiscale radicale combinée avec l'augmentation des salaires sous toutes ses formes – direct ou socialisé, par la création d'emplois, la garantie qu'aucun revenu ne doit être inférieur au SMIC, l'attribution d'une allocation d'études pour assurer la formation des jeunes. Cette augmentation des revenus du travail au détriment des profits capitalistes constituerait une mesure élémentaire de reconquête du terrain cédé face à l'offensive libérale des vingt dernières années.

b) Notre démarche alternative implique aussi une nouvelle maîtrise ~~collective, planifiée et démocratique~~, des richesses courantes, biens et services issus du travail dans tous les secteurs de la société, de la répartition des gains de productivité de façon qu'ils permettent une meilleure qualité de vie. Issus du travail salarié et des productions agricoles, ces progrès doivent être mis au service du bien commun : droits sociaux élargis, réduction du temps de travail et du chômage, sécurité économique et sociale, services publics renforcés et de meilleure qualité. Cette planification des ressources nouvelles exige également de

nouveaux droits de contrôle de l'activité des entreprises (privées et publiques) pour les citoyens, travailleurs et usagers, ~~l'appropriation publique et sociale (autogestion) des secteurs économiques principaux~~. C'est bien l'enseignement essentiel des reculs des dernières années : aucun acquis du mouvement social ne peut être garanti sans le contrôle des salariés et des classes populaires sur l'économie et sur la machine étatique et administrative.

### 1. L'impôt doit redistribuer la richesse

Les revenus du capital (monétaire, immobilier) sont sous taxés par rapport à ceux du travail (salaires, retraites). Les politiques libérales de baisse des impôts sur les sociétés et le revenu ne profitent qu'aux plus riches tandis que la fiscalité indirecte, la plus injuste socialement, est écrasante pour les plus faibles. Rompre avec cette logique est indispensable pour davantage de justice sociale.

*La TVA saigne les bas revenus.*

Les impôts indirects (TVA, taxe sur les produits pétroliers) constituent plus de la moitié des recettes fiscales. Les impôts indirects sont les plus injustes socialement. Leur taux est le même pour tous, quelque soit le revenu. Il faut à terme supprimer les impôts sur la consommation et dans un premier temps supprimer la TVA sur les produits de première nécessité (alimentation, habillement...) tout en conservant l'outil politique d'une taxe sur des produits de consommation de luxe, ou des produits nuisibles à l'environnement. En tout état de cause, une politique de baisse de la TVA implique un affrontement majeur avec l'Union européenne, qui supervise la politique de fiscalité indirecte.

*L'impôt sur le revenu (IR) doit devenir une source essentielle des recettes publiques*

L'IR (à peine 17% des recettes fiscales) est l'impôt dont le principe est le plus juste : il est progressif, c'est-à-dire que son taux augmente avec le revenu taxable. Mais il repose aujourd'hui essentiellement sur les revenus du travail, les autres revenus y échappant plus facilement soit en raison de la fraude soit en raison de dispositions légales allégeant la taxation de certains revenus. La baisse de l'IR, à la mode sous Fabius comme sous Raffarin, n'a donc profité ces dernières années qu'à ceux qui en sont redevables (environ la moitié des ménages), et plus particulièrement à la minorité représentée par les plus riches.

Il faut donc, en baissant la fiscalité indirecte, développer la fiscalité directe, la plus juste, en augmentant la progressivité de l'IR, en l'étendant vraiment aux revenus non salariaux, arrêter les exonérations et cadeaux fiscaux aux entreprises et taxer leurs profits.

*L'impôt sur le patrimoine ou la fortune* (biens immobiliers, actions et autres placements) devrait représenter également une source élevée de recettes, pour amorcer une vraie politique de justice redistributive. L'augmenter est indispensable face à l'insolence de la concentration des fortunes : selon l'INSEE 1 % de la population détient 20 % du patrimoine, tandis que 10 % en possèdent 50 %.

*Les impôts locaux*, levés par les collectivités territoriales sont marqués par l'inégalité entre communes riches et celles frappées par la désindustrialisation et le chômage. Cette tendance est aggravée par les effets du désengagement de l'Etat, qui sous couvert de décentralisation transfère des charges sur les collectivités territoriales sans moyens

financiers à la hauteur.

Il faut développer la solidarité (péréquation) pour assurer l'égalité sur l'ensemble du territoire et réformer les impôts locaux (révision foncière pour tenir compte de l'évolution de l'habitat, arrêt des cadeaux en matière de taxe professionnelle).

### 2. Défense et extension des services publics

Face aux les attaques dont ils sont aujourd'hui l'objet (privatisations, application de règles commerciales concurrentielles) les services publics représentent un « patrimoine commun », un acquis social susceptible d'être étendu, y compris de manière internationale. La notion de « biens publics mondiaux » (comme l'eau, l'environnement, internet...) est ainsi valorisée par le mouvement altermondialiste. On peut y ajouter le secteur de la culture. Ces secteurs décisifs de la vie en société doivent échapper en totalité à la logique du profit. Lorsque des services publics sont pris en charge par des entreprises dont le moteur est le profit, ils obéissent très vite à une logique de rentabilité de court terme, de refus d'assurer le service là où c'est le plus coûteux, de sacrifice de la sécurité du travail pour comprimer les coûts. C'est pourquoi, il faut s'opposer à l'entrée de capitaux privés dans ces entreprises, qui n'est qu'un prélude à la privatisation. Le libéralisme avait expliqué que les privatisations et la mise en concurrence des opérateurs seraient un facteur d'amélioration de la qualité et du coût pour l'utilisateur. Le bilan des chemins de fer britanniques, les panes d'électricité aux USA ont montré ce qu'il en était !

Défendre le service public contre les privatisations, ouvertes ou rampantes, c'est également lutter pour son amélioration. L'amélioration des services publics passe par l'élargissement des droits des salariés qui y travaillent, y compris par le contrôle de la gestion (représentation dans les conseils d'administration). Mais il est décisif que les usagers (associations, syndicats) puissent se saisir d'instruments de contrôle et d'intervention pour exprimer directement leurs besoins, au plan national, et au plan local.

Défendre le service public, c'est également se battre pour son extension à des besoins sociaux essentiels. Il est indispensable que les médicaments sortent du secteur marchand et soient proclamés biens universels de l'humanité, accessibles à tous. L'industrie pharmaceutique doit être socialisée et mise sous contrôle public. Les médicaments utiles pour soigner les populations de la planète doivent être produits et distribués. Autre exigence: la bataille de l'eau. Il faut mettre sous contrôle public les activités des groupes du secteur qui s'entendent pour faire monter les prix et créer un service national public dans le domaine de l'eau.

Le niveau européen ou le niveau national sont souvent les plus pertinents pour l'organisation du service public avec une égalité d'accès des citoyens sur l'ensemble des territoires comme élément clé. Toutefois, dans certains cas, il peut s'articuler avec une gestion et/ou une organisation locale ; l'eau en est un bon exemple. Encore faut-il que cela ne soit pas un moyen de désengager l'Etat, d'ouvrir la porte à une logique de privatisation et d'accentuer les disparités entre les territoires, comme c'est le cas dans les politiques de « décentralisation » libérales.

### 3. Appropriation sociale contre appropriation privée

L'appropriation sociale ne se confond pas avec l'étatisation. Après 1981, aucune rupture n'a eu lieu dans le

personnel dirigeant des entreprises nationalisées, qui a mené une politique similaire à celle des entreprises privées. Parallèlement, les salariés n'ont disposé d'aucune capacité d'intervention, contrairement aux promesses. Finalement, la seule socialisation réelle opérée fut en fait une « socialisation des pertes » de certains capitalistes. C'est qu'une véritable socialisation ne peut s'en tenir à un changement des formes de propriété.

Cela signifie que dans l'immédiat doivent être avancés deux principes d'organisation permettant que le secteur public et les nationalisations futures favorisent l'avancée vers une véritable appropriation sociale.

- Le pouvoir des entreprises du secteur public ne peut être laissé entre les mains d'une caste technocratique qui décide, de fait, de l'orientation et du management des entreprises. C'est à un pouvoir public démocratique de décider des grandes orientations, dans le cadre d'une politique économique et sociale discutée à tous les niveaux de la société.

- Les travailleurs et usagers doivent avoir le moyens de contrôler et d'orienter la marche de ces entreprises. Notamment sur la qualité des services en ce qui concerne les usagers, et par le développement de nouveaux droits, non seulement sur les conditions de travail, mais sur l'organisation du travail lui-même afin de remettre en cause ses formes hiérarchiques au profit de formes coopératives. Plus généralement, il faut rendre public le débat sur les critères, les résultats et les buts de la production à chaque fois qu'il y a problème : en faire une question de société, avec débat pluraliste.

Avant de parvenir à la remise en cause de la domination du capital et de sa logique de profit, se poserait globalement la question du contrôle public – par les citoyens, travailleurs et usagers – sur la machinerie capitaliste. Et tout d'abord, le contrôle sur la circulation des capitaux. Ceux-ci peuvent faire le tour de la planète plusieurs fois par jour, les moyens informatiques les suivant à la trace. Mais dans le secret. Le contrôle public implique une transparence totale sur tous les secrets bancaires, industriels et commerciaux (rendu possible par les travailleurs des entreprises concernés). Les paradis fiscaux doivent être éradiqués. À l'autre bout de la chaîne, dans les entreprises, des comités élus dans les ateliers et les services inviteraient les travailleurs à échanger les informations, à contrôler la gestion de l'entreprise, de l'embauche jusqu'à la production. ~~Un simple droit de regard ne suffira pas. Les salariés n'ont pas seulement le droit de savoir : ils ont le droit de décider du sort réservé à ce qu'ils ont produit.~~

La défense et l'extension des services publics ouvre un problème plus vaste, celui de la logique générale qui doit dominer l'organisation de l'économie, celle de l'accumulation capitaliste ou celle de l'adaptation de la production (et de la manière de produire) aux besoins sociaux exprimés à l'issue de procédures démocratiques. De tels objectifs se heurtent à la logique du profit capitaliste et de la propriété privée des capitaux et des grands moyens de production. Leur réalisation, même partielle, ouvrirait une phase aiguë de confrontation avec les classes dominantes. Ils exigeraient une mobilisation sociale exceptionnelle, où les travailleurs et leurs organisations polariseraient toute la société. Le patronat, comme il l'a démontré à plusieurs reprises dans l'histoire, utilisera alors tous les moyens pour briser cette dynamique populaire. Une des tâches des révolutionnaires, c'est d'accompagner ce mouvement et de préparer les combats nécessaires à une issue positive à ces crises.

## Chapitre 5

### Pour une alternative féministe

Etre féministe, ce n'est pas haïr les hommes, mais considérer qu'il y a un rapport social fondé sur la domination masculine qui entraîne pour les femmes des discriminations systématiques et pour les hommes des privilèges, rapport qu'il faut changer par une lutte collective, en particulier celle des femmes.

#### Une société capitaliste et patriarcale

L'oppression des femmes a précédé le capitalisme, elle est attestée, sous des formes très violentes, dans des sociétés sans classe et sans Etat. Les sociétés de classe, depuis l'Antiquité, se sont réappropriées cette oppression pour assurer leur pérennité. Néanmoins, le développement du capitalisme a eu et a encore des effets contradictoires sur cette oppression.

A partir du XVIII<sup>e</sup> et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la séparation des rôles féminins et masculins a été théorisée par la bourgeoisie européenne. Les hommes furent considérés comme les pourvoyeurs principaux de la famille, les femmes comme les ménagères et les éducatrices « naturelles » des enfants. Mais ce modèle, fondé sur l'enfermement des femmes bourgeoises dans la famille, s'est généralisé à toute la société quand bien même la majorité des femmes des milieux populaires (en ville ou à la campagne) continuait de travailler pour vivre. Cette assignation prioritaire des femmes au travail domestique a légitimé les salaires "d'appoint" et l'exclusion des femmes de la vie politique. Mais les évolutions du système capitaliste ont modifié le rapport de domination existant : après avoir grossi les rangs des ouvriers, en tant que main d'œuvre moins organisée et moins chère, les femmes ont pénétré progressivement les nouveaux secteurs de la vie économique comme le tertiaire, acquérant avec le statut de salariées, une nouvelle autonomie par rapport à leur conjoint. Pour autant, il leur a fallu attendre, en France, 1944 pour obtenir le droit de vote et 1965, pour avoir le droit de travailler sans l'autorisation de leur époux ! La massification de l'enseignement secondaire dans les années 60 et la généralisation du salariat féminin ont contribué au développement d'une nouvelle vague féministe dans le monde occidental dans les années 70, en faveur du droit à l'avortement et à la contraception notamment. Cette vague féministe a été l'occasion de débats passionnés sur le système de valeurs définies de manière sexiste et selon les normes hétérosexuelles, et l'assignation prioritaire des femmes au travail domestique. Ces luttes ont permis de lever la chape de plomb qui pesait sur les femmes et de bousculer la société patriarcale à des degrés divers dans le monde. De ce point de vue, nous ne tirons pas un trait d'égalité entre des sociétés occidentales qui ont été conduites à reconnaître de nouveaux droits pour les femmes et d'autres sociétés, où règnent des régimes despotiques et sous lesquels la religion sert de caution à une domination patriarcale exacerbée. Mais même en Europe, dans des pays comme le Portugal, l'Irlande, la Pologne, les femmes n'ont toujours pas le droit d'avorter en raison du poids de l'Eglise catholique. Et le deuxième pilier de la domination masculine, la division sexuelle et sexuée du travail, est toujours en place.

### **Un combat toujours d'actualité.**

Dans les pays occidentaux, les politiques libérales se traduisent par la remise en cause d'un certain nombre d'acquis.

Les femmes ont gagné une certaine autonomie. Mais avec le désengagement de l'Etat, les inégalités se sont renforcées entre hommes et femmes et également entre femmes : plus souvent chômeuses que les hommes, les femmes sont moins bien indemnisées. Elles sont, plus que les hommes, précarisées et appauvries, surtout les jeunes femmes. Les femmes représentent 80% des travailleurs pauvres en raison du temps partiel imposé ; à travail égal, elles sont toujours moins payées que les hommes et peu nombreuses dans les postes de responsabilités. Les attaques des dix dernières années contre les services publics et les retraites, les politiques « familiales » discriminatoires comme en France, l'allocation parentale d'éducation pour le 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> enfant, adoptée par la gauche ou la droite entre 1985 et 2003, sont autant d'atteintes au droit à l'emploi des femmes et à leur droit à l'égalité.

Par ailleurs quelles que soient les évolutions de la législation, partout dans le monde, les femmes fournissent un surtravail non rémunéré. En France, elles fournissent 80% du noyau dur du travail domestique.

Les femmes étrangères sont encore plus pénalisées du fait de codes de statut personnel qui s'appliquent aussi en France dans le cadre d'accords bilatéraux, ou encore du fait des règles du regroupement familial qui les rendent dépendantes économiquement et juridiquement de leur conjoint.

Le débat suscité par l'exigence de la "parité" a permis de dénoncer le scandale de la sous-représentation politique des femmes (12 % de députées en 2004), et de porter la lutte contre cette inégalité sur la scène politique. Cette confrontation a permis d'éclairer partiellement les causes de cette exclusion. Mais l'argumentation développée par certain-e-s (valorisation de qualités prétendument "féminines" comme la "douceur" ou le sens du concret), loin de favoriser une réelle mixité de la vie politique, tendait à renforcer l'idée suivant laquelle il existerait des sphères « naturellement » réservées à l'un et l'autre sexe. La loi votée en 2000 a été une mesure d'action positive pour féminiser les conseils municipaux. Pour l'Assemblée nationale, en l'absence de toute contrainte, les hommes des grands partis ont préféré payer des amendes plutôt que de féminiser les listes.

### **Fonctions et évolutions de la famille**

Pilier fondamental de la division sexuelle et sociale du travail et de la représentation de rôles sociaux différenciés, la famille constitue également un élément essentiel de la reproduction de l'ordre social dans toutes ses dimensions, notamment à travers la socialisation des enfants

- Par la transmission précoce de ces rôles différenciés à travers une éducation familiale qui demeure largement sexuée/sexiste

- Par la transmission d'une norme hétérosexuelle et de la représentation normative des identités sexuelles qui en résulte.

Cependant, la famille est une institution inscrite dans l'histoire, qui évolue. Depuis quarante ans, notamment sous la pression des luttes féministes, de la généralisation du travail salarié des femmes et de la contestation homosexuelle, la famille apparaît parfois comme plus égalitaire et laissant plus de place à l'autonomie des individus, ou

encore comme un refuge avec le développement du chômage, de la précarité et de l'insécurité sociale. Cela n'est pas exempt de nouveaux discours réactionnaires où la référence à la famille (et à sa dimension patriarcale) est présentée comme un recours face à la « perte des repères » et à la montée de la délinquance : stigmatisation des familles monoparentales, valorisation de l'autorité paternelle, etc.

Nous ne privilégions aucun modèle familial par rapport à un autre, à condition que soit respectée l'égalité entre les hommes et les femmes et que soient bannis tous les rapports de violence entre adultes et enfants ou entre adultes. Nous sommes en outre favorables à des mesures législatives qui instaurent l'égalité entre hétérosexuels et homosexuels. C'est pourquoi les couples homosexuels doivent pouvoir se marier et adopter un enfant, s'ils le désirent.

Tout individu (adulte ou enfant) et tout couple a besoin d'intimité. Mais pour éviter l'enfermement familial, devraient exister des espaces de liberté où les jeunes pourraient expérimenter, s'ils le souhaitent, des modes de vie plus collectifs, conviviaux et autogérés. Cela suppose entre autres un urbanisme différent qui permette aux jeunes et aux adultes de passer sans difficulté de l'habitation privée à des espaces communs de proximité : crèches, salles de rencontres et de loisirs, centres de santé, restaurants associatifs etc. Cela implique d'autres moyens financiers pour les équipements collectifs et la remise en cause de la division traditionnelle des tâches entre hommes et femmes.

### **Les violences : un instrument de domination**

Partout dans le monde, les femmes subissent de terribles violences aussi bien dans leur famille que sur leur lieu de travail ou dans la rue : viols de guerre, crimes « d'honneur », mutilations sexuelles, violences sexuelles et physiques, insultes sexistes et lesbophobes, prostitution... Ces violences sexistes ne sont pas l'expression d'une nature masculine "mauvaise" mais, comme les violences racistes ou les violences de classe (toutes peuvent d'ailleurs se cumuler), elles accompagnent un système de domination. S'il est plus facile de tuer une femme dans des pays où la législation reconnaît des circonstances atténuantes pour les crimes « d'honneur », la violence masculine contre les femmes est universelle. En France l'enquête ENVEFF (2000) a révélé qu'une femme sur 10 est victime chaque année de violences conjugales et que 48 000 femmes de 20 à 59 ans sont violées par an. Ces violences existent dans tous les milieux sociaux, elle n'ont rien à voir avec un « coup de folie », et sont l'expression, non de désirs "irrépressibles", mais d'une volonté de contrôler la vie de l'autre : l'autre (la femme) n'étant pas assimilé à un être libre, libre de ses désirs, de ses mouvements.

### **De nouveaux courants réactionnaires.**

Le contexte international est propice aux surgissements de nouveaux courants idéologiques foncièrement réactionnaires, que ce soit les courants religieux intégristes ou fondamentalistes, (notamment judéo-chrétiens ou musulmans) caractérisés par l'assignation prioritaire des femmes à la procréation et à la sphère familiale ou des courants néo-libéraux, pour qui tout s'achète et tout se vend. Les uns et les autres, tout en prétendant lutter pour un renforcement des libertés individuelles (liberté de se voiler d'un côté, liberté de se prostituer ou de louer son ventre de l'autre), ne peuvent que fourvoyer les femmes et l'ensemble des

individus vers des impasses. Lutter contre les tabous concernant la sexualité ne peut être assimilé à l'extension du domaine marchand à toutes les activités humaines. A l'inverse, se battre pour le respect de la dignité humaine n'implique en rien la nécessité de restaurer les tabous sur la sexualité et l'assignation prioritaire des femmes à la sphère familiale.

### **Notre projet :**

Quelles que soient les évolutions les plus récentes dans ce domaine, l'oppression persiste non comme un reste archaïque de rapports sociaux dépassés mais comme une donnée fondamentale des sociétés contemporaines. Ces rapports de domination imprègnent en profondeur nos représentations et nos pratiques. C'est pourquoi aucune transformation radicale de la société ne pourra voir le jour sans une lutte consciente pour remettre en cause les fondements mêmes de la domination masculine : la division sociale et sexuée des tâches entre femmes et hommes, dans toutes les sphères de la société ou les normes hétérosexistes qui façonnent nos relations interpersonnelles.

### **Pour un mouvement autonome de femmes**

Pendant longtemps, la lutte des femmes pour leurs propres droits a été considérée comme secondaire ou divisant les travailleurs. Au mieux, l'émancipation des femmes devait découler «spontanément» de la disparition de la société de classe. Cette vision n'est en rien la nôtre. Seule une lutte consciente contre la domination masculine peut la faire reculer, voire l'éradiquer. Les femmes, les premières concernées, doivent s'organiser pour créer un rapport de forces. Si les femmes ne s'étaient pas organisées, elles n'auraient jamais obtenu le droit à l'avortement et à la contraception. Mais si nous souhaitons que la lutte des femmes ne profite pas seulement à quelques femmes privilégiées, il faut remettre en cause la logique marchande qui tend aujourd'hui à reconnaître des droits aux seules personnes qui disposent de moyens financiers : moyens de se soigner, de faire garder ses enfants, donc d'avoir du temps de libre etc. C'est pourquoi il faut lier cette lutte à celles des autres mouvements sociaux, des autres opprimés et exploités contre la marchandisation capitaliste. Mais il est tout aussi indispensable que les organisations syndicales, associations et les organisations politiques apportent leur soutien actif aux luttes féministes. Enfin, si dans les rapports de domination, les hommes tirent un privilège (en terme de temps et de pouvoir), ils ont tout à gagner à la mise en place de nouveaux rapports sociaux entre les sexes fondés sur l'égalité, les responsabilités partagées dans l'éducation des enfants.

## **Chapitre 6**

### **Pour une alternative écologique**

Un projet de transformation sociale ne saurait faire l'impasse sur le défi écologique. La crise écologique modifie à la fois les conditions et le but de la lutte pour l'émancipation. La portée globale de la crise écologique en fait un des problèmes majeurs pour l'humanité. Aucune émancipation ne pourra se développer si la destruction écologique de la planète franchit un certain seuil. Mais un combat écologique qui ignorerait la scission de la société en classes opposées courrait aussi à l'échec.

La critique écologiste conséquente renforce la critique anticapitaliste. Fondé sur la généralisation de l'échange marchand, le capitalisme ne peut maîtriser les conséquences écologiques du mode de production et de consommation sur lequel il repose : sans valeur monétaire assignable, la diversité écologique est ignorée et sans cesse attaquée par l'accumulation du capital. Il exploite les ressources sans se soucier de leur épuisement. Suscitant des besoins pour créer des marchés, il produit ce qu'il pense vendable sans se soucier de l'utilité sociale et écologique des productions : des OGM aux armes, ses forces productives peuvent semer le danger et la destruction pour augmenter les profits. Fondé sur l'appropriation privée généralisée, il transforme en marchandise des biens publics au prix du pillage écologique et de la ségrégation sociale. Après avoir ainsi utilisé l'eau sans payer ou presque, et l'avoir polluée à l'échelle planétaire, il entend maintenant tirer profit de cette ressource, contrôler sa dépollution et sa distribution, et arrondir ses rentes.

Il est utile d'imposer des législations visant à limiter ces pratiques prédatrices. Mais aussi longtemps que les grands moyens de production et d'échange resteront en des mains privées, l'effet de ces législations sera limité et leur mise en cause toujours possible. Tout comme le capitalisme aujourd'hui cherche à démanteler les conquêtes sociales dans les pays développés pour rétablir son taux de profit, il remettra en cause demain toute législation écologique qui bride-rait ses bénéfices.

La perspective socialiste pâtit cependant du désastre stalinien, et de l'expérience d'une planification bureaucratique indifférente aux dégâts écologiques. Contre cette caricature, l'écologie critique renforce la nécessité d'une planification démocratique de la production et des services.

Le projet socialiste doit cependant faire l'objet de profondes remises en cause par rapport aux conceptions dominantes du passé. C'est le cas en particulier de l'idée d'un socialisme misant sur une croissance matérielle illimitée sans se soucier des limites imposées par la finitude de la Terre, de ses ressources matérielles ou biologiques, et des effets de seuil au delà desquels les désastres écologiques deviendraient irréversibles. Le socialisme ne peut plus compter désormais sur le "joker" de l'abondance pour résoudre toutes les contradictions. Le mouvement socialiste doit ouvrir la perspective d'un monde où les besoins de chacun, qui ne se réduisent pas aux seuls besoins vitaux, soient satisfaits sans que la planète vive au-dessus de ses moyens. Cela passe par une mutation radicale des

« besoins » développés par la société de consommation marchande. Cette mutation présuppose un bouleversement social d'ampleur, en rupture avec le mode de production comme avec le mode de consommation actuels.

Avec le mouvement altermondialiste, nous luttons pour la reconnaissance, la préservation, la non marchandisation, et la gestion égalitaire et précautionneuse des biens publics mondiaux. Il faut combiner pour cela une mobilisation internationale planétaire avec le combat des peuples dominés qui ne sauraient continuer à être dépossédés de leur avenir et spoliés de la dette sociale et écologique résultant de siècles d'oppression et de pillage impérialistes. Pas de socialisme sans une nourriture saine pour tous, sans une agriculture suffisante et durable garantissant un niveau de vie correct pour la paysannerie. Pas de socialisme non plus sans bouleversement des priorités énergétiques et du système de transports. Pas de socialisme enfin sans rupture avec la course aux mégapoles urbaines insalubres, polluantes, ingouvernables démocratiquement.

La "croissance" sans adjectifs qu'on nous propose pour modèle est une croissance capitaliste. L'extension de la sphère marchande est au cœur de sa logique expansive. Au discours abstrait sur la "croissance nécessaire", nous opposons une critique radicale du mode de production et de consommation, un bouleversement nécessaire dans le partage des richesses, le développement de certains secteurs et de certaines technologies, et la "décroissance" d'autres. Il faut prévenir de nouvelles catastrophes industrielles. Après nombre de précédents, celle d'AZF est terrible : les travailleurs et les habitants ont payé au prix fort l'incurie patronale. Aux morts et aux blessés, se sont ajoutés les licenciés et les sans logement. Il faut aussi contester les productions inutiles, mortelles ou néfastes. La surproduction d'engrais et de pesticides entraîne des dégâts tant sociaux qu'écologiques. Les intérêts des salariés qui sont aussi des habitants et des consommateurs ne sauraient s'arrêter au mur de l'usine. La reconversion des unités industrielles dangereuses doit être menée avec la participation active des salariés, sans perte de salaire ni de qualification, et la garantie de la continuité du contrat de travail.

La prise en charge démocratique de ces questions, dans une société libérée de la course à la rentabilité et au profit, permettrait que soit réellement débattu le contenu qualitatif du développement et le choix des forces productives. Le « principe de précaution », pris en ce sens ; n'est pas une simple suspension ou ralentissement de la décision : il permet une évaluation des risques et une délibération démocratique informée.

Nous n'attendons pas d'avoir renversé le capitalisme pour s'occuper d'écologie : les deux combats se combinent et se conjuguent au présent. C'est pourquoi nous sommes pleinement partie prenante politiquement des luttes écologiques. Avec une grande partie du mouvement altermondialiste, la gauche radicale a un rôle décisif à jouer pour irriguer le mouvement ouvrier des questions écologiques et le mouvement écologique des questions sociales.

## Chapitre 7

### Défendre les libertés pour une rupture démocratique

La conquête des droits démocratiques enregistrés dans les déclarations des droits de la Révolution française, la déclaration d'indépendance et les constitutions de la Révolution américaine, la constitution de l'an II, ont représenté en leur temps une innovation réellement révolutionnaire. Elle a aboli, incomplètement, les liens féodaux de dépendance personnels pour instaurer une société de citoyens. Même s'il a fallu encore de longues années de luttes pour arracher l'abolition de l'esclavage, des droits (partiellement) égaux pour les femmes et pour imposer, réellement, le suffrage universel. Ces droits ont été parfois qualifiés de formels par les pionniers du socialisme. Cela ne signifie pas qu'ils étaient à leurs yeux de simples leurres, mais qu'ils restaient partiels et incomplets aussi longtemps que la démocratie politique n'irait pas de pair avec une démocratie et une citoyenneté sociale.

L'élévation du niveau culturel de la grande majorité des citoyens, le développement sans précédent des moyens d'éducation et d'information, les possibilités de contrôle et auto-organisation offertes par les réseaux transversaux de communication permettraient aujourd'hui de s'attaquer à la professionnalisation et la bureaucratisation des pouvoirs pour franchir un nouveau pas qualitatif dans l'ambition démocratique et inventer des formes supérieures de démocratie, tirant le meilleur parti des moyens techniques de notre époque.

Cette démocratie doit non seulement donner chair aux libertés et aux droits démocratiques proclamés par la démocratie parlementaire, elle doit également tenir compte des expériences sinistres du despotisme bureaucratique stalinien. Sous prétexte d'abolir par décret toute différence entre la politique et le social, de faire du parti unique l'incarnation d'un prolétariat homogène et monolithique, le stalinisme a abouti à une étatisation généralisée de la société. La démocratie n'est pas un supplément d'âme à la justice sociale. Elle en est à la fois le moyen et la fin : la lutte pour le socialisme passe plus que jamais par une rupture démocratique.

#### 7-1. La demande d'une authentique démocratie

Après avoir gagné le pouvoir politique grâce aux mobilisations populaires, la bourgeoisie n'a cessé de brider la démocratie représentative à son strict profit. Mais l'utopie démocratique toujours active dépasse, dans son universalisation, les limites qui l'ont très vite enserrée et limitée dans une démocratie de propriétaires, une démocratie libérale liée à la généralisation des échanges marchands et la marchandisation du monde.

Aujourd'hui, la crise sociale qui secoue la société se double d'une crise de la démocratie et de la représentation politique, avec plus que jamais la concentration des grandes décisions de société dans des sphères opaques, non élues. Cette crise est liée à la privatisation du monde, mais aussi à l'épuisement d'une forme de représentation démocratique-nationale, alors que l'évolution des connaissances, des coopérations, le développement de la socialisation crée des potentiels et des exigences démocratiques

nouveaux. La demande d'une authentique démocratie est vivace, notamment dans la jeunesse, dans les luttes et dans les mouvements sociaux. Plus largement, c'est la traduction de la diffusion universelle du savoir et de l'interpénétration croissante de tous les aspects de la vie sous l'impact de l'évolution du capitalisme contemporain, et donc, en contre-point, de l'aspiration à une maîtrise démocratique du bien commun.

Le développement du mouvement altermondialiste, les différents Forums sociaux qui se tiennent en Europe et dans le monde montrent qu'il est possible de recréer un espace public, contre sa confiscation par les oligarchies gouvernantes et le pouvoir médiatique, en prenant appui sur les mobilisations sociales et citoyennes. C'est là un élément clé pour l'invention de nouvelles formes démocratiques, y compris dans une dimension transnationale.

Au-delà, l'expérience historique montre que l'invention de nouvelles formes démocratiques est liée aux développements de fortes mobilisations populaires : expérience d'auto-administration locale, de démocratie « participative », émergence de nouvelles assemblées élues au suffrage universel, de comités dans les lieux de travail. Les nécessaires batailles contre les aspects anti-démocratiques des institutions politiques actuelles, pour, par exemple, l'introduction de la proportionnelle ou la responsabilité des exécutifs devant les assemblées élues, s'inscrivent donc pour nous dans une perspective plus vaste : une véritable rupture démocratique et sociale, une société gérée à tous les niveaux par les travailleurs et les citoyens.

## **7-2. Décentralisation démocratique contre décentralisation libérale**

Nous ne sommes pas des partisans du centralisme étatique français qui, contrairement à ce que l'on dit souvent, doit beaucoup plus à l'Empire napoléonien qu'au jacobinisme. La Constitution Montagnarde de 1793 prévoyait au contraire une République appuyée sur une large auto-administration locale. La III<sup>e</sup> République a poursuivi l'étatisation du territoire, alors que la Commune de Paris entendait laisser une large autonomie aux Communes départementales. Notre perspective est celle d'un partage des compétences entre le pouvoir central et les assemblées locales selon un principe de subsidiarité démocratique qui délègue au maximum la gestion au plus près des populations, seul ce qui implique une décision plus globale étant délégué au niveau supérieur (subsidiarité démocratique).

Notre perspective démocratique reconnaît les aspirations et les droits à l'autodétermination, exprimés dans les dernières colonies d'outre-mer et en Corse. Nous défendons leur droit total à la souveraineté nationale et, selon ce que décideront les peuples concernés, celle-ci pourra aller jusqu'à l'indépendance ou choisir l'autonomie et l'association. Notre perspective démocratique admet et favorise les droits culturels régionaux et ceux des populations issues de l'immigration. La défense de l'égalité entre tous les citoyens, d'un service public national d'éducation ou de l'audiovisuel n'est en rien contradictoire avec la prise en compte des cultures et des langues minoritaires.

Les politiques néolibérales de décentralisation n'ont rien à voir avec une authentique décentralisation démocratique. Avec la « réforme de l'État » - la « modernisation de l'État » disait déjà Michel Rocard en 1983 -, elles

sont le pendant institutionnel du projet de « refondation sociale » du Medef qui entend privilégier le contrat à l'échelle de l'entreprise, devenue la cellule de base de la société, au détriment de la délibération publique et de la loi. De même, la décentralisation néolibérale veut « contractualiser » le pouvoir public local pour mieux l'adapter aux exigences des marchés et du patronat, selon des « gouvernances » locales regroupant acteurs publics et privés. Dans ce cadre, le transfert aux collectivités locales des grandes missions de services publics, outre une explosion de la fiscalité locale, va renforcer le bilan de vingt ans de décentralisation : mise en concurrence systématique entre collectivités territoriales riches et pauvres, gaspillage d'argent public, tripatouillage des marchés publics....

Si elle ne veut pas être l'instrument d'une privatisation rampante, une véritable décentralisation démocratique suppose au moins deux conditions préalables. D'abord, une réforme fiscale radicale à l'échelle du pays, mettant réellement à disposition des pouvoirs publics des moyens d'action, et basée sur une authentique redistribution des richesses. Ensuite, l'existence de services publics étendus et soustraits à la loi du marché : éducation, formation professionnelle, santé, logement, transport, eau, énergie.

Toutefois, il est d'ores et déjà possible d'agir pour promouvoir une démocratie de proximité s'appuyant sur la mobilisation des citoyens et non sur la « bonne gouvernance » chère aux libéraux. Le b-a-ba, c'est l'élection des assemblées locales à la proportionnelle intégrale et non la suppression des timides éléments de proportionnelle existants. Il faut également développer les assemblées et comités de quartiers indépendants, dotés de réels pouvoirs, et des expériences de budgets participatifs, favorisant l'implication de la population et l'expression et la satisfaction de ses besoins.

## **7-3. Combattre les dérives populistes et fascistes**

Dans toute l'Europe, la poussée des courants d'extrême-droite se fait menaçante. Elle est le produit de 20 années de politique libérale pro-capitaliste. Elle découle à la fois de la crise de légitimité des partis dominants de la bourgeoisie et de celle du mouvement ouvrier, qui ne parvient pas à répondre à la dureté des offensives anti-populaires. La perte d'espoir dans une issue solidaire et collective a sa contre-partie dans la montée des déchirures sociales, la recherche de boucs émissaires, la haine de l'autre. Avec en toile de fond le retour en force des thèmes réactionnaires et autoritaristes (retour à l'école des années 50, à l'ordre moral, attaques sur l'IVG, homophobie). Dans ce contexte le poids des religions s'accroît et les replis communautaires reprennent de la force.

Dans ce cadre général, la percée d'un parti fasciste en France et l'existence de forces d'extrême-droite dans d'autres pays d'Europe implique un enjeu capital. Une course de vitesse est engagée entre un projet global qui vise à remodeler la société sur des bases ethniques et un projet de transformation sociale. On ne peut y faire face par des alliances dites de « front républicain », où les frontières entre la droite et la gauche, entre le mouvement ouvrier et la bourgeoisie sont gommées. Ces alliances renforcent la démagogie de l'extrême-droite en lui permettant de se présenter comme la seule force « anti-système ». Elles s'opposent au nécessaire front de toutes les forces du mouvement ouvrier et populaire, dans l'objectif de dresser le meilleur rapport de forces possible face à la menace



d'extrême droite. Surtout, elles ne permettent pas de dresser face au danger fasciste la seule barrière efficace : une autre politique, anti libérale et anticapitaliste.

Les courants populistes et fascisants modernisent leurs thèmes et leurs discours, mais ils ne surgissent pas du néant. Ils s'enracinent dans une vieille filiation. Le Front National en particulier n'est pas seulement un parti de la droite extrême, un parti populiste développant une logique protestataire, mais un parti de tradition fasciste, antisémite et raciste, qui entend réorganiser la société autour du clivage « nationaux /étrangers », pour assurer le maintien de la domination du capital. Certes les fractions dominantes de la bourgeoisie ne font pas aujourd'hui le choix de l'appuyer comme solution de recours. Ceci conduit les partis fascisants à des divisions perpétuelles sur leur stratégie : se faire accepter par la droite traditionnelle au risque de perdre leur spécificité, garder celle-ci au risque de la stagnation de leur influence, ou chercher à gagner l'hégémonie sur l'ensemble de la droite. Une issue particulièrement dangereuse à cette contradiction peut venir de la droitisation de la droite elle-même, de plus en plus tentée par la reprise des thèmes portés par l'extrême-droite, avant de recycler certains dirigeants de cette dernière : xénophobie et traitement répressif de la question de l'immigration, dérives sécuritaires et autoritaires, présentation des clivages sociaux en termes de clivages « ethniques » ou religieux. A leur tour, de nombreux secteurs de la gauche traditionnelle sont tentés de suivre le même chemin vers le reniement des valeurs les plus fondamentales de l'engagement démocratique.

Il faut contraire le ré-affirmer avec force. Le FN et les partis comparables ne sont pas des partis comme les autres, mais un danger potentiel mortel pour la démocratie, comme pour le mouvement ouvrier et populaire. Contre l'extrême-droite et le danger toujours menaçant qu'elle représente, fidèles à la tradition qui est la nôtre, nous sommes et nous serons en première ligne. Dans l'unité sans préalable ni condition de toutes les forces de gauche et démocratiques, sans céder un pouce au racisme, à la xénophobie, à la démagogie sécuritaire, à l'idéologie antiféministe et homophobe.

#### **7-4. Police et Justice : contre les dérives sécuritaires**

Depuis plus de 20 ans, les nouvelles formes du libéralisme se sont accompagnées d'une politique pénale répressive et sécuritaire. Cela s'est traduit par une succession de réformes sécuritaires de la justice, de la police et de l'immigration, entamées par la gauche, largement aggravées par la droite. Plus de pouvoir à la police, stigmatisation des couches de la population les plus exclues mais aussi d'une partie de la jeunesse, systématisation du fichage, diminution des droits de la défense, pénalisation de la contestation sont les principales caractéristiques de ces différentes réformes.

L'objectif de ces réformes est clair et se situe principalement à deux niveaux :

Pour éviter tout débordement il faut contenir et contrôler une poche de chômeurs et de précaires, nécessaire au capitalisme pour faire baisser le coût du travail (la fameuse armée de réserve) et déréglementer les droits acquis des salariés.

Détourner l'attention de la population de la véritable insécurité sociale que sont le chômage, la précarité du travail, la pauvreté et la diminution des droits à la santé, au

logement, à l'éducation en organisant un discours sur « l'insécurité » et en alimentant les peurs qui vont se transformer en rejet de ceux et celles qui sont différents.

Dans les récentes lois Vaillant, Perben et Sarkozy de nouveaux délits sont créés, pénalisés et sanctionnés lourdement : occupation des halls d'immeuble, mendicité agressive, défaut de titres de transport. C'est une pénalisation de la misère qui vise aussi les prostitué-es, les immigré-es, les nomades en instaurant des délits qui les visent. La justice expéditive - celle des pauvres, la comparaison immédiate - voit ses prérogatives étendues. Des dispositions qui encouragent délations et repentis ont été introduites. Le « plaider coupable » bouleverse gravement la présomption d'innocence et les droits de la défense.

Pour compléter ces dispositions, on donne plus de pouvoir à la police pour mener ses enquêtes sans contrôle de la justice, on dessaisit les juges du siège au profit du parquet. Le fichage de la population est largement étendu par le biais du Système Automatisé de Traitement des Infractions Constatées, dont les données peuvent être transmises à certaines administrations à leurs demandes pour les recrutements dans certaines professions, dans les procédures de naturalisation, obtention de titre de séjour, etc.

En cohérence avec la législation adoptée par l'Union Européenne au prétexte de lutte contre le terrorisme, toute occupation d'un lieu public, toute occupation d'entreprises peuvent être assimilées à des actes de terrorisme. La pénalisation de la contestation gagne du terrain avec une multiplication de condamnations de syndicalistes, d'acteurs et d'actrices du mouvement social. Résister, occuper des usines qui ferment, héberger des sans papier, faucher des champs d'OGM sont punis par des peines de prison.

La France compte le plus grand nombre de policiers et de gendarmes par habitants après l'Irlande ( 100 policiers ou gendarmes pour 1 éducateur par exemple)! Cette police est souvent raciste et la multiplication des bavures est encouragée par une quasi impunité des auteurs de celles ci. Poursuivre la délinquance en col blanc, dissoudre les réseaux de proxénètes ou les réseaux de blanchiment de l'argent sale n'est pas une priorité ; au contraire, les moyens alloués à ceci sont dérisoires.

Justice, police et système carcéral sont le symbole de l'État pénal qui prend le pas peu à peu sur ses fonctions sociales. Il faut dénoncer la pensée unique sécuritaire, pendant inévitable du libéralisme économique qui engendre la précarisation du salariat.

Si vivre dans certains quartiers laissés à l'abandon engendre des explosions de violence, de colère qui se retournent contre les habitants eux mêmes, ce ne sont pas des réponses répressives et policières qui résoudront ces problèmes. Au contraire.

Nous luttons pour l'abrogation immédiate des lois Perben 1 et 2, Sarkozy et Vaillant.

#### Au niveau de la justice, nous luttons pour :

- La suppression de la procédure de comparution immédiate ( la justice la plus injuste, qui a la main la plus lourde au niveau des condamnations et qui concerne essentiellement les délits de la misère )

- Le renforcement de la présomption d'innocence et des droits de la défense.

- La mise en place réelle de la collégialité des juges pour que les décisions soient prises à plusieurs

- Le développement massif des peines alternatives à l'incarcération

- Le renforcement des pôles financiers pour s'atta-

quer réellement à la délinquance en col blanc

- Remettre l'éducation et la prévention au centre de la justice des mineurs
- L'indépendance du parquet

#### Au niveau de la police nous luttons pour :

- La suppression des Brigades Anti Criminalité (BAC)
- Passer d'une police de maintien de l'ordre à une police d'élucidation des faits (par exemple retrouver les auteurs de la délinquance en col blanc ou du proxénétisme)
- Une formation qui permette aux futurs gardiens de la paix d'acquérir une pratique basée sur une déontologie qui mette le respect des personnes au centre
- La fin de l'impunité pour les auteurs de bavures policières

### **7-5. Une égalité citoyenne ouverte aux différences**

Une citoyenneté européenne commence à exister. Mais, outre ses limites (droit de vote aux seules élections locales), elle est, suite au traité de Maastricht, attribuée seulement aux citoyens des pays membres. Des populations entières issues d'autres continents et présentes depuis une ou deux générations en Europe en sont donc exclues. Les populations immigrées des pays du Sud sont les premières concernées. Certes, l'intégration de ces nouvelles populations ne se réduit pas à l'accès à la citoyenneté politique, il faut lutter contre toutes les discriminations sociales, culturelles, religieuses ou civiques dont elles sont l'objet. Mais à l'heure des brassages mondiaux de populations, l'affirmation d'un droit de citoyenneté liée à la résidence est un élément clé de la construction de communautés démocratiques. Ceci implique, bien entendu, la régularisation de tous les sans-papiers, et la liberté de circulation et d'installation. Nous refusons la fermeture des frontières aux personnes, alors qu'elles sont largement ouvertes aux capitaux et aux marchandises. L'égalité citoyenne est un élément fondamental pour la construction d'une communauté démocratique. Cette citoyenneté est aujourd'hui subordonnée à l'acquisition de la nationalité française, qui relève d'un droit du sol, certes imparfait. Il faut le développer : la nationalité française doit être automatiquement attribuée à tous les enfants nés sur le territoire et, s'ils le souhaitent, à tous ceux et celles qui vivent en France depuis au moins 3 ans. Il faut défendre ce droit du sol contre le retour du droit du sang, c'est-à-dire la définition ethnique de la nationalité, laquelle peut très vite devenir raciste ou raciale.

Toutefois, une conception démocratique de la société implique de déconnecter radicalement les droits citoyens des origines nationales, et se battre pour fonder une citoyenneté comme droit lié à la résidence. Tout individu résidant dans un pays de l'Union européenne doit pouvoir avoir l'accès à la citoyenneté, et en particulier au droit de vote à toutes les élections ( locales, nationales, européennes), tout en gardant, s'il le désire, la nationalité de son pays d'origine.

L'affirmation de l'égalité citoyenne de toutes les personnes ne doit pas faire oublier que, en pratique, la politique reste encore largement une affaire d'hommes, voire d'hommes « blancs ». En dépit des lois sur la parité, les femmes sont sous représentées, de même que certaines populations d'immigrés. La loi sur la parité politique des hommes et des femmes doit se compléter par des mesures concrètes, par exemple une prise en charge collective de la peti-

te enfance, et des droits particuliers de contrôle des lois reconnus aux associations féministes, aux syndicats.

L'affirmation de l'égalité citoyenne, comme droit universel, n'est pas synonyme de l'oubli des différences entre les individus et les cultures. L'époque n'est pas loin où la République française, sous prétexte d'intégration républicaine, faisait à nonner aux enfants de ses colonies « nos ancêtres les Gaulois ». L'intégration à une communauté démocratique n'est pas synonyme d'assimilation culturelle. Au contraire, elle doit, si nécessaire, être liée à une politique de soutien à des cultures minoritaires, y compris celles de populations issues d'autres continents. Mais il ne peut exister de communauté démocratique sans respect d'acquis universels des luttes humaines : égalité des individus, refus du racisme et de l'antisémitisme, refus des discriminations fondées sur le sexe, les croyances, les nationalités, l'orientation sexuelle...

C'est en développant cette égalité citoyenne et sociale, dans le cadre d'un universalisme concret, ouvert aux différences et à la pluralité des cultures qu'il est possible de répondre aux défis et aux pièges de ceux qui raisonnent par simple addition de droits communautaires particuliers.

### **7-6. Abattre la Cinquième République**

Hormis quelques voix dans l'ex-gauche plurielle, l'essentiel de la classe politique accepte les institutions de la V<sup>o</sup> République ou ne propose de les réformer qu'à la marge. Or, il faut remettre en cause cette machine à confisquer la démocratie. Notamment, en refusant que toute l'organisation du pouvoir pivote autour d'un monarque présidentiel, adoubé par le suffrage universel, qui transforme le Parlement en une chambre d'enregistrement. Mais également en refusant que le dernier mot soit donné à un Conseil constitutionnel, composé d'individus non élus et délibérant dans le secret.

Il faut abattre la V<sup>o</sup> République. Non pour revenir à un système parlementaire comme celui de la IV<sup>o</sup> République mais pour aller vers une rupture démocratique avec les institutions politiques actuelles et donner vraiment la parole au peuple et aux salariés.

Il faut abroger la Constitution de la V<sup>o</sup> et mettre en place une Assemblée nationale, élue à la proportionnelle intégrale, qui désigne un exécutif responsable devant elle. Pour renforcer le contrôle citoyen, les élus et l'assemblée doivent pouvoir être changés, même avant la fin du mandat prévu, s'il s'avère que les décisions prises contredisent les programmes sur lesquels ils ont été choisis et s'opposent aux souhaits populaires. Par exemple, en organisant une nouvelle élection si un nombre déterminé d'électeurs le demande. Le salaire d'un député ne doit pas dépasser le salaire moyen. Il faut remplacer la pratique référendaire contrôlée d'en fait, et qui se transforme souvent en plébiscite des dirigeants en place, par le droit à des référendums d'initiative populaire, sur proposition venant des citoyens eux-mêmes. Enfin, il faut interdire le cumul des mandats et supprimer le Sénat, institution taillée sur mesure pour les notables réactionnaires et donnant une représentation déformée et conservatrice du pays.

(Ici, il y a débat sur « la seconde chambre ». (voir les « fenêtres »). On trouve, ci-dessous, la version dite « Tony ». Le BP et la DN devront trancher)

Une rupture démocratique et sociale implique aussi de mettre en place une seconde chambre représentant les syndicats et les associations qui défendent les droits sociaux des salariés et des couches populaires. Son mode d'organisation doit faire l'objet d'un large débat démocratique, mais son principe serait le suivant : outre un droit de proposition, cette chambre aurait un droit de veto en cas de manquement aux droits sociaux fondamentaux. En l'absence d'accord avec le Parlement, la question serait tranchée par voie référendaire.

(La substance de ce paragraphe est reporté dans le Chapitre 9)

~~Nous sommes prêts à lutter pour de telles transformations des institutions politiques avec tous ceux et celles qui se réclament de la démocratie. Tout en disant clairement que pour parachever ses objectifs une révolution démocratique doit modifier profondément la structure du pouvoir politique et économique. Elle doit en conséquence se débarrasser également de la vieille machinerie d'État, en inventant de nouvelles institutions. Assurer le contrôle puis la direction de l'ensemble de la production par la société elle-même suppose que se développe un vaste processus d'auto émancipation et d'auto organisation, axes d'une démocratie réelle. Du point de vue institutionnel, la démocratie que nous appelons de nos vœux s'organiserait autour d'assemblées nationales, régionales et locales, élues au suffrage universel et à la proportionnelle. Par ailleurs, des conseils seraient élus dans tous les quartiers et les entreprises.~~

## 7-7. Le capitalisme contre la démocratie

L'égalité citoyenne, le suffrage universel, les libertés démocratiques sont des éléments indispensables d'une démocratie politique. Toute conception tendant à considérer ces droits comme purement formels, subordonnés à d'autres, ou que l'on pourrait mettre provisoirement de côté face aux prérogatives supérieures de l'Etat, facilite en pratique l'avancée vers des dictatures. La démocratie socialiste ne peut en aucun cas être inférieure aux démocraties bourgeoises sur le plan des droits démocratiques élémentaires.

Cette exigence fondamentale n'infirmé en rien le constat que, dans la société capitaliste, l'affirmation de l'égalité juridique et politique demeure en partie formelle, c'est-à-dire très incomplète, inachevée, et qu'elle se heurte en permanence aux réalités sociales et économiques de cette société. Comment parler de réelle égalité politique, alors que le système produit et reproduit sans cesse des dominations et des inégalités sociales très importantes qui, en fait, différencient fortement et inégalement les individus dans l'exercice de la citoyenneté ? Comment oublier que si, selon le suffrage universel, le vote d'un salarié pèse autant que celui d'un patron ou d'un banquier, en pratique les patrons et les banquiers disposent d'un pouvoir considérable, non seulement au niveau économique, mais dans l'ensemble des domaines de l'activité sociale, y compris dans le domaine politique ?

Nous sommes prêts à lutter pour de telles transformations des institutions politiques avec tous ceux et celles qui se réclament de la démocratie. Tout en disant clairement que pour parachever ses objectifs une révolution démocratique doit modifier profondément la structure du pouvoir politique et économique. Assurer le contrôle puis la direction de l'ensemble de la production par la société elle-même suppose que se développe un vaste processus d'auto-émancipation et d'auto-organisation, axes d'une démocratie réelle. Du point de vue institutionnel, la démocratie que nous appelons de nos vœux se débarrasserait de la vieille machinerie d'État. Elle s'organiserait autour de nouvelles assemblées nationales, régionales et locales, élues au suffrage universel et à la proportionnelle., autour de conseils élus dans tous les quartiers et les entreprises.

La démocratie impose enfin la remise en cause radicale du pouvoir despotique du patronat dans les entreprises. C'est pourquoi il faut choisir : développement et approfondissement de la démocratie jusqu'au bout, y compris dans la sphère économique et sociale, ou respect de la toute puissance de la grande propriété privée capitaliste.

## Chapitre 8

### Une alternative européenne

Telle qu'elle s'est construite depuis 1957, l'Union européenne est une Europe libérale, vecteur de la mondialisation capitaliste. Mais nous ne sommes, n'en déplaise aux chantres de la mondialisation heureuse, pas plus anti-européens qu'« anti-mondialistes ». Nous opposons simplement une alternative européenne à l'Europe d'aujourd'hui.

Les artisans de l'Europe libérale prétendent qu'une Union dotée d'un « gouvernement économique » et de moyens militaires ferait contre-poids à l'hégémonie des USA. Mais un tel projet d'Europe puissance serait lui aussi porteur d'une menace de guerre. Le défi est à relever sur le terrain d'une alternative sociale et démocratique.

#### Franchir les frontières

La nécessité de penser les luttes d'émancipation à une échelle transnationale s'inscrit dans l'histoire du combat socialiste. La lutte des classes commence sur l'arène nationale, elle se prolonge à l'échelle continentale et mondiale. Ces trois dimensions se combinent.

Cette nécessité est encore plus forte dans le sillage des luttes convergentes contre la mondialisation capitaliste. L'émancipation ne peut s'accomplir authentiquement dans des frontières étriquées. Pour la préservation des équilibres environnementaux, pour la définition de politiques sociales, le développement de services publics, pour innover des politiques de co-développement avec les pays les plus pauvres, l'échelle européenne peut être un point d'appui.

L'Union européenne constitue, d'ores et déjà, un embryon d'espace public continental. C'est ce qu'illustrent les euro-grèves, les forums sociaux. D'ores et déjà, il n'est plus possible de raisonner uniquement avec les seules traditions nationales. La dimension transnationale des luttes est un impératif permanent. \_

#### Exploités et opprimés : unissez-vous !

Définir des frontières définitives à la construction européenne est impossible. La notion même de frontière naturelle est un artifice pour justifier a posteriori des découpages qui sont le fruit de l'histoire et des guerres. Il n'y a pas non plus de frontière culturelle ou religieuse, à moins de réduire l'Europe aux « démocraties occidentales » : l'histoire européenne est étroitement mêlée à celle du bassin méditerranéen. Les arguments avancés contre l'adhésion de la Turquie font ainsi référence à des critères inacceptables de type « civilisationnels » ou aux valeurs de la chrétienté.

L'architecture européenne doit être remise sur ses pieds, une construction politique commençant par les droits démocratiques et sociaux. Tout autre fondement aboutit à consolider une forteresse impériale des riches contre les pauvres, à l'image de l'espace Shengen.

Il existe certes de grandes différences de développement et de richesses entre Etats. La vraie ligne de partage qui traverse l'Union européenne est celle qui oppose les

opresseurs : contre l'Europe de la finance et de la marchandise, travailleurs et peuple d'Europe, unissez-vous !

### L'Europe comme volonté de puissance

La construction européenne n'a progressé que sous l'impulsion de crises exprimant les intérêts contradictoires des bourgeoisies, tiraillées entre la défense de leurs privilèges nationaux, et le besoin de dépasser ces mêmes frontières. Elle a franchi un pas important dans le sens d'une volonté de puissance, avec l'adoption de l'Acte unique européen (marché sans frontière, 1986), puis le traité de Maastricht. Mais cela n'a pas entraîné un engrenage inéluctable vers une Europe puissance.

La concentration du capital au niveau européen se traduit par la multiplication d'alliances ou de fusions transnationales entre capitaux des pays européens, américains ou japonais. L'effondrement des dictatures bureaucratiques d'Europe de l'Est a mis à vif le dilemme entre « approfondissement » autour d'un noyau fondateur et dilution dans une zone de libre-échange. La désintégration de l'Union soviétique a ouvert la voie à de nouvelles rivalités mondiales. Les crises se sont accumulées et le futur de l'Europe demeure incertain.

#### Un espace non démocratique

Le Parlement européen, bien qu'élu au suffrage universel, n'est pas doté d'un pouvoir réel. C'est une technocratie non élue, la Commission, qui prétend incarner l'intérêt général, dotée du droit d'initiative législative et des pleins pouvoirs en matière de concurrence. Et c'est le Conseil des chefs d'Etat qui tranche les grandes orientations. Les autres centres de pouvoir sont la Banque centrale et la Cour de Justice, sur la base de Traités négociés. La dénonciation des eurocrates ne doit pas masquer que les gouvernements nationaux ont le dernier mot.

En fait, l'opacité de cette construction vise à accentuer une subordination à des exécutifs non élus et dévoués à la défense des multinationales et des marchés. C'est ce système que le Traité constitutionnel veut entériner et c'est pourquoi nous le rejetons.

#### Pour une autre Europe

Dire non à la Constitution, c'est engager la possibilité d'une construction nouvelle.

\* *Une Europe sociale* en prenant comme priorité l'harmonisation par le haut des acquis sociaux, l'extension des droits syndicaux à l'échelle de tous les pays membres, l'adoption de critères de convergence sociaux en matière de salaire (vers un salaire minimum européen), de protections sociales, d'emploi (pour une durée légale continentale), d'extension des protections légales contre les licenciements, la précarité. Elle impulserait la réduction coordonnée du temps de travail, (35 heures) avec création d'emplois et sans flexibilité. Elle proposerait la création de services publics européens, en abolissant les directives centrées sur l'ouverture des marchés. Elle exigerait une réforme fiscale fortement redistributive et l'adoption d'un budget de l'Union. Dans cette Europe, la logique de la solidarité l'emporterait sur celle de la guerre de tous contre tous, le droit à l'existence sur le droit de propriété.

\* *Une Europe démocratique* établirait un principe de

citoyenneté fondé sur le seul critère de résidence et le droit du sol. Elle reconnaîtrait à tous les résidents l'égalité de tous les droits civiques et sociaux, à commencer par le droit de vote et d'éligibilité. Elle assurerait l'égalité des sexes et la généralisation du droit à l'avortement libre et gratuit. Elle serait laïque, respectueuse de la liberté de culte, dans la stricte séparation de l'espace public et des communautés confessionnelles.

\* *Une Europe écologiste* refuserait toute privatisation du vivant et l'instauration d'un marché mondial des droits à polluer. Elle soutiendrait un moratoire sur les OGM, et favoriserait l'agriculture biologique. Elle engagerait l'arrêt immédiat du nucléaire militaire et la reconversion programmée du nucléaire civil. Elle s'opposerait à la confiscation privée des ressources naturelles et des savoirs par le brevetage du vivant et la privatisation des savoirs.

\* *Une Europe solidaire* se prononcerait pour l'abolition de la dette des pays pauvres, pour innover des politiques de co-développement. Elle romprait avec la course aux armements et l'escalade des budgets militaires, elle engagerait la destruction de ses armes de destruction massive, œuvrerait pour le démantèlement de l'Otan et de ses bases et ouvrirait une négociation mondiale pour le désarmement.

### **Pour une refondation sociale et démocratique**

Cette Europe ne peut se construire qu'en rupture avec l'actuelle UE, sans maîtrise de l'outil monétaire, sans banque centrale sous contrôle public.

Il n'y a donc pas de nouvelle Europe possible sans une crise du modèle actuel et sans mobilisations des populations. Mais nous devons œuvrer pour qu'une telle crise, au lieu de déboucher sur des replis nationalistes, ouvre la voie à une construction nouvelle. Cela passe par une révolution démocratique qui pourrait prendre la forme d'un congrès des peuples initiant un processus constituant.

Cette Europe formerait une libre association de peuples et de nations. Elle respecterait le droit à l'autodétermination, et la subsidiarité démocratique, déléguant à l'échelon supérieur une décision si elle est plus efficacement prise à ce niveau. L'intérêt commun ne peut être incarné par des institutions non élues, par des exécutifs non mandatés et par des experts non contrôlés.

*Le paragraphe qui suit fait l'objet du débat sur les Assemblées (voir les « fenêtres »). Le BP et la DN doivent trancher. Ici est donnée la rédaction « Eli » :*

Le pouvoir législatif y serait partagé entre une Assemblée élue au suffrage universel et une Assemblée des peuples et des Etats, respectant la représentation des minorités nationales et culturelles. Un Conseil social européen, représentant les forces syndicales et associatives, peut jouer un rôle de proposition et exercer un droit de veto sur des mesures contraires aux acquis des populations. Les conflits politiques peuvent en dernière analyse être tranchés par référendum à l'échelle appropriée.

### **Vers les Etats-Unis socialistes d'Europe**

Des transformations fondamentales pour l'intérêt des peuples ne peuvent se faire dans le déchaînement de la concurrence capitaliste et dans l'explosion des injustices et des inégalités. Les peuples doivent maîtriser les principaux outils de la vie économique sociale et politique. Le contrôle et la maîtrise de l'économie, l'exigence d'un développement durable, la planification autogestionnaire et démocratique, la socialisation des secteurs clé de la production exigeront un long processus. Il devra s'appuyer sur la démocratie la plus large pour affronter les intérêts des classes dominantes. « Un autre monde est possible », qui n'est pas « la marchandisation de la planète », et qui met l'être humain au cœur de ses priorités. C'est ce que nous appelons le socialisme, car réhabiliter le sens des mots, c'est reconquérir le droit de choisir.

# OUI, LE SOCIALISME !

## Chapitre 9

### Pour l'autogestion socialiste

Nous opposons à la globalisation capitaliste une autre logique: celle d'une société dont les membres décident collectivement et démocratiquement des grands choix économiques, sociaux, écologiques. Il faut rompre pour cela avec le capitalisme, avec le pouvoir absolu de l'argent et du marché. C'est d'abord cela, vouloir changer le monde.

#### 9-1. Pour une rupture révolutionnaire

Certains, qui partagent ce but, voudraient « changer le monde sans prendre le pouvoir ». Ils croient échapper ainsi aux dangers de l'exercice du pouvoir qui ont miné les tentatives de transformation sociale du siècle passé. Mais le capitalisme n'est pas seulement un mode de gestion économique. C'est aussi un système d'institutions et de reproduction sociale qui organise les diverses formes de domination. On ne peut changer la société sans changer radicalement les rapports de pouvoir et les modes de gouvernement. L'essentiel de ces rapports de pouvoir s'ancre dans la domination des rapports marchands et les droits de propriété garantis par l'appareil bureaucratique d'Etat – c'est ce qu'il faut radicalement remettre en cause.

L'instauration d'un droit nouveau bouleversant l'ordre établi et changeant radicalement les rapports de propriété, ne peut pas simplement mûrir dans la continuité de l'ordre ancien. Il peut conserver ce qu'il y avait de meilleur dans les lois et dans les mœurs, mais toute l'histoire des révolutions modernes montre que l'instauration d'un droit nouveau, sanctionnant un changement des rapports de pouvoir entre les classes, passe par un état d'exception (ou de suspension du droit existant) et par l'exercice du pouvoir constituant des dominés. Ce moment fondateur ne saurait s'éterniser, au mépris de toute distinction entre l'exception et la règle. Une Constitution est une sorte de Loi des lois. C'est pourquoi sa révision relève soit d'une procédure particulière (exigeant dans la plupart des cas une majorité qualifiée), soit d'une crise débouchant sur une nouvelle Assemblée populaire constituante.

Une révolution se caractérise donc essentiellement par un changement de logique sociale et institutionnelle (à commencer par la transformation radicale des rapports de propriété) qui rejaillit sur tous les aspects de la vie en société. Les libéraux qui voudraient liquider l'idée même de révolution mènent une campagne systématique pour l'identifier à l'idée de violence déchaînée. Cet argument rencontre un certain écho pour plusieurs raisons : le traumatisme compréhensible des camps, des procès, et des crimes commis au siècle passé par les bureaucraties staliniennes, mais aussi le sentiment quotidien de s'enfoncer dans un monde d'hyper-violences, de génocides, d'écart grandissant entre les moyens destructeurs de la technique et la maîtrise politique et morale de leur usage. Cette inquiétude est compréhensible.

Mais la première violence reste la violence sociale au quotidien, celle de la misère, de l'exclusion, des oppressions diverses exercées par la dictature anonyme du capi-

de l'Etat pénal et de la police qu'il exerce sur les corps. Les violences armées prospèrent sur ce terreau, mais elles n'en sont pas le simple prolongement. Nous avons appris de triste expérience que la violence des opprimés est loin d'être toujours et par nature innocente et libératrice. Mais les forces dominantes ne tolèrent un principe démocratique (toujours tronqué) que tant que leur pouvoir n'est pas fondamentalement remis en cause. Se défendre devient alors un devoir de résistance et de légitime défense sociale. C'est une question de situation concrète, non de morale abstraite, même si, dans le rapport réciproque entre les fins et les moyens, certains moyens qui compromettent la fin elle-même en dressant les opprimés les uns contre les autres sont inacceptables : une politique révolutionnaire est tout le contraire d'une politique cynique selon laquelle la fin justifierait n'importe quels moyens.

Depuis la Révolution russe de 1917, bien des certitudes ont été mises à rude épreuve et bien des croyances se sont écroulées. Ce n'est pas une raison suffisante pour faire table rase des expériences passées, des victoires comme des défaites. On recommence toujours pas le milieu. Ceux qui ont cru possible d'ignorer la conquête du pouvoir ont toujours été rattrapés au tournant: ils ne voulaient pas prendre le pouvoir, le pouvoir les a pris. De la montée du nazisme en Allemagne à la guerre civile espagnole ou grecque, du coup d'Etat sanglant de 1965 en Indonésie à celui de 1973 au Chili, c'est une leçon récurrente du siècle passé. Il serait pour le moins imprudent de l'oublier sous prétexte que les conditions des luttes de classe ont évolué. Nous n'ignorons pas pour autant le péril que représente la dégénérescence bureaucratique des révolutions. Croire qu'on peut l'éviter en refusant de poser les questions du pouvoir reviendra à s'opposer à des exigences et à une mobilisation populaire porteuses de changements radicaux – ou à les désarmer, au sens propre et figuré, face à la contre-révolution, dotée de puissants organes de répression.

Ces leçons vitales du passé concernent le caractère et le rôle de l'appareil d'Etat, en particulier dans ses fonctions bureaucratiques et répressives. Il ne s'agit pas d'un appareil de gestion technique au-dessus des classes, mais d'un appareil de domination et de reproduction sociale. Chaque crise révolutionnaire est certes singulière, mais on y trouve des constantes. Quand « ceux d'en haut » ne peuvent plus continuer à régner comme avant et que « ceux d'en bas » ne le supportent plus, peut émerger une double légitimité débouchant sur une situation de double pouvoir. La question est alors posée. :« Qui décide ici ? » Elle le fut en France lors des grèves générales de 1936 ou de 1968, au Chili pendant l'hiver 1973, au Portugal pendant l'été 1975. Elle le fut encore ces dernières années lors des grands soulèvements populaires de 2001 et 2003 en Argentine ou en Bolivie.

Entre ces deux légitimités, ces deux pouvoirs, ces deux représentations du droit, la coexistence ne peut s'éterniser. C'est la force qui tranche. Le pouvoir populaire émergent revêt diverses formes, des structures d'auto-organisation sur les lieux de travail et les quartiers aux formes d'auto-administration communale, pouvant combiner l'auto-organisation des producteurs (comités d'usine au Portugal, cordons industriels au Chili, etc), des assemblées locales de citoyens (comités du budget participatif à Porto Alegre, comités de locataires au Portugal), assemblées élues au suffrage universel direct, jusqu'à des formes de centralisation de type soviétique comme l'assemblée de Setubal en

1975 au Portugal ou celle de Concepcion au Chili en 1973. Ce processus peut passer par la critique et, la transformation démocratique radicale des assemblées existantes, mais il doit viser l'instauration de nouveaux organes de pouvoir populaire.

En se généralisant, ces nouvelles formes démocratiques se heurtent au pouvoir de droit divin des possédants. Le nouveau pouvoir en formation ne peut donc se limiter à un rôle de contre-poids, contenant ou corrigeant les abus du système. Son apparition est le signe d'une crise qui doit être dénouée à court ou moyen terme. Un gouvernement aussi fidèle aux intérêts des travailleurs et des opprimés que les gouvernements de la bourgeoisie le sont aux intérêts du capital, devrait donc choisir son camp, soutenir ces nouvelles formes démocratiques, favoriser leur extension, encourager leur centralisation.

Comment faire alors pour que la grande majorité des exploités et des opprimés, la multitude des dominés, dépossédés des outils et des buts de leur travail, parviennent à briser le cercle de fer du travail aliéné et du fétichisme marchand ? Toutes les grandes expériences historiques, de la Commune de Paris à Mai 68 en passant par la révolution d'Octobre témoignent de la métamorphose accélérée qui s'opère dans les périodes de crise, comme si les routines de la résignation quotidienne étaient soudain brisées et comme si les écailles qui voilent la réalité tombaient. Moment de décision, un soulèvement général de la majorité opprimée contre le pouvoir d'une minorité privilégiée, n'a rien d'un putsch ou un coup de main. Cette dynamique de rupture doit s'assurer du soutien majoritaire de la population. Elle présuppose une accumulation d'expériences au quotidien, de réformes parfois modestes, de luttes moléculaires, au fil desquelles ceux et celles qui « ne sont rien » démontrent leur capacité à devenir les acteurs de leur histoire, prennent confiance dans leurs ressources ignorées, se découvrent une force capable de répondre aux maux des différents secteurs de la société, construisent en un mot une hégémonie alternative à celle des classes dominantes. Loin de récuser la lutte pour des réformes, notre Manifeste affirme au contraire que c'est en luttant qu'on découvre la force d'une résistance organisée et les limites qu'imposent le système – donc la nécessité d'être plus nombreux et forts afin d'aller plus loin.

C'est au cours de ce processus que les classes travailleuses, dans leurs différents domaines de production - matérielle ou immatérielle -, dans les différentes sphères de la vie sociale (logement, santé, éducation, culture), font l'expérience de solutions alternatives efficaces à la logique du capital : contrôle sur la production, gestion des salariés, extension de pratiques démocratiques qui ne s'arrêtent pas à la porte des entreprises, approfondissement des libertés collectives et individuelles. « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » reste notre boussole. Il implique l'auto-organisation sociale et la démocratie jusqu'au bout.

## **9-2. Pas de démocratie sans démocratie économique**

Il n'y pas de réelle démocratie sans remise en cause des rapports d'exploitation et de domination sans contrôle sur les grands choix de société, le respect des droits acquis, et, les activités de production de biens et de services. De nouveaux droits sociaux de propriété et de gestion sont donc nécessaires. Il faut remettre en cause le rapport salarial

issu du capitalisme dans toutes ses dimensions : remise en cause du système boursier qui règle la vie d'un grand nombre de groupes capitalistes, remise en cause du droit d'un patron de décider de ce qui doit être produit, de la part de la valeur ajoutée revenant aux producteurs, remise en cause du rapport de soumission ; remise en cause a fortiori du droit régalien d'embauche, de licenciement, du rapport d'autorité qui s'exerce directement par le patron ou à travers d'une hiérarchie d'encadrement.

### *9-2.1 La démocratie dans la production*

Une perspective d'autogestion socialiste ne vise pas seulement à remettre en cause l'exploitation capitaliste. Elle récuse tous les discours selon lesquels les choix économiques, qui sont des choix de société, relèvent des compétences d'experts et de technocrates, fussent-ils « socialistes ». Les citoyens et les travailleurs sont capables de juger ce qui relève de leur propre bien-être. Ils connaissent mieux que quiconque leurs propres besoins, l'organisation de travail, les moyens de production. Leur droit de décider est un principe de base de l'autogestion socialiste.

L'organisation de la production doit mobiliser l'intelligence le savoir faire des travailleurs, étendre leur formation et leur capacité à la gérer ou à contrôler la gestion. La gestion quotidienne d'une entreprise et l'organisation du travail devraient relever d'abord de leur responsabilité collective, mais bien des choix nécessitent un débat politique, économique, social, technologique que le seul horizon d'une entreprise ne permet pas de prendre en compte et qui concernent tous les travailleurs et tous les citoyens

### *9-2.2 C'est à la société de décider !*

Les choix des filières énergétiques, des moyens de transport, des formes d'habitat, des équipements collectifs, des dépenses d'éducation ou de santé engagent l'avenir de l'humanité sur le très long terme. Ils ne sauraient être abandonnés à la loterie des décisions privées de détenteurs de capitaux, ni au bon plaisir des bureaucrates et de technocrates. Marché et plan ne sont pas des techniques de gestion neutres, dont il suffirait d'évaluer l'efficacité respective, mais l'expression de rapports sociaux. Entre les deux, un principe régulateur doit l'emporter. Mais derrière le plan, comme derrière le marché, ce sont les choix et rapports humains qu'il faut rendre visibles.

Nous refusons la généralisation et domination de rapports marchands sur l'ensemble des rapports humains et des biens. Nous exigeons la transparence sur chaque choix. Et nous remettons en cause les « lois » du marché inefficaces ou néfastes pour la satisfaction des besoins, inacceptables dans une perspective de justice sociale, d'égalité, de solidarité, et d'épanouissement des rapports humains.

Le « marché du travail » porte en lui le chômage et on ne saurait prétendre que les producteurs qui subissent les exclusions sociales déterminent librement leur avenir. Le marché du capital obéit aux critères de valeur boursières, aux antipodes de la satisfaction des besoins. Mais l'expérience des pays du « socialisme réellement existant » a montré que l'étatisation et la planification bureaucra-

tique de la production étaient aussi génératrices de gabe-gie, de catastrophes écologiques et d'oppression.

Ce double bilan impose d'inventer une autre voie, tracée sur le principe d'une démocratie politique et sociale, maîtrisant aussi bien les orientations relevant du plan que les mécanismes marchands. Un recours limité à ces derniers reste nécessaire pour briser des rigidités qui n'incitent pas à prendre en compte suffisamment les besoins des consommateurs. L'utilisation de la monnaie et le fonctionnement partiel du marché peuvent s'insérer dans une économie démocratiquement dirigée. Mais le marché ne doit pas être le régulateur dominant.

Dans une société socialiste, par delà les vicissitudes de santé, les changements d'emploi, les alternances entre formation et travail, chacun(e) aurait droit à une part incompressible de ressources stables collectivement déterminée. Si une part des revenus des travailleurs continuerait à prendre la forme monétaire d'un salaire, une société socialiste autogestionnaire mettrait fortement l'accent sur le développement de la gratuité de l'accès des individus à certains droits fondamentaux aux services publics de santé, d'éducation, de transport, de communication, de logement, mais aussi de certains biens de consommation courante. C'est aux travailleurs et aux citoyens, après délibération démocratique sur des choix sociaux et économiques, de décider du niveau de cette réponse socialisée ce qui correspond à des besoins fondamentaux.

### *9-2.3 Appropriation sociale et planification autogestionnaire*

Si les grands moyens de production, d'échanges, de financement et de communication restent sous la coupe de la propriété privée, alors la société ne peut gérer démocratiquement les grands choix économiques. L'appropriation sociale de ces grands moyens est indispensable. Elle suppose une reconnaissance constitutionnelle du principe que les biens concernés appartiennent à la société.

Cette appropriation publique peut prendre des formes différentes. Mais, dans son principe, elle ne signifie pas que ces biens appartiennent aux seuls pouvoirs publics – ni d'ailleurs au seul collectif de l'entreprise concernée. Ils sont la propriété du « peuple souverain ». C'est à lui de déterminer les diverses formes de cette propriété publique comme ses modes d'organisation et de gestion. Ce sont les travailleurs et les citoyens qui gèrent l'économie, au niveau des entreprises et à l'échelle du pays, au travers de leurs conseils et assemblées élus.

L'appropriation publique n'est donc pas synonyme d'étatisation bureaucratique et centraliste. La socialisation des connaissances ou des créations *via* Internet préfigure sans doute bien des possibles. Les grands choix planifiés peuvent également se réaliser à l'aide de fonds d'investissements publics faisant l'objet d'une gestion transparente désétatisée, associant des représentants des travailleurs, des usagers, des pouvoirs publics. La mise en place de fonds *ad hoc*, permettrait alors à son tour une gestion multi-partite (travailleurs de ces services, usagers, pouvoirs publics) aux divers niveaux territoriaux adéquats.

De nouvelles possibilités apparaissent dont la diffusion est accélérée par les évolutions technologiques pour favoriser le développement de biens communs pour l'humanité sans planification centrale, sans détours hiérarchiques, par des coopérations décentralisées, locales ou internationales. Des expériences le montrent déjà, comme celle du logiciel libre, de la production libre de droits et de l'échange de réalisations intellectuelles et culturelles, basées sur la logique du don, du plaisir de la création et du partage, qui ne pourront toutefois démontrer toutes leurs potentialités que dans une société ayant rompu avec le règne du marché.

Mais les technologies de l'information aideront également à la coordination de choix interdépendants concernant l'ensemble de la société, notamment celles aux ressources limitées ; elle favorisera des procédures décentralisées de contrôle et des liens directs, sans détours hiérarchiques entre les collectifs de travailleurs ; ou encore entre ces derniers et des collectifs d'usagers. Les entreprises publiques doivent contribuer à la mise en œuvre de cette gestion démocratique de la production et de son articulation avec les grands choix économiques et sociaux à l'échelle de la société dans son ensemble.

Une planification autogestionnaire ne se réduit pas à la part de la propriété publique dans la production ; elle embrasse aussi les formes coopératives et des entreprises privées. Elle dispose aussi d'autres instruments d'intervention politique, par le biais de la monnaie, des fonds publics d'investissement et de crédit, de la fiscalité, des loyers, des décisions établies par les travailleurs et usagers, du contrôle du commerce extérieur par les pouvoirs publics élus. Ce sont autant de moyens de pilotage permettant d'encadrer et de contrôler des mécanismes marchands. Une planification autogestionnaire doit tendre à réduire les décisions centrales aux grandes priorités, à distribuer autant que possible les compétences au niveau local et sur les lieux de travail, à favoriser l'épanouissement de rapports contractuels dans le cadre des options générales librement décidées.

L'appropriation sociale et la planification autogestionnaire s'appuient donc sur une redistribution des pouvoirs permettant une remise en cause radicale des fonctions bureaucratiques de l'État dans la perspective de son dépérissement en tant qu'organe répressif et bureaucratique.

### *9-2.4 Émanciper le travail et s'émanciper du travail*

Le socialisme autogestionnaire vise à émanciper le travail et s'émanciper du travail.

Émanciper le travail implique que la force de travail ne soit plus une marchandise soumise aux fluctuations du marché : le droit à l'emploi doit être un droit reconnu par la société à tous ses membres. Cela implique également une transformation du travail par l'égalité homme/femme, le dépérissement de l'organisation hiérarchique, le décloisonnement de la division rigide du travail grâce à une qualification supérieure et polyvalente. Seule une telle transformation peut stimuler le sens des responsabilités individuelles et collectives, mobiliser des ressources insoupçonnées d'ingéniosité et d'innovation.



S'émanciper du travail passe par une réduction massive du temps de travail contraint et le développement croissant de l'activité sociale libre et volontaire. Ceci implique une autre conception de la vie, respectant des choix privés mais favorisant une socialisation et un partage des tâches domestiques. C'est une des conditions nécessaires pour permettre une participation de tous à la vie démocratique.

Émanciper le travail et s'émanciper du travail, c'est mettre en cause une logique productiviste, une accumulation irrationnelle de biens de consommation et une croissance purement quantitative des forces productives. Une planification autogestionnaire devrait tendre au contraire à leur transformation qualitative, au contrôle de leur finalité, à la subordination des techniques aux besoins évolutifs (et non l'inverse), à la promotion d'activités faiblement consommatrices d'énergie. Ces priorités n'impliquent aucun fétichisme de la nature, mais des rapports nouveaux de connaissance et de production. Il n'y a pas de réelle démocratie sans contrôle sur les grands choix de société, le respect des droits acquis, et, les activités de production de biens et de services.

### **9-3. Pour une démocratie socialiste autogestionnaire**

Il est devenu de bon ton dans certains milieux d'assimiler communisme et totalitarisme, voire de tracer une continuité entre le projet communiste initial et les régimes despotiques staliniens (Ex-URSS, ex-« démocraties populaires »). Le stalinisme serait ainsi la conséquence génétique fatale de la révolution russe.

#### *9-3.1 Les libertés politiques et l'égalité des droits constituent un progrès historique.*

Contrairement à une légende tenace, Marx pensait que « l'émancipation politique constitue un grand progrès » et se battait pour les libertés politiques et l'égalité des droits civiques. Il critiquait en revanche les limites de cette émancipation en l'absence de démocratie économique et sociale. L'apparition du despotisme bureaucratique ne provient pas du cerveau de Marx, il exprime des forces matérielles, des conflits et des intérêts sociaux colossaux, et porte à l'extrême les tendances à la bureaucratisation, communes à toutes les sociétés modernes. Mais l'État bureaucratique stalinien n'a pu établir son pouvoir totalitaire qu'au prix d'une véritable contre-révolution contre les masses ouvrières et paysannes et de la liquidation physique de la plupart de ceux qui avaient été aux avants postes de la révolution d'Octobre 1917.

Le totalitarisme stalinien a vu l'instauration du marxisme comme idéologie officielle, de ce fait dogmatisé et assujéti au seul bon vouloir du secrétaire général du PCUS, le primat accordé au seul développement des forces productives empruntant des méthodes du capitalisme, appuyé sur une stricte hiérarchisation de la société elle-même, le poids croissant de l'armée en liaison avec un secteur militaro-industriel, le corsetage de la liberté publique et individuelle (illégalisme de la grève, presse officielle, limitation de la circulation à l'étranger), l'asservissement des syndicats. Ce système s'est étendu à l'assujettissement des partis communistes « frères » aux intérêts de

l'URSS interprétés par le despote, il a facilité la diffusion de la culture de l'unanimité, de la violence et du double langage, illustré par le pacte germano-soviétique.

En revanche, Marx, il est vrai, n'avait donné que quelques indications générales sur les rapports entre émancipation politique et émancipation sociale. Après le renversement de la monarchie, les révolutionnaires de 1793 ont pu croire que le peuple, débarrassé de ses parasites, serait spontanément homogène et bon : pas de contradiction au sein du peuple ! Tout désaccord tendrait alors à devenir un délit, une conspiration, ou une trahison. De même, après la Révolution russe, les bolcheviks ont-ils pu croire que, libéré de ses exploiters, le prolétariat serait naturellement bon et uni, sous la direction d'un l'État et d'un parti qui incarnerait les intérêts d'une classe elle-même homogène : plus de contradiction au sein du prolétariat ! Ainsi, le droit de grève ou l'indépendance des syndicats pouvaient devenir superflus, puisqu'on « ne fait pas grève contre soi-même ». Les limites de la réflexion sur la démocratie politique et l'importance du suffrage universel, la confusion, dès les années 1920 en URSS, entre l'État, son appareil politico-administratif, la classe ouvrière et le parti communiste ont ainsi pu favoriser l'autonomisation de l'État, la professionnalisation du pouvoir et désarmé la vigilance devant la montée de la bureaucratie.

Rosa Luxembourg était consciente du danger : « Sans élections générales, sans liberté illimitée de la presse et de réunion, sans lutte libre entre les opinions, la vie se meurt dans toutes les institutions publiques, elle devient une vie apparente, où la bureaucratie est le seul élément qui reste actif ». Il a fallu la victoire de Staline et que le despotisme bureaucratique se révèle dans toute son horreur, pour que Léon Trotski défende le pluralisme par principe (incluant le pluripartisme) en « fonction de la diversité du prolétariat des contradictions ou antagonismes qui traversent les classe sociales. ». Car les autres classes et fractions de classe n'ont pas disparu, il subsiste des conflits ou inégalités entre sexes, nationalités et régions, etc. Bref, au-delà de la diversité du prolétariat, le pluripartisme et la libre confrontation des programmes est nécessaire pour résoudre les contradictions sociales et les conflits d'intérêts qui n'ont pas disparu.

Cette affirmation de principe est lourde de conséquence. Le pluripartisme politique, et la distinction entre partis, syndicats et État exigent une codification institutionnelle (une Constitution) des conditions de fonctionnement, d'expression, et de participation à l'exercice du pouvoir. Autrement dit, l'existence d'un droit public indépendant des majorités de circonstance, une légalité socialiste non soumise aux simples fluctuations des rapports de force. À la lumière de l'expérience historique, l'indépendance des syndicats et des mouvements sociaux envers l'État et des partis, la liberté de la presse, l'autonomie de la justice, la garantie du pluripartisme, le droit à l'autodétermination des nationalités constituent autant de principes imprescriptibles. Il en va de même pour le droit privé qui garantit l'autonomie de l'individu vis-à-vis du pouvoir public et de ses différentes institutions. Le nouveau contenu des rapports de propriété doit d'ailleurs également faire l'objet d'une codification institutionnelle.

### 9-3.2 Un système d'assemblées élues

Chaque expérience historique majeure a inventé de nouvelles formes de pouvoirs populaires (comités, conseils ou soviets, communes, assemblées populaires...). Il serait vain d'échafauder sur le papier le détail de l'organisation d'un nouveau pouvoir démocratique. Il est en revanche nécessaire d'en définir les lignes de force en fonction des bilans du passé. Une démocratie autogestionnaire devrait combiner la mobilisation et l'auto organisation des citoyens et des producteurs - décisives – avec des formes d'organisation permettant de gérer l'ensemble des aspects de la vie économique, sociale et politique.

La fin du XXème siècle a vu apparaître de nouvelles formes de représentation et de nouvelles procédures de décisions comme la démocratie participative, le fonctionnement en réseaux et au consensus. Réseaux et consensus sont loin d'être exempts de faiblesses et de problèmes, mais la diffusion rapide de ces nouvelles formes s'explique par leur fonctionnalité et par les espaces de libertés et d'initiatives qu'elles dégagent. Ces pratiques s'imposent à chaque fois – et cela touche aussi la représentation politique – qu'il n'est pas possible de s'en remettre à des structures représentatives basées sur le vote majoritaire. Pour autant, une démocratie ne peut se passer de la délibération directe d'assemblées élues.

L'égalité des droits et le suffrage universel sont, comme acquis de « l'émancipation politique », un élément clé de toute démocratie. Toutefois, une démocratie socialiste autogestionnaire multiplierait les formes d'organisation en vue de gérer démocratiquement l'ensemble des aspects de la vie sociale et économiques. Il serait vain de vouloir *a priori* décrire en détail ces formes multiples d'organisation. Cette démocratie devrait notamment reconnaître de nouveaux droits et pouvoirs de décision aux individus en tant que « producteurs associés », au sens large du terme : intellectuels ou manuels, à la ville ou à la campagne, dans une activité de production de biens ou de services.

Dans ses fondements, cette démocratie vise donc à représenter réellement les citoyens et les producteurs, selon le principe « un homme/une femme égale une voix », à travers un système d'assemblées élues à la proportionnelle, au niveau central comme local, et sur les lieux de travail. En cas de conflit entre ces assemblées, le dernier mot revient au peuple, sur la base du suffrage universel.

Une démocratie socialiste autogestionnaire devrait aussi lutter contre « les dangers professionnels » du pouvoir en développant des formes de responsabilité et de révocabilité des élus par leurs mandants, en limitant le renouvellement des mandats électifs et en plafonnant le salaire de l'élu au niveau d'un salarié qualifié. Elle devrait promouvoir une réelle égalité politique entre individus, en particulier entre hommes et femmes. Elle devrait développer les formes de contrôle des mouvements populaires sur les assemblées, à travers des comités de quartier, des assemblées de citoyens, et le recours possible aux référendums d'initiative populaire.

grande décentralisation politique possible. Le système d'assemblées devrait ainsi s'organiser selon le principe de la subsidiarité démocratique, avec une redistribution des compétences au niveau local, national (voire européen), au plus près des citoyens et des décisions à prendre. Les instances inférieures doivent être dotées d'un droit d'alerte et de suspension sur les décisions qui les concernent directement et qu'elles doivent pouvoir contester avant leur adoption définitive.

### 9-3.3 La socialisation du pouvoir contre l'étatisation de la société

La démocratie socialiste autogestionnaire met donc l'accent non sur l'étatisation de la société, mais sur la socialisation du pouvoir. Elle articule aux assemblées représentatives une démocratie sociale et économique. Elle ne peut être décrétée par en haut mais relève d'un processus historique qui dépend notamment d'une transformation radicale de la division sociale du travail. La réduction du temps de travail, l'existence de réseaux modernes de communication directe peuvent favoriser l'intervention permanente des intéressés, permettre de réduire les délégations de pouvoir et l'autonomie de l'État.

La socialisation de la production, des services, et des savoirs ne supprime pas du jour au lendemain les rapports sociaux hérités du passé. Même si la force de travail n'est plus une marchandise, l'accès à la consommation passe en partie par la médiation d'un revenu qui conserve la forme d'un salaire. Au plan économique et social, il peut exister des contradictions entre l'individu producteur et l'individu consommateur. Au niveau politique, une démocratie des producteurs associés n'abolit pas la distinction entre les individus en tant que producteurs et les individus en tant que citoyens, car l'exercice du pouvoir public ne saurait se réduire à la seule gestion de la production. De plus, l'émancipation passe par un développement massif du temps libre hors travail permettant un développement des activités sociales hors production.

Il ne s'agit donc pas croire à l'avènement d'une société sans contradictions, transparente à elle-même. Remettre en cause l'État comme machine bureaucratique séparée de la société en socialisant le pouvoir, c'est réduire progressivement certaines de ses fonctions spécialisées au profit de formes d'auto-administration de la société par elle-même. C'est là que la différence entre la révolution communiste et celles qui l'ont précédée devra être la plus nette. Le processus de dépérissement de l'État comme forme s'élevant au-dessus du peuple devra se manifester dès l'abord et faire l'objet d'un approfondissement permanent. Ce processus signifie fondamentalement non seulement la gestion démocratique des mêmes fonctions étatiques qu'auparavant, mais la transformation de celles-ci, par le transfert du maximum de fonctions à la société elle-même en même temps que leur modification qualitative. Pour autant, un pouvoir politique reste nécessaire pour permettre à la société de trancher démocratiquement les grandes controverses et/ou les grandes contradictions qui la traversent. Une démocratie autogestionnaire n'a pas pour objectif de supprimer ces pouvoirs publics, mais, au contraire, de leur donner toute leur place.

## Chapitre 10

### POUR UNE NOUVELLE FORCE ANTICAPITALISTE

#### Y-a-t-il une gauche dans la gauche ?

Dans la seconde moitié des années 90, l'Europe comptait 13 gouvernements sur 15 à participation socialiste, ou dirigés par la social-démocratie. Jamais cette composante de la gauche n'avait été aussi influente. Non seulement aucun des traités libéraux précédents (dont celui de Maastricht) n'a été remis en cause, mais ils furent scrupuleusement mis en œuvre, et renforcés par de nouveaux traités et accords. En France, le gouvernement de la gauche plurielle a plus privatisé d'éléments du secteur public que les deux gouvernements de droite qui l'avaient précédé. Dans d'autres pays, cette politique libérale des socialistes a été encore plus loin, comme dans l'État Espagnol ou en Italie. La " troisième voie " de Tony Blair est celle qui a donné la cohérence théorique la plus construite à cette évolution, mais en Allemagne « l'agenda 2010 » du gouvernement Schröder de coalition avec les Verts n'en est guère éloigné en pratique.

La social-démocratie européenne s'est désormais moulée dans le cadre libéral. Le " changement de société " naguère revendiqué par un parti comme le PS français appartient au passé. Dans le cours du siècle précédent, jamais ce parti une fois parvenu au pouvoir n'a réellement mis en cause les racines de la société d'exploitation, quand il n'a pas volé à son secours, jusqu'à l'infamie du soutien aux guerres coloniales. Mais il trouvait dans chaque cas des prétextes de circonstance à ces politiques : le changement, le vrai, était renvoyé aux calendes. Il est désormais carrément abandonné. Le ralliement de la social-démocratie européenne à « l'économie sociale de marché » des nouveaux libéraux est un long processus, amorcé chez certains dès la fin de la guerre mondiale. Ce processus a connu des seuils et des paliers, comme le congrès de Bad-Godesberg où la social démocratie allemande a renoncé officiellement au marxisme ou les renoncements accumulés en France sous les septennats de Mitterrand. La chute du mur de Berlin, celle du stalinisme, ont accéléré cette évolution, acceptant comme indépassable l'horizon du capitalisme, sous prétexte d'éviter la dictature de " l'économie administrée ". Les discours de Tony Blair sur « la troisième voie », ceux des conseillers de Schröder sur le « nouveau centre », le « réformisme réformé » d'un DSK ne font qu'officialiser cette mue idéologique qui accompagne une fusion organique de plus en plus poussée entre les cercles dirigeants de la social démocratie et ceux du grand patronat.

Cette évolution bouleverse la place de la social-démocratie dans la gauche. En particulier, l'espace où sa politique peut sérieusement se distinguer de celle des partis de la droite classique diminue, jusqu'à parfois disparaître. Dans ces conditions, les partis alliés qu'elle entraîne sont, quelles que soient les intentions proclamées, conduits à partager la responsabilité de cette atténuation des frontières entre le centre-droit et le centre-gauche. La distinction entre les deux " centres " est d'ailleurs fragile, même sur le plan des proclamations théoriques. Il s'agit au mieux d'opposer " une société de marché " (passion des libéraux) à une " économie sociale de marché " qui serait au

service de l'humain. Comme la logique de ce marché est impitoyable, (c'est celle de la marchandisation de tout " le social "), l'opposition se réduit en définitive à limiter ou tempérer les ravages des politiques capitalistes libérales, acceptées comme inévitables. C'est " le social-libéralisme ", dont le contenu est le libéralisme et l'écume le social. \_

An sein de la social-démocratie et de certains secteurs de gauche qui lui sont alliés, existe l'illusion que la réponse à une telle évolution réside dans le retour à l'âge d'or du passé, aux années 50 et 60, même en admettant pudiquement que cette période (celle des guerres de libération coloniales) n'était pas un " âge d'or " pour tout le monde. Des politiques économiques d'inspiration keynésiennes, appuyées sur des institutions financières adaptées, un État rétabli dans sa vocation sociale, un renforcement des secteurs et services publics, une meilleure protection des salariés contre la rapacité patronale, un chômage faible et des emplois plus stables, un retour au partage revenus/profits plus favorable aux premiers : voilà le rêve de ces courants. Si un tel " retour " aux sources de la social-démocratie se manifestait, il constituerait certainement un progrès par rapport aux renoncements actuels. Mais ce rêve fait la plupart du temps abstraction des rapports de force qui ont obligé les classes dominantes de l'époque à ces compromis effectivement moins favorables pour elles. Pour récupérer des droits ou des acquis sociaux liquidés depuis le début des années 80, il faudrait infliger des reculs considérables aux classes dominantes et accepter d'organiser une confrontation d'ampleur avec le capitalisme. Exactement celle que propose la gauche radicale.

Finalement, c'est bien à ce point qu'en sont rendus les dirigeants de la social-démocratie et ses alliés. Le réformisme qu'ils opposent à notre alternative révolutionnaire ne conduit pas à des réformes, même plus lentes et modestes que ce que nous voudrions. Comme stratégie d'accommodement avec la bourgeoisie, ce réformisme devient au mieux une politique d'accompagnement des contre-réformes libérales.

Tout ceci ne signifie pas qu'il n'y ait plus aucune différence entre la droite et la gauche, et entre les partis qui parlent en leur nom. Le clivage gauche/droite demeure structurant pour la vie politique en France. Question d'héritage de combats passés, question de valeurs de référence qui restent encore distinctes, même si la portée symbolique de ce clivage s'efface du fait d'un rapprochement effectif entre social libéralisme et libéralisme social. Surtout, les forces sociales qui soutiennent l'une et l'autre continuent à être durablement séparées. Les problèmes et les espoirs immédiats de ceux qui votent socialiste, vert, communiste peuvent souvent conduire à des exigences communes avec ceux qui votent pour les partis de la gauche radicale. C'est la raison pour laquelle nous ne confondons pas la gauche et la droite.

Un parti comme le parti socialiste n'a plus grand chose de commun avec la social-démocratie d'avant-guerre, par sa composition sociologique (en particulier celle de ses directions), ou celle de sa base électorale. Mais même ainsi il reste soumis à une contradiction majeure : assumer la soumission aux exigences de la globalisation

capitaliste au risque de se couper des couches populaires (comme en avril 2002), ou développer un discours plus apte à être entendu de celles-ci, mais au risque de voir une fois de plus les actes démentir les paroles.

## **Pour une gauche anticapitaliste**

### *1. Pour une nouvelle force anticapitaliste*

Ainsi, la période ouverte par la chute du Mur de Berlin en 1989 et la virulence de l'offensive capitaliste dans sa phase néolibérale ont modifié les enjeux et les lignes de partage à gauche. Il y a désormais deux gauches au sein de la gauche. L'une, dominée par l'idéologie et la pratique social-libérale, a abandonné définitivement toute idée de changement de société. Elle est ainsi conduite à gérer le système aux conditions étroites fixées par la globalisation capitaliste, adoptant donc, à des nuances près, pour l'essentiel les mêmes contre-réformes que celles des autres libéraux. L'autre partie de la gauche rejette les limites et contraintes du système dans une perspective de changement réel. Ce partage ne coïncide pas avec les frontières actuelles des partis ou des organisations sociales tels qu'ils sont. Les soutiens du parti socialiste, des verts ou du parti communiste, comme les militants du mouvement social sont eux-mêmes traversés par cette partition. Dispersés, les partisans de l'anticapitalisme sont affaiblis. Nous militons pour leur regroupement dans une nouvelle formation, apte à exprimer politiquement le véritable rapport de forces en faveur d'une gauche 100% à gauche. Cette nouvelle force devrait regrouper les organisations et courants politiques se réclamant de la gauche radicale et toutes celles et ceux qui cherchent et chercheront une issue hors du capitalisme, qui refusent se soumettre aux diktats du système en participant à des gouvernements de gestion de l'économie et des institutions capitalistes. Quand ce mouvement s'enclenchera, on peut supposer qu'il entraînera des parts des organisations politiques de la gauche actuelle, mais surtout des animateurs du mouvement syndical, altermondialiste, comme du mouvement social en général.

Faire face aux tâches nouvelles, c'est surmonter les divisions passées et œuvrer à l'unité de tous ceux qui partagent le même projet d'émancipation sociale. Le nouveau parti dont le monde du travail a besoin ne naîtra pas de simples regroupements au sommet. Il naîtra des initiatives des travailleurs-ses eux-mêmes, de leurs interventions sur le terrain des luttes sociales mais aussi politiques. Il naîtra des mobilisations de la jeunesse qui donnera à l'idée de faire de la politique autrement un contenu concret, vivant, dynamique en tournant le dos aux mœurs hérités de la social-démocratie et du stalinisme, le carriérisme et le mépris de la démocratie. La construction d'une force nouvelle anticapitaliste prend appui sur les espoirs et les aspirations des militants comme des électeurs de gauche qui sont restés fidèles à leur volonté de transformation sociale.

Il va de soi qu'au sein de cette nouvelle force, tous les problèmes de la stratégie de lutte anticapitaliste devront être repris à nouveaux frais, en particulier la question que nous proposons au débat de la rupture nécessaire pour abattre ce système et imposer une autre logique sociale. Et donc celle de la perspective révolutionnaire, socialiste, communiste et démocratique que nous défendons. Si les conditions de ce débat démocratique interne sont don-

nées, la LCR serait prête à collaborer à la construction d'une nouvelle organisation de ce type qui dépasserait qualitativement les organisations existantes, et à contribuer loyalement à son développement.

### *2. Front uni dans les luttes*

Seule l'entrée en action de masses les plus larges permet de vérifier la portée des accords et désaccords entre les organisations, et leurs propositions respectives. Si le débat démocratique nécessite la confrontation des histoires, des idées, des programmes, il reste incomplet tant que des tests pratiques ne sont pas disponibles. C'est aussi la raison pour laquelle le débat d'idées (indispensable) ne saurait faire obstacle à l'unité la plus large dans l'action contre les mesures libérales. Si chaque organisation marche séparément en fonction de ce qu'elle propose (comme perspective globale, comme mot d'ordre immédiat et comme formes de lutte), il faut frapper ensemble chaque fois que possible. La LCR n'a pas d'intérêts propres qui s'opposeraient à des accords pour la lutte. Sur un terrain d'ensemble ou sur des thèmes plus restreints, elle cherche toujours à constituer un front unitaire des partis et organisations qui se réclament des intérêts populaires contre ceux du patronat et de la bourgeoisie. Elle s'adresse à ces organisations telles qu'elles sont, et non telles qu'elle souhaiterait qu'elles soient, pour favoriser la mobilisation sur ce qui est commun. Ces accords pratiques doivent renforcer le caractère démocratique de la lutte et respecter la liberté de parole et d'initiative de chaque organisation.

### *3. Un débouché anticapitaliste*

Nous récusons le reproche de « maximalisme », qui nous est parfois adressé : « pour eux, c'est la révolution ou rien... » ; ou, plus prosaïquement, l'accusation de refuser de « mettre les mains dans le cambouis ». Ceux qui nous adressent ce reproche viennent si des partis qui se réclament encore des travailleurs de partis qui se sont bureaucratisés, transformés en agences de professionnels de la politique, e'est certainement moins par conscience de la dure nécessité de se salir le mains, que du fait des attirés par les séductions du pouvoir. La discussion n'est jamais posée dans les termes d'un débat concret : gouverner, mais sur quel programme et pour quelle politique ? Nous sommes disponibles en permanence pour un tel débat.

Ce qui vaut à l'échelle gouvernementale, vaut quoiqu'à d'autres niveaux pour les institutions comme les mairies, conseils généraux et régionaux. Tout dépend de la politique proposée et surtout mise en œuvre. Nous soutiendrions toutes les mesures qui amélioreraient la situation des travailleurs et les droits démocratiques. Nous contribuerions à leur mise en œuvre si les électeurs nous en donnaient la responsabilité. Mais nous resterions fidèles à ce pourquoi nous luttons et ne participerions à aucune coalition contradictoire avec ce combat.

### *4. Pour un gouvernement au service des travailleurs*

La question du « gouvernement » cristallise bien des espoirs et des confusions. Dans le cadre parlementaire et électoral est entretenue l'illusion qu'un changement de majorité parlementaire pourrait suffire à engager un changement politique fondamental : la mise au service des classes populaires de la machinerie étatique jusque là au

service des dominants. Il s'agit bien d'un leurre : cette machinerie étatique est conforme aux intérêts des dominants. Son fonctionnement ne peut être inversé pour être mis au service des intérêts opposés. Toutes les expériences historiques, des plus anciennes aux plus récentes, le confirment. En conséquence l'objectif doit être celui d'une rupture révolutionnaire, qui ne peut être opérée que par les masses mobilisées, se dotant de leurs propres instruments de pouvoir.

C'est pourquoi, à la coalition répétée de partis de gauche avec les intérêts de la bourgeoisie, nous opposons la coalition politique de tous les partis et organisations décidées à s'attaquer réellement au pouvoir capitaliste, à former un gouvernement au service des travailleurs, aussi fidèle à leurs intérêts que les gouvernements dans le cadre capitaliste le sont aux intérêts des dominants.

Il faudrait engager pour cela immédiatement une réforme fiscale égalitaire, en finir avec les institutions de la Cinquième République, installer un réel pouvoir démocratique dans la société, oser des incursions au nom du bien commun dans le domaine sacro-saint de la propriété privée, combattre la mondialisation capitaliste et installer des rapports égalitaires de coopération Nord/Sud, imposer une politique de désarmement et de sortie de l'Otan, proposer aux autres peuples européens d'avancer vers une refondation démocratique et sociale de l'Europe (avec un droit du sol généralisé pour tous les résidents), défendre et démocratiser les services public, marcher vers une appropriation sociale.

La LCR prendrait ses responsabilités dans un gouvernement de ce type. Elle sait que l'application d'un tel programme impliquerait la confrontation avec les classes dominantes, et exigerait une formidable mobilisation populaire, susceptible de faire émerger de nouvelles formes de pouvoir donnant à un gouvernement anti-capitaliste les moyens de sa politique.

### *Urgence !*

Il y a urgence. Les exploités et les opprimés de ce pays, la gauche elle-même ont un besoin pressant de cette force anticapitaliste. Il y a un besoin urgent d'une gauche qui ne courbe pas l'échine au premier vent, d'une gauche de combat, déterminée à riposter aux attaques d'une droite arrogante et d'un patronat qui, à l'échelle nationale, européenne ou internationale, poussent sans cesse l'avantage. Une vraie gauche, à la hauteur des défis à relever : capable d'imaginer une société nouvelle et de lutter pour la construire. Une gauche enfin qui assume avec fierté d'être elle-même, 100% à gauche.

## Amendements “Laïcité”

### Version Catherine

*Ce point serait à intégrer au chapitre 7, après  
2. Décentralisation démocratique contre décentralisation libérale  
et avant « Combattre les dérives populistes et fascistes »*

#### Défense de la laïcité

Lors du débat qui a précédé l'adoption du projet de traité constitutionnel par les chefs de gouvernement européens, l'offensive de la Papauté visant à affirmer « l'héritage chrétien » de l'Europe a été enrayée de justesse. Mais il est clair que la remise en cause de la laïcité des institutions publiques est une préoccupation constante des forces réactionnaires. En France, elle est déjà remise en cause de longue date par le statut concordataire de l'Alsace-Moselle.

Pour la LCR comme pour Marx, la « question sociale » est le soubassement de « la question religieuse ». La lutte contre une « situation qui a besoin d'illusions » est la voie pour conquérir une liberté fondamentale : ne plus être dans l'obligation de croire au ciel pour construire son bonheur sur terre. Mais nous ne cherchons pas à imposer quoique ce soit en la matière et à scruter les âmes : nous voulons unir les exploités et les dominés par delà la croyance religieuse ou l'absence de croyance.

Cela conduit à la défense de la liberté de culte et d'expression religieuse, au plan privé comme au plan public comme droit démocratique. Ainsi que celle du droit pour toutes les religions d'organiser ce culte en totale autonomie par rapport au pouvoir d'État, à la seule condition que dans ce cadre ne soient pas remis en cause le respect des droits humains fondamentaux.

Parallèlement, cela conduit au refus de toute immixtion ou influence des religions dans la sphère des institutions publiques et dans leurs choix politiques. La séparation des Églises et des États en est la condition indispensable, ce qui doit se traduire dans le cas de l'école par l'instauration d'un service public unique et laïc. Cela ne signifie aucunement que nous sacrifions au mythe de la neutralité de l'État, et en particulier à celle de son école. La structure de cette dernière, le style d'enseignement, les contenus choisis : tout ceci demeure l'enjeu permanent d'une lutte politique et idéologique entre forces antagonistes. La Laïcité n'élimine pas cette lutte. Mais elle en éloigne l'influence directe des institutions et références religieuses, ce qui constitue un acquis démocratique fondamental.

*Ces principes doivent être particulièrement appliqués dans un contexte dominé par le racisme, corollaire naturel de l'héritage colonial : toute inégalité de traitement et discrimination envers la religion des ex-colonisés, doivent être rejetées, non seulement parce qu'elles sont le meilleur moyen d'affermir des convictions indésirables, mais aussi et avant tout, parce qu'elles sont une dimension de l'oppression ethnique ou raciale, aussi intolérable que le sont les persécutions et discriminations politiques, juridiques et économiques*

*le publique lorsqu'elles portent le foulard volontairement – même si l'on juge qu'il s'agit d'une servitude volontaire - est un acte d'oppression et non un acte d'émancipation réelle ; seul le principe de la liberté de conscience et de pratique religieuse strictement individuelle, quelle soit vestimentaire ou autre, et le respect de ce principe par les gouvernements laïcs, permettent de s'opposer légitimement et avec succès à la contrainte religieuse.*

*Par ailleurs, prohiber le port du foulard islamique, ou autres signes religieux vestimentaires, à l'école publique, au nom de la laïcité, est une attitude éminemment antinomique, puisqu'elle aboutit paradoxalement à favoriser l'expansion des écoles religieuses.*

*Le devoir des marxistes en France est de combattre sans défaillance l'oppression raciste et religieuse menée par la bourgeoisie impériale française et son Etat, comme condition préalable d'un combat efficace contre les préjugés religieux au sein des populations immigrées.*

C'est ainsi qu'au niveau scolaire - tout en protégeant la liberté de conscience des élèves - doivent être garantis sur tout le territoire la laïcité des locaux et des personnels, celles des contenus du programme des études, comme doit être vérifiée l'obligation du suivi des enseignements correspondants.

#### Proposition Robert

Le principe de laïcité, reposant sur la séparation des Églises et de l'État, représente un acquis démocratique fondamental.

Fruit, en France, d'une longue et tumultueuse lutte contre la hiérarchie catholique, il permet de s'opposer à toute ingérence ou influence des religions dans la sphère des institutions publiques, notamment l'École, et dans leurs choix politiques.

Par ailleurs, les concessions faites à l'Église ont consolidé un dualisme scolaire qui aggrave les inégalités et voit un système privé concurrencer sur fonds publics l'école laïque. Quant à cette dernière, bien éloignée d'une mythique « neutralité », elle reproduit ces mêmes inégalités, elle représente un enjeu permanent dans la lutte pour la justice sociale.

Reste qu'aujourd'hui les bases mêmes de la laïcité se trouvent menacées sous les attaques conjointes de l'ultra-libéralisme et des divers intégrismes religieux. Une offensive de portée européenne à l'heure où le Vatican bataille pour introduire dans les textes de l'Union la référence aux « valeurs chrétiennes ».

Nous défendons, d'un point de vue démocratique, la liberté de culte et d'expression religieuse, ainsi que le droit pour toutes les religions d'organiser les cultes en totale autonomie par rapport au pouvoir de l'État (à la seule condition que dans ce cadre ne soit pas remis en cause le respect des droits humains fondamentaux).

Et nous combattons les offensives des forces réactionnaires contre la laïcité.

## Proposition Samy

*Ce point serai à intégrer au chapitre 7, après  
2. Décentralisation démocratique contre décentralisation libérale  
et avant « Combattre les dérives populistes et fascistes »*

### Défense de la laïcité

Lors du débat qui a précédé l'adoption du projet de traité constitutionnel par les chefs de gouvernement européens, l'offensive de la Papauté visant à affirmer « l'héritage chrétien » de l'Europe a été enrayée de justesse. Mais il est clair que la remise en cause de la laïcité des institutions publiques est une préoccupation constante des forces réactionnaires. En France, elle est déjà remise en cause de longue date par le statut concordataire de l'Alsace-Moselle.

Pour la LCR comme pour Marx, la « question sociale » est le soubassement de « la question religieuse ». La lutte contre une « situation qui a besoin d'illusions » est la voie pour conquérir une liberté fondamentale : ne plus être dans l'obligation de croire au ciel pour construire son bonheur sur terre. Mais nous ne cherchons pas à imposer quoique ce soit en la matière et à scruter les âmes : nous voulons unir les exploités et les dominés par delà la croyance religieuse ou l'absence de croyance.

Cela conduit à la défense de la liberté de culte et d'expression religieuse, au plan privé comme au plan public comme droit démocratique. Ainsi que celle du droit pour toutes les religions d'organiser ce culte en totale autonomie par rapport au pouvoir d'État, à la seule condition que dans ce cadre ne soient pas remis en cause le respect des droits humains fondamentaux.

Parallèlement, cela conduit au refus de toute immixtion ou influence des religions dans la sphère des institutions publiques et dans leurs choix politiques. La séparation des Églises et des États en est la condition indispensable, ce qui doit se traduire dans le cas de l'école par l'instauration d'un service public unique et laïc. Cela ne signifie aucunement que nous sacrifions au mythe de la neutralité de l'État, et en particulier à celle de son école. La structure de cette dernière, le style d'enseignement, les contenus choisis : tout ceci demeure l'enjeu permanent d'une lutte politique et idéologique entre forces antagonistes. La Laïcité n'élimine pas cette lutte. Mais elle en éloigne l'influence directe des institutions et références religieuses, ce qui constitue un acquis démocratique fondamental. C'est ainsi qu'au niveau scolaire - tout en protégeant la liberté de conscience des élèves - doivent être garantis sur tout le territoire la laïcité des locaux et des personnels, celles des contenus du programme des études, comme doit être vérifiée l'obligation du suivi des enseignements correspondants.

## Proposition Yvan

### Défense de la laïcité, droit démocratique et lutte d'émancipation

Lors du débat qui a précédé l'adoption du projet de traité constitutionnel par les chefs de gouvernement euro-

péens, l'offensive de la Papauté visant à affirmer « l'héritage chrétien » de l'Europe a été enrayée de justesse. Mais il est clair que la remise en cause de la laïcité des institutions publiques est une préoccupation constante des forces réactionnaires. Elle a déjà largement été remise en cause non seulement par le statut de l'Alsace et Moselle, mais aussi et surtout par l'aide apporté par l'Etat aux écoles privées.

Comme l'indique Marx, « *Le véritable bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur illusoire du peuple. Exiger qu'il soit renoncé aux illusions concernant notre propre situation, c'est exiger qu'il soit renoncé à une situation qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc, en germe, la critique de cette vallée de larmes, dont la religion est l'aurore.* ». La « question sociale » est ainsi le soubassement de « la question religieuse ».

La lutte contre la « situation qui a besoin d'illusions » est la voie pour conquérir une liberté fondamentale. La lutte contre l'obscurantisme religieux ne peut se décréter, elle se mène à travers la lutte concrète des masses pour leur émancipation, pour transformer leurs conditions d'existence, à travers la lutte de classe qui entraîne à l'action consciente pour le bonheur sur terre, et non pas au ciel.

Ceci dit, la liberté de culte et d'expression religieuse, au plan privé comme au plan public, est un droit démocratique que nous défendons et qu'un gouvernement et un état, instrument d'émancipation des classes opprimés, garantirait.

La séparation des Églises et des États telle qu'elle a été conçue dans le cadre de la démocratie bourgeoise est un compromis. Face aux classes réactionnaires le mouvement ouvrier la défend comme un acquis démocratique fondamental mais il ne saurait sacrifier au mythe de la neutralité de l'État, et en particulier à celle de son école. Un gouvernement issu des luttes des salariés, expression de leurs intérêts garantirait l'indépendance de l'éducation des religions en créant un service public unique et laïc d'éducation. Il encouragerait par l'éducation (tant par les méthodes d'enseignement que par son contenu) ainsi que par l'ensemble de la vie politique et culturelle démocratique le développement d'une conscience émancipée des préjugés religieux.

La démocratie des classes populaires pour laquelle nous militons œuvre à l'émergence d'une nouvelle conscience libérée des préjugés et de l'obscurantisme religieux, une nouvelle lucidité de travailleuses et de travailleurs prenant sans crainte leur destin en main.

## Catherine

### 1) Premier amendement De nouveaux courants réactionnaires.

Le contexte international est propice aux surgissements de nouveaux courants idéologiques foncièrement réactionnaires, que ce soit les courants religieux intégristes ou fondamentalistes, (notamment judéo-chrétiens ou musulmans) caractérisés par l'assignation prioritaire des femmes à la procréation et à la sphère familiale ou des courants néo-libéraux, pour qui tout s'achète et tout se vend. Les uns et les autres, [[tout en prétendant]] *même quant ils prétendent* lutter pour un renforcement des libertés individuelles (liberté de se voiler d'un côté, liberté de se prostituer ou de louer son ventre de l'autre), ne peuvent que fourvoyer les femmes et l'ensemble des individus vers des impasses. Lutter contre les tabous concernant la sexualité ne peut être assimilé à l'extension du domaine marchand à toutes les activités humaines. A l'inverse, se battre pour le respect de la dignité humaine n'implique en rien la nécessité de restaurer les tabous sur la sexualité et l'assignation prioritaire des femmes à la sphère familiale.

### 2°) Deuxième amendement à rajouter en fin de paragraphe « De nouveaux courants réactionnaires »

Toutefois, la lutte émancipatrice est gravement compromise quand elle cherche à « libérer » de force les femmes, en usant de la contrainte non à l'égard de leurs oppresseurs mais à leur propre égard ou quand elle déplace la lutte du terrain des droits universels vers celui des exclusions. La lutte contre l'astreinte au port du foulard, notamment, est indissociable du respect du port volontaire de vêtements religieux –même si l'on juge qu'un tel choix relève d'une aliénation. Il s'agit de combattre toutes les contraintes (sociales, religieuses...) qui pèsent sur les choix individuels, mais non pas nier ou interdire la liberté de choix individuel, condition d'une émancipation réelle. Nier un tel choix revient aussi à ne pas être capable de repérer « derrière le voile », des mouvements allant dans le sens d'une égalité de droits entre hommes et femmes, et de les identifier à tort à des dynamiques réactionnaires.

## Chapitre 2

### Une alternative internationaliste

L'évolution des rapports de force militaires mondiaux depuis la fin de l'URSS a ouvert la voie à un interventionnisme impérialiste sans retenue. La seule grande puissance capable de bloquer la machine de guerre impériale est l'opinion publique et son aile marchante: le mouvement anti-guerre. C'est, en toute logique, la population états-unienne qui a le poids décisif à cet égard. Les attentats du 11 septembre 2001 ont donné à l'administration Bush l'illusion d'une adhésion massive et inconditionnelle des opinions publiques occidentales à ses desseins expansionnistes déguisés en « guerre contre le terrorisme ». L'illusion fut de courte durée. L'embourbement irakien est le plus important auquel se trouvent confrontés les USA depuis 1973. Son effet est amplifié par la mémoire même du Vietnam. Il y a là la possibilité de construire un mouvement anti-guerre de longue haleine, même si, en l'absence de perspective progressiste de résistance sur place, celui-ci se trouve confronté à des défis en partie inédits. Une telle perspective, combinée avec la progression de la mobilisation mondiale contre le néolibéralisme, permettrait d'ouvrir la voie aux changements sociaux et politiques que requiert un monde d'injustice et de violence.

La construction de ce mouvement contre le militarisme et la guerre implique notamment

le retrait des forces d'occupation américaines d'Irak et le démantèlement des bases, américaines ou de l'Otan, qui quadrillent la planète ;

la destruction inconditionnelle et unilatérale des armes de destruction massive (nucléaire, chimiques, biologiques)

le démantèlement des pactes militaires impérialistes à commencer par l'Otan

la lutte pour la réduction drastique des budgets militaires

l'arrêt du blocus contre Cuba

la défense des droits civiques et démocratiques contre l'état de siège et les lois d'exception promulguées au titre de la lutte anti-terroriste

la défense inconditionnelle des droits des populations face aux tentatives de récupération de la volonté de résistance par des forces obscurantistes.

contre l'embrigadement et la militarisation de l'aide humanitaire



# Liste des encarts

## Chapitre 1

L’empreinte écologique du capitalisme .....	P 42
Mondialisation libérale et fractures du néo-colonialisme français .....	P 42
Inégalités et besoins .....	P 43
Sur la croissance des populations carcérales .....	P 44
Femmes et mondialisation .....	P 44

## Chapitre 2

Palestine .....	P 45
-----------------	------

## Chapitre 4

Les transports, ce doit être un bien public .....	P 45
Le droit à la culture .....	P 46
<i>Le droit au logement (manquant)</i>	

## Chapitre 5

Droit des femmes .....	P 47
------------------------	------

## Chapitre 6

Energie .....	P 47
Plantes OGM: une innovation sinistre .....	P 48

## Chapitre 7

Réformer radicalement l’espace médiatique .....	P 48
---	------

## Chapitre 8

Constitution européenne .....	P 49
-------------------------------	------

## **(1) L'empreinte capitaliste**

L'estimation de l'empreinte écologique globale de l'humanité, qui évalue la superficie terrestre ou marine biologiquement productive nécessaire à la production des ressources consommées et à l'assimilation des déchets produits, permet de prendre la mesure de la crise écologique globale. Alors que l'humanité utilisait 70% de la capacité biologique de la planète en 1961, elle en utilise désormais 120%, soit une situation de dépassement écologique, où l'humanité vit au-dessus des moyens biologiques de la planète. Loin d'être la conséquence mécanique de l'accroissement de la population, cette situation résulte en premier lieu de la croissance anarchique d'un mode de production et de consommation gouvernés par la recherche de la rentabilité maximum à court terme des capitaux investis. La comparaison des empreintes des différents pays met ainsi en évidence la fracture écologique béante qui vient doublée la fracture sociale planétaire : les pays industrialisés, qui n'accueillent qu'un cinquième de la population du globe, pèsent le plus lourdement sur les ressources des écosystèmes.

Si l'empreinte moyenne mondiale est de 2.3 hectares par personne, elle s'élève à 9.7 ha par étatsunien, 5.4 par anglais, 4.7 par allemand ou encore 5.3 par français, mais seulement 1.2 par chinois et 0.8 en Inde. Ces inégalités formidables résultent de la domination impérialiste des classes sociales dominantes des pays du Nord sur le reste de la planète depuis deux siècles et de ses effets cumulés. Pas de surconsommation énergétique possible aux Etats-Unis sans pillage à moindre coût de la manne pétrolière des pays du Golfe dont le pompage est contrôlé grâce à l'appui donné aux régimes dictatoriaux et corromps locaux. Pas d'énergie nucléaire à bon marché en France sans accès privilégié à l'uranium nigérien pour l'ancienne puissance coloniale. Au pillage des ressources par les puissances impérialistes, facteur indispensable au maintien de leur domination, s'ajoute la diffusion ou l'exportation des déchets à l'ensemble de la planète : ainsi 80% des appareils électriques et électroniques usagés collectés aux Etats-Unis, qui contiennent de nombreux produits nocifs, sont exportés vers les pays du Tiers monde pour y être traité à moindre coût et en dehors des contraintes réglementaires sociales et environnementales. D'autre part les pays industrialisés déversent dans l'atmosphère commune des quantités de gaz à effet de serre sans rapport avec celles générées par l'activité des pays du Sud : en 1990, les Etats Unis émettaient ainsi à eux seuls autant que la Chine, la Corée, l'Asie du Sud-Est et l'Inde réunis. La crise climatique, d'ors et déjà amorcée, une des composantes clés de la crise écologique globale avec la destruction d'une grande partie de la biodiversité, ne saurait donc être comprise ni combattue sans remonter au système capitaliste qui est à sa source et en constitue le facteur d'alimentation principal.

Le mode de développement économique et social capitaliste apparaît de plus en plus incompatible avec le maintien durable des capacités de production naturelle de la planète. Le substrat sur lequel l'accroissement phénoménal des richesses produites depuis l'après seconde guerre mondiale a pris son essor est menacé de multiples parts.

Depuis deux siècles en effet la croissance capitaliste se nourrit de la dilapidation des stocks de combustibles fossiles, charbon, pétrole et gaz. Le rythme actuel de leur consommation est tel que l'épuisement de ces ressources non renouvelables est inéluctable à l'échelle de quelques décennies. La consommation énergétique mondiale a bondi de 2 milliards de tonnes équivalents pétrole en 1950 à 8 milliards en 1990 : 78% de l'approvisionnement énergétique provenant des combustibles fossiles. Alors que l'essentiel des gisements se trouvent au Sud, une partie écrasante de la consommation se fait au Nord.

Alors que la population mondiale devrait croître jusqu'à un niveau de 11 milliards d'habitants vers le milieu du siècle, la capacité de la planète à nourrir cette population semble de plus en plus remise en cause par les modes d'exploitation agricoles et aquicoles de plus en plus dominés par les impératifs de rentabilité inhérents à la logique capitaliste, dont l'emprise s'est désormais étendue sur la quasi-totalité de la production alimentaire de la planète, la libéralisation des marchés se combinant avec la privatisation des terres dans l'ancien bloc soviétique et la pénétration du capitalisme en Chine. Fondée sur l'accroissement du recours aux engrais et aux pesticides, l'extension de l'irrigation souvent mal maîtrisée, la mise en culture de terres peu fertiles et la monoculture à grande échelle, la hausse des rendements agricoles est assise sur des piliers branlants. Depuis 1984 la production mondiale de céréales par habitant a décliné passant de 342 à 308 kilos par personne. Chaque année 60000 km<sup>2</sup> de terres arables disparaissent, soit une surface équivalente à la Belgique et aux Pays-Bas réunis. Tandis que certaines pêcheries s'effondrent, les stocks de nombreuses espèces utilisées pour l'alimentation humaine apparaissent dangereusement surexploités. Alors qu'aujourd'hui 1,1 milliards de personnes, victimes avant tout des scandaleuses inégalités de répartition des richesses, sont sous alimentées, les modes d'exploitation non durables des sols et des océans menacent le niveau de la production alimentaire, niveau qu'il faudrait pouvoir accroître pour faire face aux besoins.

---

## **(2) Mondialisation libérale et fractures du néo-colonialisme français**

Les indépendances de façade des colonies françaises avaient été soigneusement préparées pour maintenir en l'état la domination coloniale. Répression militaire contre les mouvements indépendantistes et les populations civiles, coups d'Etat et corruption massive avaient permis de maintenir au pouvoir des chefs d'Etat « amis de la France », simples gouverneurs à la peau noire de l'ex-métropole, pour la plupart issus de son armée ou de ses services secrets, ou encadrés par eux. Dans le cadre de la guerre froide, la France assurait, en accord avec les Etats-Unis, la « lutte contre le communisme » dans son pré-carré, conservant par là même un régiment d'Etats clients à l'ONU, un vaste terrain d'expérimentations militaires et nucléaires, ainsi qu'un droit de pillage illimité pour ses multinationales.

La perpétuation du commerce inégal (exportation de matières premières, importation de produits manufacturés ou agricoles subventionnés), le détournement des rentes pétrolières, gazières, minérales, sylvicoles etc. par les

réseaux françafricains, la construction d'« éléphants blancs »<sup>1</sup>, la mise sous tutelles des politiques monétaires, alliés aux prescriptions des institutions financières internationales en matière d'endettement, de monoculture d'exportation puis de plans d'ajustements structurels, ont ruiné les économies vivrières, empêché tout développement économique et social autre qu'un capitalisme de rente le plus inégalitaire et laissé ces sociétés africaines exsangues. Les privatisations imposées par la banque mondiale et le FMI se sont même apparentées à de réels processus de recolonisation, puisque multinationales françaises et entreprises à capitaux publics ont pu se réapproprier les ressources et les infrastructures qui leur avaient échappé aux « indépendances », de même que la gestion de l'eau, de l'électricité ou des télécommunications.

Pour contrer toute velléité d'émancipation des populations africaines, cette domination est encore renforcée par les accords de « coopération », notamment militaires : la France arme et entraîne la plupart des milices des dictateurs de son pré-carré. Quand celles-ci ne sont pas suffisantes, ces accords permettent de fait à la France d'intervenir militairement où bon lui semble, sans aucun contrôle parlementaire, pour défendre ses intérêts économiques et réprimer les opposants ou les populations civiles, soit directement, soit sous couvert de mercenaires. La doctrine militaire (originellement) française de la « guerre totale » ou « guerre antisubversive », élaborée pendant la guerre d'Indochine et mise en application pendant la guerre d'Algérie, qui est mise en œuvre en Afrique, combinée à la logique ethniciste des régimes dictatoriaux soutenus par la France, peut déboucher sur des vastes opérations de purification ethnique (Congo-Brazzaville, 1998-1999), voire un génocide comme ce fut le cas au Rwanda en 1994. Cet épisode mérite une mention particulière puisque c'est la France qui a armé, financé et soutenu diplomatiquement le régime génocidaire, qui l'a incité à terminer le « travail », qui a organisé son repli et a ensuite assuré l'impunité à l'essentiel de ses responsables, qu'elle continue de soutenir dans leurs projets de « revanche ».

Depuis la fin des années 80, le deal de sous-traitance passé avec les Etats-Unis pour « gérer » ses anciennes colonies a été rompu. Pour des raisons économiques et géo-stratégiques, l'impérialisme français se retrouve confronté à une concurrence accrue de la part des USA (pétrole, minerais, bases militaires, etc.), mais également d'autres pays comme la Chine. Face à ces nouvelles rivalités, l'impérialisme française cherche souvent à conserver par tous les moyens une relation monopolistique de type coloniale : le cas de la crise ivoirienne ouverte en 2002 est à ce titre exemplaire.

Mais pour aider ses trusts à résister à une concurrence exacerbée, l'État français, comme les autres bourgeoisies européennes, n'a d'autre politique possible que de s'engager dans la construction européenne qui modifie ses propres bases de domination. Dans cette concurrence entre multinationales et entre États pour le contrôle du marché mondial, c'est l'évolution même du rapport de force entre les différentes puissances qui se discute, posant le problème de la construction de l'Europe, des rapports entre cette Europe et les États-Unis, comme de la concurrence entre le Japon et la Chine pour la domination de l'Asie.

prises françaises, surfacturés, inaboutis ou souvent impossible à faire fonctionner (quand, par exemple, leur budget de fonctionnement dépasse celui de l'Etat...)

---

### (3) Le capitalisme creuse les inégalités ...

Chaque année, les rapports des organismes internationaux égrènent leurs sinistres statistiques. Alors que la richesse mondiale a été multipliée par 8 depuis 1960, la moitié des 6 milliards d'habitants de cette planète vit encore avec moins de 2 dollars par jour, et même avec moins d'un dollar pour 1,2 milliards d'entre eux. Les besoins élémentaires sont loin d'être satisfaits : une personne sur 5 n'a pas accès à l'eau potable ; une sur 3 n'a pas accès à l'électricité ; une sur 6 est analphabète ; un adulte sur 7 et un enfant sur 3 souffrent de malnutrition.

Les écarts de revenus se creusent au niveau de la planète : au début des années 60, le rapport était de 1 à 30 entre les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches. C'était déjà beaucoup. Mais l'écart a encore augmenté depuis, et est passé de 1 à 80. Les inégalités ont ainsi atteint un « niveau grotesque », pour reprendre l'expression du Pnud (Programme des Nations-Unies pour le Développement) qui a calculé que le revenu des 25 millions d'Américains les plus riches équivaut à celui de près de 2 milliards de personnes.

Les inégalités se creusent aussi à l'intérieur des pays riches. C'est particulièrement net dans les pays qui sont allés le plus loin dans la voie néo-libérale, comme les Etats-Unis, où la progression du revenu national bénéficie pour l'essentiel aux très riches. L'économiste Paul Krugman a ainsi calculé qu'en 1979, une famille faisant partie du 1 % le plus riche gagnait dix fois le revenu d'une famille moyenne ; en 1997, c'était 23 fois plus !

On pourrait multiplier les exemples montrant que le développement mutilé des pays du Sud et l'exclusion sociale au Nord sont les deux faces d'un même processus. C'est particulièrement vrai quand on observe la dégradation à peu près universelle de la condition salariée.

#### ... et pourtant la satisfaction des besoins élémentaires est à portée de main

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. Toute personne a droit à l'éducation, au travail et à la sécurité sociale ». Voilà ce que dit la Déclaration universelle des droits de l'Homme en son article 25.

Avec le capitalisme, nous en sommes loin.

Pourtant il ne s'agit pas d'objectifs hors d'atteinte, loin de là. Le Pnud estime qu'une dépense de 80 milliards de dollars par an pendant dix ans suffirait pour garantir à tout être humain la satisfaction des besoins élémentaires : éducation de base, soins de santé de base, nourriture correcte, accès à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires, 43

<sup>1</sup> Nombreux projets pharaoniques fournis par les entre-

ainsi que, pour les femmes, l'accès aux soins de gynécologie et d'obstétrique.

80 milliards de dollars, c'est beaucoup et c'est peu. Cela représente environ un quart de ce que le Tiers Monde paie chaque année pour rembourser la dette, ou un quart aussi du budget militaire des Etats-Unis ; c'est 9 % des dépenses militaires totales, 8 % des dépenses publicitaires mondiales. Et ce budget annuel ne représente que la moitié de la fortune des quatre personnes les plus riches de la planète (Bill Gates, Larry Ellison, Paul Allen et Warren Buffett) que le magazine *Forbes* évaluait en 2001 à 160 milliards de dollars.

Tous ces chiffres montrent une chose : lutter contre la pauvreté et les inégalités, c'est possible. Mais à condition de rompre avec la logique capitaliste du profit qui les fabrique.

---

#### **(4) La prison comme réponse à la « fracture sociale »**

L'offensive néo-libérale s'accompagne d'un retour de l'ordre moral et policier. Le paradoxe n'est qu'apparent, car ce modèle de société - fondé sur l'inégalité, l'exclusion et l'insécurité sociale - est dépourvu de toute légitimité. L'un des principaux symptômes de cette tendance est la croissance des populations carcérales. Elle atteint aux Etats-Unis des proportions extravagantes, avec près de deux millions de personnes incarcérées en 2003 (700 détenus pour 100 000 habitants) auxquelles il faut ajouter 5,4 millions d'Américains sous tutelle pénale, soit près de 5 % des hommes de plus de dix-huit ans et un homme noir sur cinq. La France n'est pas en reste, avec une progression constante : en 2004, ses 185 prisons « accueillait » 57950 détenus pour 49595 places (soit un taux d'occupation de 117 %). La prison devient ainsi l'une des réponses néo-libérales à la « fracture sociale ».

---

#### **(5) Mondialisation capitaliste et oppression des femmes : une relation contradictoire (chap.1)**

L'extension des rapports de production capitaliste se traduit souvent par une salarisation des femmes et la reconnaissance de leur liberté en tant que force de travail, ce qui peut être contradictoire avec les formes les plus brutales de l'oppression dans certaines parties du monde. Mais le capitalisme a besoin dans le même temps, pour tenir cette force de travail à la lisière de l'armée de réserve industrielle, du maintien et parfois du renforcement du cadre familial, qui se transforme et s'adapte à ses mutations. L'institution familiale sert aussi à assurer la reproduction gratuite de la force de travail, dans un contexte de recul de ses formes socialisées (services publics, protection sociale). C'est donc en tant qu'étape particulière du capitalisme que la mondialisation libérale doit être examinée dans ses relations avec l'oppression de genre.

La mondialisation libérale contribue à aggraver la surexploitation et l'oppression des femmes, dans la plupart des situations. Dans le monde entier la pauvreté se féminise.(cf chapitre 4). Elles sont également les premières touchées par l'ajustement structurel et la libérali-

sation des économies. Elles le sont comme principales responsables de la reproduction de la force de travail, dont la socialisation partielle est au cœur des attaques : suppression des crèches à l'Est, privatisation des écoles et des systèmes de santé au Sud, dégradation et renchérissement de tous les services auparavant publics (accès à l'eau courante, à l'électricité, aux transports en communs), suppression des subventions aux produits de première nécessité. Elles paient ces évolutions d'une dégradation de leurs conditions de vie et d'un alourdissement de leur charge de travail gratuit. Elles subissent aussi les effets de leur position subordonnée dans la famille : lorsque au Sud l'école ou les soins médicaux deviennent payants, ce sont les filles qui en sont d'abord privées.

Elles sont également touchées, de par leur place sur le marché du travail, par les suppressions d'emplois dans le secteur public

Elles subissent enfin une discrimination systématique dans l'accès aux moyens de production agricoles : terre, crédit, formation. Au Sud, le recul des cultures vivrières face aux cultures d'exportation est pour elles une catastrophe.

Enfin, l'extension des rapports marchands renforce le système prostitutionnel et les trafics d'êtres humains, dont les femmes sont les premières victimes.

Cependant, le caractère contradictoire des relations entre la mondialisation et l'oppression des femmes apparaît, particulièrement dans les sociétés du Tiers-Monde.

Presque partout, les taux de fécondité diminuent, et le taux d'activité des femmes augmente depuis trente ans, souvent en lien avec les investissements directs étrangers dans les industries d'exportation. Les salariées y cumulent tous les aspects de la pire surexploitation : absence de droit du travail et de liberté syndicale, horaires très lourds et flexibles, conditions de travail insalubres et souvent dangereuses, sans compter les violences sexistes, les contrôles sur leur vie privée. Les emplois informels augmentent également dans de nombreux pays.

Malgré tout, les éléments d'instabilité introduits par la mondialisation peuvent contribuer à faire évoluer le statut des femmes dans la famille, même si c'est de façon limitée. En Amérique latine, elles sont parfois les seules dans un ménage à conserver un travail rémunéré. Dans plusieurs cas, notamment en Asie, la salarisation des jeunes femmes conduit à des bouleversements par rapport aux traditions : mixité au travail et brassage social, liberté plus grande de circulation dans l'espace public pour les jeunes filles, remise en cause par elles des mariages précoces et arrangés.

Mais surtout, l'entrée massive des femmes dans le salariat, même flexible, même précaire, et plus généralement dans une activité économique rémunérée hors de l'espace domestique, leur ouvre, dans ces conditions extrêmement difficiles, la possibilité de commencer à s'organiser, à faire reconnaître leurs droits comme femmes travailleuses.

La mondialisation ne constitue donc pas un progrès linéaire et inconditionnel pour les femmes comme le prétend la Banque mondiale qui instrumentalise la perspective de genre dans une optique libérale et individualiste - tout en comptant sur le travail gratuit des femmes pour adoucir les effets les plus brutaux de l'ajustement structurel. Mais nous ne luttons pas contre la mondialisation

capitaliste au nom de la défense nostalgique de sociétés traditionnelles mythifiées, en occultant leur dimension fondamentalement oppressive pour les femmes. Pour sortir de ce dilemme, il est indispensable d'envisager les luttes des femmes comme partie prenante à tous les niveaux des luttes contre la mondialisation libérale.

---

## (6) Sortir des logiques de guerre

La mise en place d'une coopération égalitaire Nord/Sud suppose un préalable : en finir avec les logiques de guerre, les politiques coloniales et impérialistes. On en est loin au Moyen-Orient, où le conflit concentre la dérive et les périls de l'époque. Ses répercussions vont bien au-delà de l'affrontement sur le terrain entre l'occupant israélien et la résistance palestinienne. Né de la tragédie du génocide comme un Etat refuge, sous le parrainage par les grandes puissances, Etats-Unis et Union soviétique, de la partition, l'Etat d'Israël s'est bâti dès 1948 sur la spoliation et la négation des droits des palestiniens. Il est resté depuis un Etat confessionnel régi par le droit du sang sous forme du « droit au retour » pour les juifs du monde entier. Issu d'un acte de colonisation, écartelé entre les principes d'un Etat démocratique moderne fondé sur une égale citoyenneté et ses éléments théocratiques constitutifs, angoissé par l'évolution démographique dans la région et en Israël même, il refoule ses contradictions par une fuite en avant militaire et poursuit, pour une part de ses dirigeants, le rêve d'un Grand Israël impliquant une nouvelle expulsion.

Conflit politique dont l'enjeu initial est la reconnaissance de droits égaux pour les différentes populations et les formes de cohabitation entre deux entités nationales, il tend, en s'imbriquant de plus en plus dans les grandes manœuvres géopolitiques mondiales, à prendre l'allure d'une guerre de religions et à dissoudre la question palestinienne comme question nationale démocratique dans un « choc de civilisations » où les Palestiniens ne seraient plus considérés que comme des arabes sans droits nationaux particuliers, voire comme des musulmans, au mépris du pluralisme, y compris religieux, de la société palestinienne.

Alors que le mouvement national palestinien avait arraché sa reconnaissance internationale lors des accords d'Oslo (reconnaissance confirmée par la Cour de Justice Internationale qui reconnaît les représentants de l'autorité comme ceux d'un Etat), cette dérive menace l'avenir du peuple palestinien d'abord, mais aussi à terme de la communauté nationale juive en Israël. Sans préjuger des solutions institutionnelles à terme (qui pourraient passer par la coexistence de deux Etats souverains fondés sur le droit du sol, ou par un Etat de deux nationalités jouissant de droits collectifs), il n'y a pas d'issue sans la reconnaissance inconditionnelle et la réparation des torts faits aux Palestiniens, à commencer par l'application immédiate de toutes les résolutions de l'Onu et des recommandations du tribunal de La Haye : retrait des troupes d'occupation des territoires occupés en 1967, démantèlement des colonies, démantèlement du Mur de la honte, ouverture de négociations sur les biens décrétés « vacants » après la guerre de 1948 et sur le retour des absents, reconnaissance enfin d'un Etat Palestinien souverain, laïque et démocratique.

Ceci implique aussi, parallèlement, la déconfessionali-

sation de l'Etat d'Israël, le strict respect du droit du sol, la pleine égalité civique et sociale de ses citoyens, quelle que soit leur origine ou leur religion.

Ces fils conducteurs pour sortir du labyrinthe du Moyen Orient donnent une réponse internationaliste aux logiques de guerre religieuse ou ethnique à l'œuvre lorsque les protagonistes cherchent à fonder leur légitimité sur une mythologie généalogique de l'origine.

---

## (7) Les transports, ce doit être un bien public

*Remarque. Cette version va être reprise après discussion entre les camarades des transports, la commission écologie et Tony.*

La mondialisation capitaliste ne se conçoit pas sans une croissance sans fin des transports, sur route, sur mer, sur rail ou par air, dans un contexte totalement libéralisé, avec des conséquences désastreuses au niveau des conditions de travail dans les secteurs concernés, comme au niveau de la sécurité et de l'environnement.

### Non au « tout bagnole »

Une autre politique des transports passe par une diminution de la circulation automobile. C'est une nécessité pour la sécurité : il y a 14 morts par jour en France suite à des accidents de la route. C'est aussi une nécessité vitale pour la santé et l'environnement. Mais cela nécessite de s'en prendre au lobby routier qui engrange d'énormes profits grâce à la route.

### Priorité aux transports publics

La question des transports n'est pas dissociable de la question du logement. Dans les grandes villes, les gens sont obligés d'habiter loin de leur lieu de travail, entre autres à cause de loyers trop élevés. Essentiellement liés aux déplacements pour le travail, il n'y a pas de raison que les transports ne soient pas gratuits, et il faut en faire porter le coût sur les entreprises qui en bénéficient. Gratuité des transports pour les chômeurs et les jeunes, vers la gratuité des transports pour tous ! Il doit s'agir de transports publics efficaces, étendus au niveau européen pour le rail pour les longues distances.

### Transport de marchandises

Il faut sortir de l'absurdité économique, écologique, sociale et politique du transport de marchandises. Nombre de transports aujourd'hui ne correspondent à aucune utilité sociale mais sont seulement dictés par la recherche de profits de quelques uns. Cette course aux profits nécessite de remettre en cause des acquis sociaux du secteur, (dont la destruction des régimes de retraite), le démantèlement des entreprises publiques (comme la SNCF et Air France), la mise en cause du droit de grève. La concurrence débridée dans les transports sert avant tout les intérêts des capitalistes, et au final, les bas prix incitent à des transports totalement inutiles d'un point de vue social, mais qui correspondent aux intérêts économiques du patronat.

Nous voulons donner la priorité au rail sur la route. Considéré comme « plus rentable », le prix du transport en camion n'intègre ni le coût des routes, ni les dépenses indirectes catastrophiques dues aux accidents et aux atteintes à l'environnement, ni les conditions de travail

inadmissibles des routiers. C'est une zone de non-droit vis-à-vis des règles les plus élémentaires du travail. Seuls un contrôle et la nationalisation des entreprises de la route permettront de définir une politique des transports échappant au règne du profit.

Mais à nos yeux le fond du problème réside dans l'extension sans fin du trafic de marchandises. Il ne peut y avoir de critique des transports, de réorganisation de fond en comble du transport de marchandises sans une critique du fonctionnement même de l'économie capitaliste.

Nous proposons d'interdire tout transport par route lorsqu'une ligne de chemin de fer existe ;

La route ne doit pas servir de référence pour fixer le prix des transports. Celui-ci doit être basé sur celui du train.

Une commission de contrôle représentant divers acteurs sociaux (syndicats, usagers, riverains des routes ou des voies de chemin de fer...) doit décider de l'utilité sociale de tel ou tel transport. Il faut déclarer un droit d'ingérence. Nous sommes pour un contrôle de la production et des transports, et cela nécessite de s'en prendre à la propriété capitaliste des moyens de transport.

Les conditions de travail, de salaires et les avantages sociaux des travailleurs des transports doivent être basés sur les plus avantageux et être égalisés par le haut et harmonisés en Europe.

### Mer

Ce transport constitue un facteur important de la mondialisation, comme le montre l'explosion du trafic de conteneurs de produits manufacturés en provenance de pays à faibles coûts de main-d'oeuvre. La mer aussi devient un lieu de stockage pour les marchandises sur laquelle voguent des pavillons de complaisance avec des salariés sous-payés et sans aucun droit.

### Air

Conséquence des déréglementations et des privatisations initiées par la gauche plurielle, les transports aériens se sont lancés dans une concurrence effrénée avec les autres modes de transport et entre compagnies, qui cherchent toutes à fonctionner à bas prix. Les transports aériens devraient avoir pourtant des missions de services publics à assurer. Un service public aérien chercherait, comme pour les chemins de fer, la complémentarité, la coopération avec les autres compagnies et les autres modes de transport.

Aujourd'hui, les coûts de transport sont quasiment nuls pour les entreprises alors que les usagers payent le prix fort. C'est la classique tendance à la privatisation des bénéfices et la socialisation des coûts. Il faut que la société prenne le contrôle de ce bien public que sont les transports. En effet, environnement, mondialisation, conditions de travail, politique énergétique, organisation de la production, logement, sécurité, aménagement du territoire, transporter des marchandises pour qui, au service de qui, dans quelles conditions... On le voit bien, derrière les transports, c'est aussi l'organisation de toute la société qui est posée.

## (8) Droit à la culture

La culture n'est pas un simple « divertissement » : au même titre que l'emploi, le logement, la santé, elle est un besoin social. Elle est porteuse des espoirs, des contradictions, des conflits de la société : elle crée du lien, elle participe à l'émancipation individuelle et collective. Selon la belle formule de Marcuse, « *L'art ne peut pas changer le monde, mais il peut aider à la prise de conscience de ceux qui veulent le changer.* »

La culture ne se réduit pas aux seules industries culturelles, si dominantes soient-elles. Vivante, elle naît d'abord de besoins individuels et collectifs de s'exprimer, dans les structures existantes – institutionnelles, associatives... – comme dans la rue.

Elle n'est pas non plus réductible aux arts constitués : les nouveaux médias, le design, la mode ou encore la gastronomie mettent en jeu des processus créatifs qui participent de la culture et qui, à ce titre, devraient être accessibles à tous.

La culture n'est pas un « supplément d'âme », ni un pseudo-remède à la « fracture sociale ». L'accès aux œuvres comme l'accès à la formation artistique et aux pratiques créatives sont des missions de service public. Ils doivent être garantis pour tous et toutes, sur les lieux de travail, dans les quartiers, villes et régions.

Or aujourd'hui, le droit à la culture n'est pas respecté.

**Parce que la production culturelle est régie par la loi du profit.** Le résultat : une culture démagogique et uniforme est martelée au public, considéré comme un ensemble de consommateurs tout juste bons à payer, à des tarifs prohibitifs pour les catégories les moins favorisées.

**Parce que les politiques publiques sont très en deçà des enjeux.** Le budget du ministère de la Culture est en baisse ; l'État précarise les artistes, et se désengage en reportant le coût de la culture sur les collectivités locales. Si certaines ont les moyens et la volonté de soutenir les activités culturelles, pour d'autres, ce sont des cinémas, des théâtres, des musées, des bibliothèques, des festivals qui disparaissent. Le recours au mécénat privé et au sponsoring se développe.

**Parce que la culture reste enclavée.** L'envie de culture, ça se cultive. Ce qui n'est pas le cas quand l'enseignement des arts à l'école, réduit à la portion congrue, reste très inégalitaire ; quand les publics les plus en difficulté se sentent exclus de certaines activités culturelles, même gratuites ou peu coûteuses.

C'est pourquoi la LCR défend les propositions suivantes :

> **Développer un véritable service public de la culture.** Elle doit être rendue accessible à tous, ce qui suppose des moyens. Ceux-ci doivent être augmentés, aux plans national et local. Le budget du ministère de la Culture a rarement atteint 1% du budget de l'État, ce qui est dérisoire. Nous défendons une politique culturelle ambitieuse, pour retisser un maillage culturel sur l'ensemble du territoire.

Un service public de la culture, c'est aussi une autre conception de l'audiovisuel public. La publicité doit être bannie des chaînes et radios publiques, dont le financement doit être augmenté ; la redevance doit être progres-

sive, et non rester un impôt injuste comme la TVA. Il faut refuser la course à l'Audimat, et inverser le cours actuel qui veut que la production de programmes soit confiée de plus en plus à des prestataires privés.

Service public de la culture ne signifie pas culture d'État : la gestion des outils culturels doit être assurée par des collectifs associant professionnels et usagers. Ce qui ne doit pas empêcher, bien au contraire, une politique publique visant à accorder aux structures locales les dotations nécessaires, à rebours de la logique actuelle de la régionalisation.

> **Garantir l'accès à la formation et à la pratique artistiques.** À l'école, il faut revaloriser les enseignements artistiques, et surtout accorder une égalité de moyens entre les établissements. Plus généralement, chacun doit avoir accès à une pratique artistique, quels que soient ses revenus : les conservatoires, les musées, les médiathèques, les cours municipaux, les ateliers d'écriture doivent être gratuits. Il faut encourager les pratiques amateurs en multipliant les lieux d'accueil (salles de répétition, lieux d'exposition, etc.).

> **Défendre et améliorer le statut des travailleurs de la culture.** C'est-à-dire leur assurer une stabilité matérielle et une protection sociale : cela pourrait notamment passer par la mise en place d'un revenu minimum garanti. Dans l'immédiat, le nouveau protocole d'assurance-chômage des intermittents du spectacle, qui plonge des dizaines de milliers d'entre eux dans la plus grande précarité, doit être retiré.

> **Défendre la diversité culturelle et la liberté d'expression.** Les réseaux alternatifs de diffusion des œuvres (friches et squats artistiques, médias associatifs...) doivent être développés et soutenus, pour offrir une plus grande diversité et permettre à toutes les formes artistiques de trouver leur public. Contre la censure et l'ordre moral, la liberté d'expression des artistes doit être protégée, au même titre que l'expression de chacun.

Au-delà de ces propositions immédiates nous défendons l'idée que les arts et la culture doivent pleinement s'inscrire dans la vie sociale, et non être enfermés dans les espaces qui leur sont dédiés aujourd'hui.

S'il ne nous appartient pas de dire ce que devrait être « la culture » dans la société pour laquelle nous nous battons – la création est et sera toujours enjeu de débats et de conflits –, nous savons au moins autour de quelles exigences elle doit s'articuler. La liberté de création : parce que l'expression artistique est aussi là pour déranger, pour subvertir. La liberté de diffusion : parce que la rémunération des professionnels doit être pensée hors de la privatisation de la culture. La liberté d'accès : parce que les barrières, financières et sociales, qui séparent le public des artistes doivent être abattues. L'échange et l'enrichissement mutuel : parce que le confinement de bien des cultures minoritaires ou extra-occidentales, dont la découverte est réservée à quelques « amateurs éclairés », est un appauvrissement pour tous. Enfin, la pleine démocratie : parce que la politique culturelle doit d'abord se décider au plus près des populations, dans le débat entre publics et producteurs de culture.

## (9) Droit des femmes

### Nos propositions :

\*droit à l'emploi et baisse radicale du temps de travail professionnel pour toutes et tous

\* contre le temps partiel imposé

\*Égalité et mixité dans tous les emplois

\*Lutte volontariste contre les inégalités de salaires

\*Partage des tâches domestiques et développement d'équipements sociaux pour faciliter la vie quotidienne de la population :

- Pour un grand service gratuit d'accueil des jeunes enfants avec la création de Maison de l'enfance intégrant crèches/haltes garderies, écoles maternelles etc.

- Développement de restaurants bon marché et de qualité.

- Centres de santé dans les quartiers, proches de la population.

- Services publics (intégrant l'aide à domicile) plus nombreux et de qualité, pour les personnes dépendantes.

- Maisons de l'adolescence pour permettre aux ados. de se retrouver et de dormir ailleurs que chez leurs parents.

- Allocation d'autonomie pour les jeunes.

- Service public d'hébergement et de soutien pour les personnes victimes de violences.

\*Remboursement de toutes les méthodes de contraception, développement des centres d'orthogénie, maintien du remboursement de l'avortement.

\*Pour une éducation non sexiste et contre les normes hétérosexuelles, à tous les niveaux du système éducatif.

\*Nous luttons pour un monde sans prostitution : la prostitution est un instrument de domination qui fait du corps des femmes une marchandise au service des hommes mais nous sommes contre la répression des prostituées

\*Droit autonome au séjour pour les femmes immigrées.

\*Pour un Conseil national pour l'égalité (composé des représentant-es des associations défendant les droits des femmes) avec droit de proposition ou de veto, ou de poursuite en justice, concernant les droits des femmes, qui pourrait s'articuler à un organisme démocratique de lutte contre toutes les discriminations.

## (10) Energie:

La question énergétique doit être une question déterminante de tout programme politique révolutionnaire : aucun changement social ne pourra s'opérer sans chercher à y apporter une solution. La pollution atmosphérique et le caractère épuisable des ressources impose l'arrêt de l'utilisation des énergies fossiles; le risque d'accident et l'accumulation de déchets dangereux non traitables impose l'arrêt du nucléaire. L'hydrogène présentée comme une solution miracle n'en est pas une: outre que son utilisation n'est pas techniquement au point, sa synthèse suppose... de l'énergie. La solution de la question énergétique suppose donc de recourir massivement aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie. Le gisement d'économies d'énergie à confort égal est gigantesque et permettrait sans saut technologique de supprimer dès aujourd'hui de nombreuses centrales thermiques ou nucléaires. Les éner-

gies renouvelables ne sont aujourd'hui certes pas prêtes à remplacer au pied levé les autres sources. Une phase de transition doit donc sans aucun doute être ménagée qui combine arrêt du nucléaire, utilisation des techniques les plus économes et les moins polluantes des nouvelles centrales thermiques de façon à limiter les ponctions sur les réserves d'énergies fossiles et à stopper l'accroissement de la concentration atmosphérique en gaz à effet de serre, montée en puissance des énergies renouvelables. Parallèlement, de nouvelles priorités de recherche accompagneraient un bouleversement des politiques urbaine, industrielle et de transport. Si bien sûr l'avenir ne peut être tracé à l'avance, seul ce pari raisonné paraît compatible avec un programme socialiste humaniste et écologiste.

---

### (11) Plantes OGM: une innovation sinistre

L'introduction d'organismes génétiquement modifiés marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'agriculture. Il s'agit pour les grandes firmes intégrées productrices de semences et de pesticides d'affirmer leur contrôle sur l'activité agricole et la paysannerie au Nord comme au Sud. Le brevetage de chaque nouvel organisme modifié permet d'imposer le paiement de royalties sur des décennies à des paysans qui les utiliseraient; la combinaison entre l'organisme commercialisé et le pesticide associé permet non seulement d'augmenter les profits mais de rendre plus difficile tout retour en arrière. L'extension de la sphère marchande ainsi provoquée entraîne de nouvelles sources de profits, sécurisés par l'arsenal juridique protégeant les brevets dans la le monde capitaliste actuel. Il faut aussi signaler qu'aucune étude sérieuse n'a permis de démontrer l'existence d'un meilleur rendement durable d'un quelconque OGM par rapport aux plantes issues des procédés de sélection classique.

Outre un nouveau pas dans la surexploitation de la paysannerie, cette innovation technologique illustre l'irresponsabilité des grandes firmes. Irresponsabilité environnementale en premier lieu, puisque l'impossibilité de contrôler la dissémination de ces organismes dont les effets dûs à la dispersion sont inconnus peut avoir des conséquences écologiques imprévisibles sans qu'aucun retour en arrière soit envisageable. Irresponsabilité sanitaire ensuite puisque sont mis sur le marché des organismes destinés à la consommation humaine directe ou indirecte sans évaluation sérieuse de leurs effets sanitaires alors même que dans certains cas les organismes modifiés produisent eux-mêmes une molécule insecticide par l'effet de la modification.

---

### (12) Médias

#### Réformer radicalement l'espace médiatique

Dès les années 1940, quelques jalons importants ont été posés pour une analyse marxiste des « industries culturelles » (Adorno) : marchandisation de la culture, production en série et standardisation des produits culturels, effets d'aliénation des récepteurs. La critique des médias comme industries culturelles pointe notamment le caractère structurel de la domination médiatique : non pas le

résultat d'un « complot » volontaire fomenté dans l'ombre par quelques puissants, mais une articulation des rapports de production capitalistes et des mondes de la culture et du journalisme qui fonctionnent bien souvent grâce aux illusions de ceux qui la font exister. La notion de « champ journalistique » (Bourdieu) affine l'analyse, en faisant des médias un espace de luttes entre institutions et individus dotés de ressources inégales. Par ailleurs, les sciences sociales ont mis en évidence les capacités de filtre critique des messages médiatiques dont sont capables les récepteurs, en fonction de leurs expériences sociales (de classe, de genre, de génération, etc.), culturelles et politiques. A la différence d'une vue trop homogénéisante, ces éclairages sociologiques pointent des contradictions au sein de l'univers médiatique comme dans leurs effets. Toutefois, la concentration économique des médias, le rôle joué par la publicité, l'affaiblissement de l'audiovisuel public et sa dépendance relative de la logique commerciale tendent à soumettre toujours davantage les médias à l'épreuve des lois du marché et les tient de plus en plus éloignés du modèle de médias servant le jeu démocratique. L'information n'est pourtant pas une marchandise et l'espace public médiatique ne saurait se résumer à l'ensemble des services commerciaux d'information et de culture.

Il est évident qu'à l'échelle européenne, le processus de concentration de la propriété des moyens de production médiatiques au profit de quelques entreprises transnationales (Bertelsmann, News Corporation, Socpresse, Vivendi, etc.) ainsi que la financiarisation des médias doivent être féroceement combattus. Le principe du pluralisme doit être réaffirmé en dehors de toute référence à la « libre concurrence » et au marché, notamment publicitaire. En la matière, la défense de l'information en tant que bien public, la revendication d'un exercice libre, contradictoire et pluraliste de l'expression et la défense d'un droit à la communication sont les fondements à partir desquels nous devons construire un « autre espace médiatique ». Ce dernier devra notamment assurer à la population un accès démocratique aux moyens de production, de diffusion, de distribution, de réception et de contrôle de l'information. Le modèle d'une presse d'opinion de qualité doit être ainsi défendu dans le cadre renouvelé de missions de service public. L'appropriation sociale des médias ne doit pas se résumer à une étatisation. À l'instar des autres lieux de production, les entreprises publiques médiatiques devraient, à terme, être autogérées sur la base de conseils mixtes regroupant producteurs (journalistes, secrétaires, personnels techniques, etc.) et usagers responsables. Mais pour favoriser l'équilibre pluraliste de contre-pouvoirs, une variété de formes de propriété (publiques, mais aussi coopératives, associatives, mixtes, etc.) doit tout particulièrement être envisagée dans ce secteur.

Dans l'immédiat, les quelques propositions de l'Observatoire Français des Médias (OFM – <http://www.observatoire-medias.info/>) sont autant de pistes à creuser. Il serait par exemple urgent d'empêcher réglementairement la dérégulation des services publics et la concentration capitaliste des médias en de puissants trusts instaurant une hégémonie culturelle. D'autres mesures peuvent également être envisagées : un contrôle sévère de la répartition de la manne financière issue de la vente



des publics aux annonceurs ; une stricte séparation des pouvoirs économique, politique et médiatique ; le respect par les chaînes de service public de cahiers des charges drastiques assurant notamment une qualité minimum des contenus (sans publicité) et étendant les missions et les obligations des services publics au secteur privé (visant ainsi, à terme, sa disparition) ; une distribution des ressources de l'audiovisuel public confiée à une autorité indépendante représentative des publics, du monde de la création et du milieu social et associatif. L'élaboration d'un statut de l'entreprise d'information reconnaissant un droit des rédactions à s'auto-déterminer loin des diktats de l'actionariat s'avère sans doute aussi nécessaire. Une attention toute particulière doit être enfin portée aux combats menés par tous les personnels du « champ journalistique » quant à l'amélioration de leurs conditions matérielles d'exercice. La promotion de règles déontologiques, la défense des conventions collectives, la revalorisation des salaires, l'application stricte du code du travail, la lutte contre le recours systématique aux contrats précaires (notamment pour les pigistes et les correspondants locaux de la PQR) participent aussi concrètement à la remise en cause l'ordre médiatique capitaliste.

Les stratégies de réformes radicales de l'espace public médiatique devront aussi passer par la redistribution géopolitique du pouvoir en matière de communication, le développement de programmes d'éducation aux médias et par un soutien aux initiatives prises par toutes les forces progressistes cherchant à accéder à une certaine émancipation médiatique. La critique des médias dominants gardiens de l'ordre social doit ainsi s'accompagner de la mise en œuvre de « médias de la critique » répondant frontalement aux agressions symboliques et à l'oppression idéologique de la « pensée unique ». La construction d'agences de presse indépendantes et de médias « alternatifs » est à encourager, tout comme l'appropriation de l'Internet qui devrait devenir le lieu du foisonnement d'expérimentations autogestionnaires et de libération de la parole. La bataille pour la promotion des logiciels libres et la lutte pour l'extension de la propriété intellectuelle doivent également compléter ces premières lignes de front. N'en doutons pas, une autre information est possible !

---

### (13) Constitution

#### **Pourquoi nous combattons cette Constitution.**

Cette Constitution veut répondre au déficit de légitimité de l'UE, exprimé par les mobilisations altermondialistes ou l'abstention massive aux élections. C'est la quadrature du cercle : faire une Constitution pour donner une légitimité à un projet anti-social en faisant comme si les 450 millions d'habitants étaient consultés. Ce texte est de fait un super traité de chefs d'Etats plutôt qu'une constitution.

Cette « Constitution » consacre pourtant la primauté absolue du marché. Elle résume tous les traités dont l'esprit se résume dans cette phrase : «La concurrence est libre et sans entrave afin de promouvoir une économie hautement compétitive ». Les services publics restent une dérogation à la règle, dans un contexte de concurrence

« libre et non faussée », ce qui annonce l'accélération des privatisations. Cette constitution prétend reconnaître les droits sociaux, mais elle affirme la subordination de ces droits au « principe de libre concurrence », ainsi qu'au carcan des critères budgétaires. Elle refuse également les droits conquis par un siècle et demi de luttes ouvrières. Ce qui se traduit par exemple par « le droit de travailler et de chercher un emploi », au lieu du droit à l'emploi, ou « le droit d'accès à des prestations », au lieu du droit à des garanties précises. Pas de droit au logement, pas de droit à l'avortement libre et gratuit. L'Europe forteresse est réaffirmée : pas d'avancée sur les droits à la citoyenneté, comme le droit de voter.

Le vrai pouvoir reste dans les mains du Conseil. Le Parlement ne fait toujours pas la loi ni ne désigne l'exécutif. La Banque Centrale indépendante ne rend toujours de compte à personne. L'obligation est faite aux Etats membres d'augmenter leurs dépenses militaires, ce qui représente une menace pour la paix.

Pire, la Constitution gèle les choix politiques des citoyens puisque l'unanimité (impossible) des États est requise pour la changer ! Aucune amélioration de ce traité n'est possible. Pour nous, c'est un non définitif.

## FENETRES

**Tony-Eli**

Pour nous une véritable démocratie ne peut s'appuyer uniquement sur un système d'assemblées élues au suffrage universel (SU), à la proportionnelle intégrale, même très démocratiques. La démocratie complète passe par une double représentation : celle des citoyens, mais aussi celle des salarié(e)s et de leurs organisations au sens large. Le SU (vote de l'individu en tant que citoyen) aura le dernier mot. Mais des « conseils » (ou tout autre forme) seront nécessaires pour exprimer, sur le plan national (donc politiquement), les aspirations et les droits enracinés dans les lieux de travail. Avec des pouvoirs (proposition, gestion, veto) définis après un large débat. Naturellement, cette démarche générale ne se concrétise pas de la même manière dans une société socialiste autogestionnaire (CH III du Manifeste) et dans une société encore dominée par le capital (CH II), où il s'agit de lutter pour des objectifs transitoires. Dans ce second cas, le projet que défend la Ligue, d'une protection sociale gérée par des représentants élus des assurés (salariés, ayant-droits), sur listes syndicales et associatives (contre le Medef), illustre la portée anti-capitaliste d'une institution issue du salariat et dotée d'un pouvoir important sur la richesse produite (30% du PIB). L'objectif du remplacement du Sénat par un Conseil Social va dans le même sens.

### **Pour le débat sur les assemblées : point de vue de Catherine (Samary)**

1- Notre compréhension de la démocratie socialiste ne PEUT PAS se résumer en quelques formules institutionnelles, parce qu'il y a plusieurs réponses possibles, évolutives, aux problèmes qu'il faut résoudre. C'est pourquoi l'accent mis sur le rôle d'un processus constituant pour en décider, n'est pas une clause de style. C'est dire que le « peuple souverain » en décidera EN FONCTION de l'expérience et des situations concrètes.

2. Nous défendons des principes, dans ce cadre :

a) un projet communiste universaliste, basé sur l'émancipation individuelle ;

b) des réponses qui prennent en compte et remettent en cause la persistance (dans l'après prise du pouvoir, et à fortiori dans toute formule transitoire, avant celle-ci) d'inégalités et rapports de domination sources de discriminations sur le plan social, de genre/sexuel, des nationalités. Ces réponses peuvent être différentes selon la nature des oppressions/inégalités traitées (pas les mêmes pour les homos ou pour les travailleurs ; pour les femmes ou les minorités nationales ; pour les minorités et les peuples constituants d'un Etat plurinationnel...).

c) nous refusons pour autant des réponses qui cristalliseraient ces différences héritées en normes, ou qui fonderaient la démocratie sur une juxtaposition de « communautarismes » ou de corporatismes... Le droit d'interrompre un processus de décision qui porte préjudice et de por-

consciences et les décisions prises au S.U...

d) Dans tous les domaines, nos réponses incorporent une pluralité de représentations possibles et de formes d'organisations permettant à tous ceux et celles qui sont concernés par une question (sous l'angle producteurs, usagers/citoyens) d'en décider.

3 – Les assemblées élues (révocables et contrôlables) doivent prédominer sur les exécutifs.

### **Sur la démocratie socialiste (Ollivier)**

1. Il ne s'agit pas de trancher sur un mécano institutionnel mais de dégager des grands principes généraux. Ce sont les assemblées constituantes émanant des processus révolutionnaires qui définiront l'architecture et les équilibres institutionnels d'une démocratie socialiste.

2. La démocratie est « sans limites ». Elle couvre l'ensemble des champs économique social et politique, d'où la nécessité d'une appropriation sociale et publique.

3. Nous proposons de combiner démocratie directe et démocratie représentative, assemblées élues et conseils élus, de citoyens et de travailleurs, dans les communes, comme dans les entreprises, du niveau local au niveau national et européen.

4. Le principe de base de l'élection des assemblées et conseils élus, c'est le suffrage universel : une femme ou un homme = une voix .

5. Cette démocratie des assemblées et conseils élus s'accompagne de la multiplication de structures de participation des citoyens et travailleurs : réunions, comités, commissions, réseaux, consultation populaire, contrôle et révocabilité des élus

6. Dans des situations de conflits de pouvoir ou de légitimité, le suffrage universel tranchera.

Réformer radicalement l'espace public médiatique